LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

… 16 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 17 JUILLET 1964 — PRIX 10c

Message de … aux Chevaliers …omb

QUEBEC — "L'Action" vient de publier le message suivant de Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique sortant de charge:

"Cher Monsieur Rochefort,

"Je suis très sensible aux sentiments que vous avez bien voulu m'exprimer, en votre nom et au nom des Sires Chevaliers de Colomb, à la suite de ma nomination comme Nonce Apostolique au Brésil. Le Saint-Père a daigné m'honorer de sa confiance en m'assignant un nouveau et vaste champ d'apostolat en Amérique Latine: c'est une mission qui m'apparait assez redoutable et je compte sur les prières des Chevaliers de Colomb pour en assurer le succès.

"Je quitte le Canada avec beaucoup de regret. J'ai eu le plaisir d'y connaitre un groupe admirable de Chevaliers de Colomb qui s'est acquis toute mon estime. J'ai connu dans ces hommes de fervents chrétiens, entièrement dévoués aux intérêts de l'Eglise dans leur pays, toujours prêts à seconder les Evêques dans leur action apostolique, toujours disposés à entreprendre des oeuvres charitables pour le bien de la jeunesse et le soulagement de la misère physique et morale. J'ai admiré chez eux l'empressement à soutenir le clergé dans ses diverses initiatives. J'ai rencontré parmi eux d'excellents pères de famille, des hommes d'affaires intègres, des professionnels désintéressés qui n'avaient d'autres buts que porter un témoignage de foi chrétienne et de venir en aide à leurs frères. Aussi, je tiens à leur redire toute mon admiration.

"Je garderai un souvenir bien vivant de mes nombreux conta[illegible] et les Sires Chevaliers pendant mon trop bref séjour au Canada. Je n'oublierai pas que c'est ici que j'ai été initié au Quatrième Degré et j'emporte avec moi le symbole de mon grade comme un précieux souvenir.

"Pendant mon agréable mission au Canada, on m'a fait l'honneur d'attacher mon humble nom à une Assemblée, celle de Thetford-les-Mines. Je vous en redis ma profonde reconnaissance. Je resterai uni d'une façon particulière à ce groupe de Chevaliers et je suis sûr que ceux-ci me garderont un souvenir fidèle dans leurs prières, surtout pour la bonne exécution du mandat assez délicat que le St-Père daigne me confier dans le plus grand pays de l'Amérique du Sud.

"Avant de quitter ce pays auquel je me suis tant attaché, je vous redis avec combien de plaisir j'ai participé à différentes manifestations des Chevaliers. Je serai toujours fier de mon appartenance à l'Assemblée Générale "Archevêque Mathieu" de Québec et je garderai pour les membres de cette Assemblée le souvenir le plus affectueux. Qu'ils soient assurés de ma plus fidèle amitié.

"Je demeure très sensible au dernier geste d'affection que vous avez bien voulu me témoigner par la résolution adoptée au Congrès Biennal de Québec. Je vous en remercie vivement.

"En terminant, je veux vous assurer personnellement, cher Monsieur Rochefort, de mes sentiments d'estime et de mon plus fidèle souvenir dans le Seigneur.

Mgr BAGGIO,
Délégué Apostolique."

Dans une semaine les rédacteurs de notre hebdo n'envieront plus ce bonhomme car ce sera le congé d'été et pas de journal en date du 31 juillet.

De Gaulle à Caracas en septembre

CARACAS — Le général de Gaulle a accepté d'effectuer une visite officielle au Venezuela et arrivera probablement à Caracas le 20 septembre prochain, a annoncé au cours d'une conférence de presse M. Ignacio Iribarren Borges, ministre des Affaires étrangères.

Le ministre a précisé que le chef de l'Etat français passerait deux jours au Venezuela.

M. Iribarren Borges s'est entretenu dernièrement avec M. Pierre de Vaucelles, ambassadeur de France à Caracas. Les entretiens ont porté sur la visite du général de Gaulle en Amérique du Sud.

Une semaine d'étude et de visites au congrès national des coopérateurs

Le Manitoba a été, la semaine dernière, le coeur du mouvement canadien français de la coopération, quand une soixantaine de délégués de cinq provinces y ont tenu leur 18e congrès annuel. La ville de St-Boniface, au motel Niakwa, était le centre des activités, mais ces coopérateurs très actifs ne tenaient pas en place, car les visites de la région métropolitaine et à la campagne figurent largement au programme de leur congrès. Le lundi 6 juillet on visitait St-Boniface et Winnipeg, en touristes "coopérateurs". Le mardi, séances d'études et de rapports au Niakwa. Mercredi c'est le village de La Broquerie qui recevait ces amateurs d'autobus, surtout la ferme Mireault, munie d'appareils laitiers les plus modernes.

Le jeudi, messe dite par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, qui dans une homélie dictée par les circonstances faisait ressortir les vertus de saint Mathieu, patron céleste des Caisses populaires. Dans l'après-midi et tard dans la nuit, ce fut la visite des chantiers de St-Léon, petit village qui fait de grandes choses coopérativement. Le vendredi en plus d'autres visites à Winnipeg (Red River Co-op et Federated Co-op) un pique-nique au parc Assiniboine préparait le banquet de clôture au gymnase Notre-Dame.

Délégués

Voici la liste officielle des délégués au congrès du Conseil Canadien de la Coopération au Manitoba, du 5 au 11 juillet 1964.

Nouveau Brunswick: M. R. Savoie (Fed. des C. P. Acadiennes), Caraquet; M. l'abbé A. Violette (Union Coop Acadienne), Bathurst; M. M.-J. Légère (C.C.C.), Caraquet.

Province de Québec: M. Arsène Désilets (Meunerie Coop), St-Barthélemy; Mme Arsène Désilets (Meunerie Coop), St-Barthélemy; M. Sylvio Péladeau (S.C.A.), St-André Avellin; Mme Sylvio Péladeau (S.C.A.), St-André Avellin; M. E. Bellavance (S.C.A.), Disraëli; Mme E. Bellavance (S.C.A.), Disraëli; M. S. Neault (Caisse Populaire Mauricienne), Shawinigan; M. L. Paris (S.C.A.), Parisville; M. Léo Bonin (S.C.A.), Verchères; M. P.-E. Maltais (Coopérative Fédérée) St-Jérôme Lac St-Jean; M. E. Duguay (S.C.A.), Thurso; Mme E. Duguay (S.C.-A.), Thurso; M. L. Larochelle (Coop Fédérée), Ste-Claire Dorchester; Mme L. Larochelle (Coop Fédérée), Ste-Claire Dorchester); M. O. Garneau (Coop Agricole), St-Ferdinand; M. J. Pigeon (Coop de Verchères), St-Theodosie; M. J.-P. Mignault (Meunerie Coop), St-Pascal; M. R. Cloutier, C.C.Q.), Québec; M. L.-J. Marcotte (C.C.C.), Québec; M. P.-E. Charron (C.-C.Q.), Québec; M. Jean Surprenant (La Société des Artisans), Montréal; M. P.-D. Martel (La Société des Artisans), Montréal; M. M. Rhéaume (S.C.A.), St-Anselme Dorchester; Mme M. Rhéaume (S.C.A.), St-Anselme Dorchester; M. O. Mercure (Assurance-Vie Desjardins), Lévis.

Ontario: M. J.-F. Séguin (Assurance-Vie Desjardins), Ottawa; M. R. Fortier (Ministère Fédérale de l'Agriculture), Ottawa.

Manitoba: M. H. Bissonnette (Coop), Lorette; Mme H. Bissonnette (Coop), Lorette; Mme Aline Schreyer (Caisse Populaire), Lorette; M. T. Perrin (Caisse Populaire), Ste-Anne; M. A. d'Auteuil (Caisse Populaire), Ile-de-Chênes; M. l'abbé A.-J. St-Laurent (aumônier C.C.M.), Fannystelle, M. Raymond Bernier (Caisse Populaire), St-Boniface; M. Gaston Bohémier (La Centrale des C. P.), Lorette; M. P.-A. Frossais (chef-inspecteur des C. P.), St-Boniface; M. M. Gauthier (Federated Co-op), St-Boniface; M. R. Toupin (C.C.-M.), La Salle; M. J. Chabalier (Inspecteur de C. P.), St-Adolphe; M. E. Bourgeois (Caisse Populaire), St-Malo; M. O. Beaudette (C.C.M.), St-Boniface; M. J.-J. Comeau (United Grain Growers), St-Boniface; Mme G. Levy (Co-op Union of Manitoba), St-Boniface; M. A. Desaulniers (Co-op Insce Services), St-Boniface; M. L. Laurencelle (Caisse Populaire), La Broquerie; Mme L. Laurencelle (Caisse Populaire), La Broquerie; M. l'abbé P. Gagné (Caisse Populaire), Richer; M. R. Mercier (Caisse Populaire), Winnipeg; Mme A. Danis (Caisse Populaire Ste-Marie), St-Boniface; Mme M. Krawzuk (Rossmere Guild), Winnipeg; Mme A. Balcaen (Caisse Populaire), La Broquerie; M. L. Dubé (Caisse Populaire), La Broquerie; M. L. Robidoux (Caisse Populaire), Otterburne; M. G. Forest (Caisse Populaire du Précieux-Sang), St-Boniface; M. G. de Margerie (La Centrale des C.P.), Transcona; Mme G. de Margerie (La Centrale des C. P.), Transcona.

Saskatchewan: M. A. Doucet (Caisse Populaire), Domremy; M. T. Préfontaine (C.C.S.), Saskatoon; Mme T. Préfontaine (C.C.S.), Saskatoon; M. C. Denis, fils (C. P. de Prud'homme), St-Denis; M. R. Marcotte (C.C.-S.), Saskatoon.

• • •

Voici quelques bribes des rapports provinciaux.

Acadie (M. Richard Savoie, gérant) — Nous comptons 41 coopératives en existence; chiffre d'affaires en 1963 d'environ 11 millions de dollars; actif total $3,500,000; actif des caisses populaires, 16 millions et demi de dollars avec 93 caisses ayant 70,973 sociétaires. La Société d'Assurance des Caisses Populaires Acadiennes possède 20 millions d'assurance en vigueur. (La Société l'Assomption tient 130 millions d'assurance en vigueur.)

Québec — Sept coopératives d'assurance-vie avec assurances en vigueur au total de $1,750,000,000; 227 mutuelles-incendie de comtés ou de paroisses, avec assurances de $463,268,755; 1,251 caisses avec 1,392,147 sociétaires; 452 coopérateurs agricoles; 80 coopératives de consommation; 29 coopératives de pêcheurs; 22 coopératives d'habitation, etc.

Ontario — Le Conseil de la Coopération n'y a pris naissance que le 7 juin 1964 (J.-François Séguin).

M. Guy de Margerie, président de la Centrale des Caisses du Manitoba, a présenté un rapport sur ces caisses, la Centrale ayant 41 caisses membres, 13 associations. (Nous avons publié le rapports pour l'année 1963 des Caisses Populaires du Manitoba, il y a quelques mois.)

Le rapport financier du Conseil Canadien de la Coopération, donné par M. Cloutier, fait ressortir la participation du CCC au travail du mémoire qui a été présenté à la Commission Royale Carter.

On trouvera ailleurs dans ce journal les rapports de MM. René Toupin et T. Préfontaine sur les activités des Conseils de la Coopération au Manitoba et en Saskatchewan respectivemnt.

(Voir rapports et photos en Pages 8 et 11)





Grace à la rapidité de l'avion il est possible maintenant de tenir des congrès un peu partout dans ce vaste pays sans que les congressistes s'absentent trop longtemps de leurs bureaux ou se voient obligés de regarder les épinettes ou les plaines monotones pendant des journées. Autrefois un congrès des coopérateurs de langue française du pays, ci-inclus les valeureux pionniers d'Acadie, aurait demandé six jours de voyage pour une journée de réunion. Maintenant c'est l'inverse qui se réalise. Sur la photo (en haut) l'on voit les coopérateurs arriver à Winnipeg vendredi dernier. Une semaine après le même moyen rapide et confortable les a ramenés chez eux, à l'autre bout du Canada.

A l'occasion du congrès national des coopérateurs de langue française à St-Boniface, M. Martin Légère, du Nouveau-Brunswick, a été décoré de l'Ordre de Mérite, 4e degré. Sur la photo (à droite) on le voit au moment où M. A. Doucet, vétéran de la coopération en Saskatchewan, lui remet l'épingle officielle.

AVIS

Le congé estival de la rédaction aura lieu du 26 au 31 juillet. Il n'y aura pas d'édition du journal en date du 31 juillet.

Maxime Desaulniers devient directeur du service français

M. J. B. Finlay, directeur de la région des Prairies de Radio-Canada, a annoncé mercredi la nomination de M. Maxime Desaulniers au poste de directeur des programmes français de la région des Prairies. Il succède à M. Léo Rémillard, récemment nommé directeur du poste CBJ, de Radio-Canada, à Chicoutimi, au Québec.

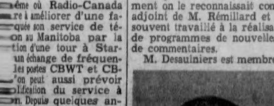
Les services de Radio-Canada ne sont pas organisés en principe sur une base bilingue, le pays étant divisé en régions et dans chaque région, selon les besoins l'on prévoit des cadres français ou anglais. Ainsi dans ses nouvelles fonctions M. Desaulniers remplit un rôle de coordination en ce qui a trait à la programmation et aux opérations françaises dans la région, en dépendance du directeur général de la région et d'autres fonctionnaires régionaux. En pratique il travaille en étroite liaison avec le centre principal de la diffusion française canadienne à Montréal. Dans la région des Prairies il y a à l'heure actuelle quatre postes de radiodiffusion française qui utilisent abondamment les services de Radio-Canada, il y a un poste de télédiffusion française à Winnipeg et des émissions à temps partiel ailleurs dans l'Ouest, notamment à Edmonton.

M. Desaulniers prendra la succession du directorat au moment même où Radio-Canada se prépare à améliorer d'une façon marquée son service de télédiffusion au Manitoba par la construction d'une tour à Starbuck et un échange de fréquence entre les postes CBWT et CBWFT. L'on peut aussi prévoir une amplification du service à Edmonton. Depuis quelques années aussi les organisations de caractère français demandent un poste de radiodiffusion française à Vancouver et davantage de programmation locale en français par les facilités de Radio-Canada.

M. Desaulniers est né à St-Pierre-Jolys il y a 39 ans. Il a fait ses études élémentaires au collège des garçons de St-Pierre, et ses études supérieures au collège de St-Boniface, dont il détient un baccalauréat ès arts, décerné en 1947. Il débuta dans le monde de la diffusion électronique comme annonceur à CKSB en 1948 et il y a rempli le rôle de rédacteur des nouvelles, rédacteur en chef ainsi que de chroniqueur très estimé des sports.

En 1958 il est devenu agent d'affaires du Syndicat des Employés d'Institutions hospitalières de St-Boniface et en 1960, agent d'exploitation commerciale du poste CBWFT. Officieusement on le reconnaissait comme adjoint de M. Rémillard et il a souvent travaillé à la réalisation de programmes de nouvelles et de commentaires.

M. Desaulniers est membre de



l'exécutif du Cercle Molière, dont il est membre actif depuis plusieurs années. Ancien président de la Caisse populaire de St-Boniface, il en est présentement vice-président. Il est aussi ancien président de l'Association des Anciens du collège. M. et Mme Desaulniers (Viviane Parent) demeurent dans Windsor Park. Ils ont quatre enfants, Lise, Paulette, Jean et Jacques.

Tous les Franco-manitobains sont fiers de cette nomination et souhaitent plein succès au nouveau directeur.

Un timbre rappellera la conférence de Charlottetown

OTTAWA — Le 29 juillet, les Postes émettront un timbre commémoratif à l'occasion du centième anniversaire de l'historique Conférence de Charlottetown, a annoncé aujourd'hui le ministre des Postes, l'honorable John R. Nicholson. Ce sera la sixième émission du programme de l'année 1964.

Il s'agira d'un timbre grand format, de couleur noire, gravé en taille-douce. Il aura pour sujet l'ensemble des bâtiments élevés à Charlottetown à la mémoire des Pères de la Confédération, pour marquer le centenaire de l'historique conférence. A la gauche du timbre, les lignes traditionelles du Parlement provincial, théâtre de la conférence de Charlottetown feront un contraste avec le modernisme du nouveau monument.

En annonçant la mise en circulation de ce timbre de 5c, le ministre des Postes a fait remarquer que la conférence de Charlottetown avait été le premier pas dans la voie qui avait conduit à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, souvent qualifié de constitution écrite du Canada. La conférence était convoquée pour discuter une éventuelle union politique entre le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile-du-Prince-Edouard, mais son champ d'intérêt s'élargit quand des personnalités politiques des provinces actuelles de Québec et d'Ontario plaidèrent la cause d'une large union de toutes les colonies britanniques de l'Amérique du Nord. Elle devait être suivie de la conférence de Québec où l'on adopta les soixante-douze résolutions qui formèrent la base de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Le nouveau timbre a été composé et gravé par la Canadian Bank Note Company Limited d'après un schéma de Phillip Weiss, d'Ottawa, auteur de plusieurs timbres canadiens. Celui, par exemple, de l'OTAN et celui des Plaines d'Abraham en 1959, le timbre de Dollard des Ormeaux en 1960, de Jean Talon en 1962, de sir Casimir Gzowski et sir Martin Frobisher en 1963.

Mlle Jeannine Mousseau, présidente des JMC de St-Boniface, en Israël




Le printemps dernier, les Jeunesses Musicales du Canada étaient chargées de recruter une chorale vraiment représentative du Canada français pour participer à l'Assemblée mondiale des chorales qui se tient en Israël cet été. Des auditions eurent lieu dans 110 centres, et 80 chanteurs furent choisis. Parmi eux se trouve Mlle Jeannine Mousseau, la présidente du centre JMC de St-Boniface. Après des répétitions intensives au Village JMC Orford, la chorale quittait Montréal à destination de Tel Aviv, le 19 juillet. Tous les membres des JMC du centre de St-Boniface se réjouissent de l'honneur qui échoit à leur présidente, seule participante de l'Ouest.

L'enquête sur le bilinguisme a coûté jusqu'ici $422,706

OTTAWA — Les communes ont appris que la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a coûté jusqu'ici $422,706. La commission, connue sous les noms de ses deux présidents "Laurendeau-Dunton" est entrée en fonction voici près d'un an.

Le renseignement, fourni à la demande d'un député de l'opposition, précise que la commission a dépensé $267,107 au cours de l'exercice ayant pris fin le 31 mars, et $155,600 depuis cette date. Selon les prévisions déposées aux Communes, la commission pourrait aller jusqu'à dépenser $2,238,707 avant le 31 mars 1965.

Jusqu'ici, apprend-on, la commission a fait appel aux services de 36 chercheurs. D'ici la fin de son mandat, elle en aura consulté 65 à titre permanent et 28 à titre temporaire.

Insuffisance de foin cette année au Manitoba

L'honorable George Hutton, ministre de l'Agriculture, prévoit une pénurie de foin pour les besoins des fermes manitobaines et encourage les fermiers à récolter toute source possible de foin cet été.

Certaines régions de la province surtout celles d'entre les lacs, de Ste-Rose et la partie nord-ouest subirent une trop longue période de sécheresse au printemps. Aussi les fermiers de ces régions dépendront en grande partie sur les récoltes fourragères soit d'alfalfa ou de grain du sud manitobain.

Le R. P. Henri Légaré revient dans l'Ouest

(Communiqué)

OTTAWA — Le R. P. Henri-F. Légaré, O.M.I., dont le successeur vient d'être nommé au poste de recteur de l'Université d'Ottawa, termine un rectorat de deux termes d'office qui a vu l'université réaliser de grand progrès sous sa direction.

Le Père Légaré a présidé aux destinées de l'université durant six ans, c'est-à-dire durant deux termes de trois ans chacun, et comme il était en même temps supérieur religieux de l'institution qu'il dirigeait, il ne peut en raison de cette dernière fonction, occuper le poste de recteur pour une troisième période de trois ans, et cela en vertu des constitutions de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.



T. R. P. H. Légaré, O.M.I.

Il vient de recevoir une obédience pour la province oblate du Manitoba, à laquelle il appartenait avant de venir à l'université.

Durant les six années de son rectorat, il a représenté l'université à travers le monde entier et cela d'une façon brillante et vraiment efficace.

Le Père Légaré, fervent défenseur du bilinguisme et du biculturalisme, fut pendant deux ans président de la Conférence nationale des universités et collèges canadiens, et président du comité des directeurs de l'agence administrative de cette Conférence, la Fondation des universités canadiennes.

Il a participé à plusieurs congrès nationaux et internationaux, au Canada, aux Etats-Unis et en Europe, et il est membre d'un grand nombre d'associations canadiennes et internationales.

(Suite à la dixième page)

10e assemblée annuelle des supérieurs religieux du Canada

OTTAWA (CCC) — La dixième assemblée générale annuelle des supérieurs majeurs des communautés canadiennes se tiendra à Ottawa, du 21 au 25 août 1964.

Le thème général proposé à la réflexion des participants, est "L'insertion fonctionnelle des instituts de vie consacrée dans la société d'aujourd'hui".

Les travaux de la troisième session du Concile réduits à l'étude de 6 schémas et de 6 "propositions"?

ROME (CCC) — Une Constitution (sur la Liturgie) et un Décret (sur les Moyens de Communications sociales) ont été les premiers fruits des deux premières sessions du Concile. Actuellement treize documents sont encore à l'ordre du jour.

Mais ces treize documents forment un condensé des nombreux schémas antérieurement proposés et il semble que six seulement de ces treize projets seraient encore considérés comme schémas proprement dits. Il s'agit des schémas sur l'Eglise, sur la fonction pastorale des évêques, sur l'oecuménisme, sur l'apostolat des laïcs, sur les sources de la Révélation et sur l'Eglise dans le monde moderne.

Six autres projets ne seraient plus considérés comme schémas proprement dits mais comme des "propositions". Il s'agit des projets sur les Eglises orientales, les missions, les religieux, les prêtres et la formation des prêtres, ainsi que celui sur les écoles catholiques. Le texte concernant le mariage serait soumis à un simple vote du Concile.

Des six schémas précités, trois seulement devront encore être entièrement discutés en sessions conciliaires. Il s'agit des schémas sur les sources de la Révélation, sur l'apostolat des laïcs et sur l'Eglise dans le monde moderne (schéma 17). Les trois autres, relatifs à l'Eglise, à la fonction pastorale des évêques et à l'oecuménisme, doivent encore être discutés partiellement.

Les schémas sur l'Eglise, sur l'oecuménisme et sur l'apostolat des laïcs sont considérés comme les documents les plus importants de la prochaine session qui s'ouvrira le 14 septembre prochain.

Lors de la refonte du schéma sur l'Eglise, la Commission théologique a tenu compte du vote concernant les évêques et le gouvernement des diocèses qui a été donné par le Concile lors de la retentissante congrégation générale du 30 octobre dernier.

Dans sa nouvelle version le schéma sur l'Eglise confirmera la collégialité des évêques. Au texte actuel s'est ajouté un chapitre sur l'Eglise des pauvres, problème soulevé à maintes reprises lors de la deuxième session conciliaire.

Le schéma sur l'oecuménisme a subi quelques modifications de structure: seulement trois des chapitres qui ont été portés à l'ordre du jour du Concile en sa deuxième session, n'ont subi aucune modification tandis que les chapitres sur la liberté de religion, la déclaration au sujet des juifs et le problème des grandes religions monothéistes ont été modifiés.

Lors de la refonte de ce schéma, le secrétariat de l'Unité des chrétiens a tenu compte de 471 interventions écrites ou orales émanant des pères conciliaires. Il a également été tenu compte des remarques faites par les observateurs des Eglises non-catholiques.

Le fameux schéma 17 (L'Eglise dans le monde moderne) dû à l'initiative du cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, serait réduit à 13 points. Il a été présenté à l'approbation de la Commission de coordination du Concile lors de sa dernière assemblée générale à Rome, le 26 juin. Il comprend une quinzaine de pages et un appendice de quelque 40 pages. Sa répartition répond à un voeu exprimé par le "Directoire" concernant l'attitude de l'Eglise face aux problèmes majeurs de notre temps, principalement en ce qui concerne les pays en voie de développement, la Faim dans le monde, l'accroissement de la population; la guerre nucléaire et, surtout, la Paix.

Le frère d'Ernest Hemingway fonde un nouveau pays

NEW YORK — M. Leicester Hemingway, frère cadet de l'écrivain Ernest Hemingway, décédé, a annoncé la fondation d'un nouveau pays: la république de Nouvelle-Atlantide.

Dans une interview publiée dans un journal new-yorkais, il affirme que la Nouvelle-Atlantide est le pays le plus petit et le plus humide du monde et qu'il compte un habitant.

M. Hemingway, qui est âgé de 59 ans, précise qu'il a édifié le pays de ses propres mains, sur un banc de sable situé au large de la côte ouest de la Jamaïque, avec 50,000 dollars de pierre et de terre provenant de la Jamaïque.

La société du crédit agricole a prêté plus de $300,000,000

OTTAWA — Le cinquième rapport annuel de la Société du crédit agricole, présenté à la Chambre des Communes le 2 juillet dernier, met en lumière l'expansion continue des demandes d'emprunts de la part des cultivateurs canadiens.

Au cours de l'année financière close le 31 mars 1964, la Société a approuvé un nombre record de prêts: 8,689, une augmentation de 17 pour cent, en comparaison à l'année précédente. Le montant total de ces prêts, $108,009,100 est aussi record et représente une augmentation de 19 pour cent pour la même période.

Au cours des deux dernières années, la Société a continué de prospérer mais son mode d'opération a quelque peu changé; elle a approuvé un plus grand nombre de prêts au lieu de prêter des montants plus élevés comme au cours des années passées.

Au 31 mars de cette année, la Société avait approuvé un total de 41,868 prêts représentant une valeur totale de $341,169,139.

Remboursement excellent

A la fin de l'année financière, le remboursement des prêts était excellent, dans 95 pour cent des cas, et le remboursement par anticipation de paiement s'élevait à $18,502,554.

Les frais d'administration de la Société se sont élevés à $3,572,278 au cours de l'année, une augmentation de 12 pour cent en comparaison à 1962-63.

La différence entre le taux d'intérêt de 5 pour cent exigé sur les prêts consentis aux cultivateurs détermine principalement la situation financière de la Société.

En raison de l'insuffisance de la marge entre les deux taux d'intérêt, la Société a encouru durant l'année visée une perte d'exploitation de $1,118,796. La Société a récupéré cette perte par un vote de la Chambre des Communes.

Le président de la Société, M. George Owen, a fait remarquer que le but de la Société est d'aider les familles agricoles canadiennes, par l'entremise du bon usage du crédit, à adopter des méthodes modernes et efficaces pour améliorer leurs revenus et maintenir leurs positions sur les marchés domestique et étranger.

Le personnel de la Société est à la disposition des agriculteurs dans quelque 169 bureaux locaux situés dans les régions agricoles d'un bout à l'autre du pays.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi, au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 4-3413)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an $4.50; deux ans $6.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Sérénade estivale

Le prince du Fado, Rui Mascarénas, sera l'invité et la vedette de Sérénade estivale, le lundi 20 juillet à 9 heures du soir.

Ce jeune premier de la chanson internationale est bien connu des habitués des émissions de variétés de Radio-Canada. Il a participé à l'émission Bras dessus, Bras dessous, consacrée au folklore mexicain. Il a aussi été invité à Votre choix, quand l'ambassadeur du Portugal à Ottawa a été l'hôte de Monique Lepage. Sa présence à Sérénade estivale permettra une fois de plus d'apprécier son talent exceptionnel.

Ce fils d'un général, gouverneur d'une province portugaise au Mozambique, décide de sa carrière lorsqu'il obtint le premier prix décerné lors d'un concours radiophonique, à Lisbonne. Son succès lui valut divers engagements dans son pays, au Brésil et en Espagne. Il représenta son pays au Festival de la chanson en Italie où, pendant cinq mois, il conquit les Italiens en interprétant ses chansons dans leur propre langue.

A Paris, il reçut la consécration définitive avec ses récitals à l'Olympia, à l'A.B.C. et à Bobino.

Rui Mascarénas a enregistré plus d'une centaine de chansons et en particulier le Fado, chant national portugais. Sa connaissance des langues étrangères, notamment du français, de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien et de l'allemand, fait qu'il réussit presque toujours à se faire comprendre des auditeurs.

En Angleterre, en Hollande, en Suisse, en Italie, les commanditaires s'assurent ses services pour des émissions radiophoniques d'une heure. Lorsqu'il quittera Montréal, il ira remplir des engagements au Portugal, en France, en Espagne et en Angleterre.

A Sérénade estivale du 20 juillet, Rui Mascarénas chantera Adios, Jura me, les Gitans, Nostalgie, une chanson du folklore portugais.

Nos longs métrages

Le samedi 18 juillet à 8 h. 30, "Le Chevalier du château maudit", film de cape et d'épée de Mario Costa, avec Massimo Serato, Irène Tunc et Pierre Cressoy. Au XIIe siècle, après avoir emprisonné son oncle, un usurpateur veut épouser la fille de celui-ci pour affermir son pouvoir dans le comté Italien de Valgrade.

Et à 10 h. 30, "Les Prisonniers du mal", mélodrame avec Francisco Rabal, May Britt et Bernard Blier. A cause de son amour pour un jeune Polonais atteint de la lèpre, une jeune Russe athée éprouve le besoin de prier.

Le dimanche 19 juillet à 9 h. 00, "L'Engrenage", étude de moeurs avec Jean Houde, Monique Messine et Lucien Rainbourg. Une étudiante incite un jeune cinéaste à persévérer malgré des tentatives malheureuses au cinéma.

Et à 10 h. 30, "Le Chevalier de Belle-Epée", film de cape et d'épée avec Larry Parks et Marguerite Chapman. Au XVIIe siècle, un lieutenant chargé d'une mission auprès d'un maréchal, tombe dans un piège que lui tend ce dernier.

Le lundi 20 juillet à 10 h. 30, "Mon gosse de père", comédie avec Maurice Teynac, Jean Tissier et Adolphe Menjou. Un jeune homme trouve son père peu sérieux et veut lui faire accepter sa conception de la vie.

Le mardi 21 juillet à 10 h. 30, "La Maison de l'ange", drame psychologique avec Elsa Daniel, Lautaro Murua et Guillermo Battaglia. Un jeune député devant se battre en duel est logé chez un politicien dont les trois filles sont élevées dans la crainte du péché, avec une austérité et une rigueur qui ne font qu'éveiller leur curiosité.

Le jeudi 23 juillet à 9 h. 00, "Dieu a besoin des hommes", drame religieux de Jean Delannoy avec Pierre Fresnay, Madeleine Robinson et Daniel Gélin. Le curé de l'île de Sein a quitté la paroisse. Les paroissiens supplient le sacristain de prendre la place de celui-ci.

Le vendredi 24 juillet à 8 h. 30, "Ma soeur et moi", comédie sentimentale de Dino Risi, avec Mariza Allazio, Maurizio Areva et Renato Salvatori. Deux jeunes Romains s'éprennent chacun de la soeur de l'autre.

Et à 10 h. 30, "Le Bateau d'Emile", comédie de moeurs de Denys de la Patellière, d'après le roman de Georges Simenon, avec Lino Ventura, Annie Girardot, Pierre Brasseur et Michel Simon.



Sans Cérémonie, nouvelle série d'émissions qui passeront à CBWFT à compter du vendredi 24 juillet, à 8 h. 15 du soir. L'animateur de la série sera Jacques Ouvrard (à droite). Le chanteur Georges Laflèche (à gauche) fera les frais de la musique. Leur premier invité sera M. Georges Forest, homme d'affaires de St-Boniface.

Au poste CBWFT

SAMEDI 18 JUILLET
5.00—Illusions amusantes
5.15—Sports d'été
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Temps présent
7.30—Rencontre des musiciens
8.00—A livre ouvert
8.30—Billet de faveur: "Le Chevalier du château maudit"
10.00—Détective international
10.30—Cinéma: "Les Prisonniers du mal"

DIMANCHE 19 JUILLET
4.00—Sports du monde
5.00—Festival Charlie Chaplin
5.30—L'Homme et le fleuve
6.00—Connaissance du monde
7.00—Robin des Bois
7.30—Temps présent
8.00—En reprise
9.00—Cinéma du dimanche: "L'Engrenage"
10.30—Cinéma: "Le Chevalier Belle-Epée"

LUNDI 20 JUILLET
5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Ouragan
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Les Travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Rouli-roulant
9.00—Sérénade
9.30—Premier prix
10.00—Copain, copain
10.30—Cinéma: "Mon gosse de père"

MARDI 21 JUILLET
5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Au clair soleil
6.15—Nouvelles
6.30—Courrier du cinéma
7.00—Caméra '64
7.30—Gendarmerie Royale
8.00—Au chien d'or
8.30—Jeunesse oblige
9.00—Lune de miel
9.30—Bonsoir amitiés
10.00—Sur la corde raide
10.30—Ciné-club: "La Maison de l'ange"

MERCREDI 22 JUILLET
5.15—Roquet belles oreilles
5.45—Kosmos 2001
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Temps présent
7.30—Plus on est de fous
8.00—Dans tous les cantons
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Airs de Paris
10.00—Affaires publiques
10.30—Filet d'acier

JEUDI 23 JUILLET
5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Le Roi de la jungle
6.15—Nouvelles
6.30—Courrier du cinéma
7.00—Afrique noire, d'hier à demain
7.30—Le Chevalier de Maison-Rouge
8.00—Cinéma de Paris: "Dieu a besoin des hommes"
9.30—Hollywood présente
10.30—Relais d'Europe

VENDREDI 24 JUILLET
2.45—Coupe Davis
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Vingt ans express
7.30—Denis la petite peste
8.00—Fenêtre sur scène
8.15—Sans cérémonie
8.30—Cinéma international: "Ma soeur et moi"
10.15—Peintres d'aujourd'hui
10.30—Cinéma: "Le Bateau d'Emile"

Radio-Canada mobilisera pour les fêtes du centenaire en '67

CHARLOTTETOWN — Le président de la Société Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, a déclaré que la radio d'Etat se propose de fournir au point de vue programmation le plus grand effort de son histoire en prévision des fêtes du centenaire de 1967.

"Cet effort sans précédent fera appel à tous nos moyens, à tout notre personnel et à tous nos talents créatifs", a dit M. Ouimet, qui a pris la parole devant le comité du centenaire de la Confédération.

D'ici 1967, Radio-Canada se propose une série de programmes spéciaux tant à la radio qu'à la télévision sur une variété de sujets comme par exemple les grands fleuves canadiens, les guerres, les Pères de la Confédération, chacune des dix provinces, les coureurs des bois et les explorateurs et le rôle des Canadiens dans les affaires internationales.

Au cours de l'année du centenaire elle-même, il y aura une "activité considérable" en ce qui a trait au reportage des événements qui se dérouleront à travers tout le pays.

Bonne entente

On s'efforcera tout au cours de ces programmes de favoriser un rapprochement entre Canadiens d'expression anglaise et ceux de langue française, afin que les deux groupes ethniques se connaissent mieux mutuellement.

"C'est mon opinion personnelle que le grand degré d'intercommunications et d'échanges interculturels entre les Canadiens français et les Canadiens anglais engendrés par les fêtes du centenaire à l'heure actuelle et tout au cours des trois prochaines années peuvent être le début d'un procédé qui pourrait rétrécir de façon substantielle le fossé qui sépare actuellement les deux groupes ethniques", a dit le président de la société de la couronne.

"Au fur et à mesure que nous apprendrons à nous mieux connaître, nous nous mettrons peut-être à réfléchir et à agir davantage comme des Canadiens, que nous vivions au-delà des montagnes Rocheuses, en Colombie-Britannique, ou dans la province de Terre-Neuve aux côtes rocailleuses, ou dans n'importe quelle région entre ces deux extrémités.

"A mesure qu'ils apprendront à se mieux connaître, je crois que Jean et John réaliseront que leurs soupçons sont mal fondés, que leurs craintes se sont dissipées, que leurs préjugés sont injustifiables".

Au Sacré-Coeur

Dames de Ste-Anne Pèlerinage

Pour les dames ou autres personnes qui n'auraient pas lu les deux derniers numéros du journal, nous répétons encore une fois que le pèlerinage annuel à Ste-Anne aura lieu le mercredi 22 juillet, avec départ à 9 h. moins quart, devant l'église.

Le coût du voyage par autobus aller-retour est de $1; n'oubliez pas d'apporter votre dîner.

Tous, messieurs et dames, sont invités à prendre part à ce pèlerinage.

Déjeuner-communion

Puisque la fête de sainte Anne tombe un dimanche cette année, il a été décidé de rehausser cette belle fête en invitant toutes les dames de notre congrégation à un déjeuner-communion, le 26 juillet, après la messe de 9 h. Venez toutes en grand nombre!

Décès

A sa résidence, rue William, le 26 juin, est décédé M. Joachim Roy, âgé de 79 ans. Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. L'inhumation se fit au cimetière de St-Norbert, dans le lot familial.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Sarah; un fils, Raymond, de Montréal, Qué.; deux filles, Marie (Mme Armand Trudel), de Winnipeg, et Rose (Mme Raymond Larivière); 12 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

L'Eglise accepterait un jour des hommes mariés à la prêtrise

BOSTON (CCC) — Dans l'avenir l'Eglise catholique acceptera que des hommes mariés accèdent à la prêtrise, a déclaré le cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston, au cours d'une interview télévisée accordée à l'occasion du 25e anniversaire de sa promotion à l'épiscopat. Cette réforme n'est pas imminente, a-t-il ajouté, "mais elle viendra".

Abordant le sujet du contrôle des naissances et la position prise par l'Eglise catholique à ce propos, le cardinal a dit: "L'Eglise, à tous les niveaux, encourage les recherches dans cette voie. J'estime personnellement qu'avec la théorie de la fécondité cyclique, on parviendra à mettre au point des méthodes de contrôle des naissances sans avoir recours à des moyens artificiels".



Quatre provinces ont leur drapeau officiel

MONTREAL — Le Canada, qui ne possède pas de drapeau officiel depuis près d'un siècle, deviendra l'un des pays à posséder le plus de drapeaux au monde, si les provinces imitent Ottawa en se choisissant des bannières provinciales.

Les provinces, qui peuvent déjà se servir de l'Union Jack et du Red Ensign, auxquels s'ajoutera bientôt le drapeau à feuilles d'érable, ont commencé sans bruit à se choisir des pavillons provinciaux.

Une enquête de la Presse Canadienne montre que quatre provinces ont déjà leur drapeau officiel, deux autres se préparent à en adopter et l'une, Terre-Neuve, a le choix entre deux drapeaux locaux.

L'Ontario et la Saskatchewan contemplent tous les deux la possibilité de se choisir des drapeaux officiels, et l'Ile du Prince-Edouard vient d'en adopter un.

La Nouvelle-Ecosse possède son drapeau depuis près de trois siècles. Le Québec, en 1948 et la Colombie-Britannique, en 1960, ont adopté leur propre bannière par une simple décision de leur cabinet.

Le Manitoba, qui s'est décidé à remplacer l'Union Jack par le Red Ensign, a passé une loi rendant officiel l'usage du Red Ensign comme drapeau dans les écoles publiques.

Telle qu'elle est actuellement, la loi de l'Alberta permet aux écoles d'arborer soit l'Union Jack, le Red Ensign ou le drapeau à feuilles d'érable. Le Premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Robichaud, a déclaré qu'il sera "parfaitement satisfait du drapeau national".

Nouveau drapeau provincial

L'Ile du Prince-Edouard, qui célébrait le 100e anniversaire de la Conférence de la confédération à Charlottetown, s'est choisi sans bruit un drapeau le printemps dernier. La législature a approuvé à l'unanimité une bannière portant les armoiries de la province: une île avec un chêne et trois arbrisseaux, représentant les trois comtés, au-dessus d'un lion.

Le Premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, qui a déclaré que le drapeau à feuilles d'érables ne lui "disait rien" a annoncé à Londres récemment la possibilité que sa province se choisisse aussi un drapeau.

La Corporation du centenaire et du jubilé de la Saskatchewan, instituée afin d'organiser les célébrations qui marqueront le 60e anniversaire de cette province en 1956 et le centenaire du Canada en 1967, a l'intention de choisir un drapeau provincial.

La Nouvelle-Ecosse possède le plus vieux drapeau canadien et le seul qui fut approuvé par une charte royale.

Le choix de Québec

Québec s'est donné sans bruit un drapeau le 21 janvier 1948 à la suite de quelques manifestations nationalistes. Le Premier ministre de l'époque, M. Maurice Duplessis, s'était simplement levé à la Législature, lors de l'ouverture de la session de l'après-midi, et avait annoncé que le nouveau drapeau de la province flottait déjà au mât du parlement.

Terre-Neuve s'est créé un Red Ensign à elle en remplaçant les armoiries du Canada par ses propres armoiries. Mais plusieurs citoyens considèrent comme le vrai drapeau, le tricolore, rose, blanc et vert.

Ce tricolore a été créé il y a plus d'un siècle comme symbole de paix entre les colons irlandais et les autres colons. Lorsqu'ils transportaient du bois à leurs églises, les colons irlandais arboraient une bannière verte et les autres colons, une bannière rose. Ces bannières ont donné lieu à de nombreux actes de violence jusqu'au jour où le différend ayant été réglé, on célébra l'événement en réunissant sur un même drapeau les deux couleurs auxquelles on ajouta le blanc de la neutralité.

Mgr Cimichella, évêque auxiliaire, consacré jeudi

Son Excellence Mgr André-Marie Cimichella, o.s.m., récemment nommé évêque auxiliaire de Montréal et évêque titulaire de Quiza, a été consacré en l'église Notre-Dame de Montréal, le jeudi 16 juillet, par Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, assisté de leurs Excellences Mgr Bélanger et Mgr Grégoire, tous deux évêques auxiliaires à Montréal.

Mgr André-Marie Cimichella est né à Grotta Santo Stefano, dans le diocèse de Bognoregio, province de Viterbe, en Italie, le 21 février 1921. A l'âge de cinq ans, il suivait ses parents au Canada.

Il fit ses études primaires à l'école paroissiale Notre-Dame du Mont-Carmel et ses études secondaires au Collège de Montréal, puis au Collège des Servites à Ottawa, où il fit profession le 15 septembre 1939. Après ses études philosophiques et théologiques chez les Pères Dominicains à Ottawa, il fut ordonné prêtre le 26 mai 1945.

Dès ce moment, il devient Maître des Novices dans sa communauté, puis Supérieur de la maison des Servites à Winnipeg, puis peu de temps après, curé des Italiens de cette ville. En 1955, il devient prieur et curé de la paroisse italienne de Notre-Dame du Mont-Carmel à Montréal et y demeura jusqu'à sa récente nomination comme supérieur provincial des Servites de Marie au Canada. Avant de devenir supérieur provincial de sa communauté le 19 mai 1964, Mgr Cimichella avait occupé plusieurs postes importants au sein de l'Ordre des Servites au Canada, à savoir: assistant-provincial et délégué officiel de sa province religieuse au dernier chapitre général des Servites en Italie.

Mgr Cimichella était jusqu'à sa nomination comme évêque auxiliaire à Montréal, le troisième supérieur provincial de la province servite canadienne.

TRIBUNE LIBRE

M. le rédacteur,

La peine de mort

La peine de mort et la forme d'exécution que nous avons héritées des britanniques, la pendaison par le cou, embarrassent de plus en plus ceux qui croient encore à sa valeur exemplaire, ou du moins, les rendent plus hésitants. Deux affaires d'actualité en sont la preuve: l'assassin "Père Noël" de Montréal, Georges Marcotte, bénéficie d'un troisième sursis, sur l'intervention du gouverneur général, et une longue enquête judiciaire se poursuit au Québec sur le procès d'un homme pendu il y a huit ans, enquête ordonnée par un gouvernement et suscitée par une thèse d'un journaliste.

On n'était pas aussi pointilleux il y a cent ans. Une cour martiale instituée par le gouvernement provisoire de Riel à Fort Garry passait un certain Thomas Scott par les armes, en 1870. En 1885, une poignée d'avocats de l'Ontario obtenait la pendaison de ce même Riel à Regina — bourgade encore naissante devenue la capitale des "Territoires du Nord-Ouest" d'alors. Scott n'était qu'un remueur brutal, mais les juristes investis par la justice officielle supprimaient l'homme le plus prestigieux de l'Ouest.

On n'était pas assez méticuleux, certes, car ces deux exécutions, liées l'une à l'autre, allaient modifier profondément l'histoire du Canada jusqu'à nos jours. L'histoire de Riel écrite par E. B. Osler peut donner aujourd'hui une idée d'ensemble et un point de vue honnête sur la tragique aventure de Louis Riel, qu'il importe de comprendre à la veille de deux centenaires. Le livre est actuellement en vente à la librairie de St-Boniface, 133, avenue Provencher.

LECTEUR.

Une rencontre de séminaristes africains

STELLENBOS (CCC) — Une rencontre, d'un genre nouveau en Afrique, a lieu ces jours-ci au Grand Séminaire St-Pierre, à Hammanskraal, une des grandes missions africaines, de l'archidiocèse de Pretoria.

Il s'agit d'une réunion des séminaristes de tous les grands séminaires des diocèses de l'Union sud-africaine et du Basutoland. "L'Eglise d'aujourd'hui" est le thème de la rencontre, qui se place dans le cadre des festivités qui ont lieu à l'occasion de l'inauguration du nouveau grand séminaire St-Pierre.

L'inauguration est présidée par le R. P. Aniceto Fernandez, maître général de l'ordre des Dominicains. Il y a six grands séminaires en Afrique du Sud et au Basutoland.

Fonds de Défense St-Onge

La Liberté et le Patriote
Fonds de défense St-Onge
M. Clément LeClaire, trésorier,
619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Ci-inclus don de $ .... pour le fonds de défense St-Onge et associés

Nom ....

Adresse ....

Ville ....

Appel

Ils étaient doux, ces douze parents,
Qui, écoutant leurs sentiments,
Se sont dit, pour nos enfants,
Bravons, s'il faut, l'emprisonnement.
A d'autres les "mais" et "d'autre part"
Les "cadres", la "loi", et le "plus tard"
Qu'ils montent, nos jeunes, dans l'autocar
Avec leurs copains, sans retard.

Réponse

Chers doux lutteurs contre l'injustice
Permettez-moi (sans préjudice)
A vos côtés comme accomplice
Par un p'tit don d'entrer en lice.

(Nous publierons la dernière liste des bienfaiteurs du fonds de défense St-Onge, la semaine prochaine.)

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1914)

Le "Daily Mail" de Montréal appuyait la demande faite pour que l'hymne "O Canada" soit officiellement reconnu comme l'hymne national de tous les Canadiens. A ce propos le "Calgary Herald" approuve lui aussi la pratique nouvelle de chanter "O Canada" au début des assemblées publiques et "God Save The King" en terminant. Le rédacteur du journal albertain déclarait: "Il n'y a rien qui s'oppose à ce que l'on témoigne autant de respect pour l'hymne canadien que pour l'hymne national anglais". (Cinquante ans plus tard on en est encore à se décider quel sera officiellement notre hymne national.)

Au cours des cinq années qui ont précédé 1914, la population catholique des Etats-Unis passait de 91,972,266 à 98,781,324, soit une augmentation de 7 millions.

Les villes les plus populeuses des Etats-Unis étaient New York (5,335,537), Chicago (2,393,325), Philadelphie (1,657,810), St-Louis (734,667), Boston (733,802), Cleveland (639,431), Baltimore (579,590), Pittsburg (564,878), Detroit (537,650). De plus il y avait 52 villes dont la population allait de 100,000 à 500,000.

Mgr L.-P.-A. Langevin, O.M.I., célébrait une messe sur la tombe du R. P. Aulneau, S.J., au Fort St-Charles, sur le bord du Lac des Bois. Comme on le sait, c'est là que le fils de La Vérendrye et toute sa compagnie d'explorateurs, dont le Père Aulneau, furent massacrés par les indigènes en 1736.

MM. Vigor Rho et Alfred Dupuis, de Winnipeg, accompagnés de M. Arthur Guertin, de Ste-Agathe, entreprenaient un voyage à Montréal en automobile en passant par les Etats-Unis. La nouvelle ne dit pas combien de temps cette randonnée a pris, mais il est permis de supposer que ce voyage a été assez long.

Il y a 40 ans (1924)

Un contingent de Mennonites s'élevant à 1,122 personnes avait débarqué à Québec. Ces colons se rendaient à Rosthern, Sask. On dit que c'était le contingent d'immigrants le plus fort à débarquer à Québec jusqu'alors.

La session parlementaire fédérale prenait fin dans un débat très orageux qui s'était prolongé tard dans la nuit. Il s'agissait de la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson et la motion demandant cette construction avait été battue. Cependant le gouvernement Mackenzie-King avait réussi à surmonter un vote de censure porté contre son gouvernement.

M. Henri Lacerte remplaçait M. Hormidas Béliveau au poste de président de l'AEC-FM. Le comité exécutif remerciait le président sortant de charge pour le magnifique travail accompli pendant son stage.

La province de la Saskatchewan mettait fin à la prohibition et se prononçait en faveur de la régie par le gouvernement de la vente des boissons alcooliques. Le rédacteur de **La Liberté** déclare que les Manitobains devront faire preuve d'un même bon sens afin de mettre fin au débit clandestin des boissons qui régnait alors à travers toute la province.

Les citoyens de St-Claude célébraient avec enthousiasme la fête nationale des Français, le 14 juillet. Un programme s'étendant à toute la journée avait amusé les jeunes et les vieux, les citoyens et les visiteurs.

Il y a 30 ans (1934)

La France et l'Angleterre tentaient de ramener l'Allemagne dans le bercail de la Société des Nations afin d'assurer la paix du monde. En même temps Hitler ordonnait l'exécution de 77 chefs militaires qui s'opposaient à son régime.

Le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec admettait à la pratique de la médecine 119 nouveaux diplômés des universités de cette province.

La région de Trois-Rivières, Qué., célébrait le troisième centenaire de sa fondation. Un éditorial paru dans **La Liberté** faisait remarquer que les premiers explorateurs et les premiers missionnaires à venir à la Rivière Rouge étaient originaires de cette région.

Il y a 20 ans (1944)

A l'occasion de l'intronisation de Mgr P. F. Pocock sur le siège épiscopal de Saskatoon on rendait public la promotion de M. l'abbé Maurice Baudoux au rang de prélat domestique. Tous savent que Mgr Baudoux est maintenant archevêque de St-Boniface.

M. l'abbé Louis-Alphonse Fortin, pendant un quart de siècle chapelain de l'hôpital St-Boniface, fêtait le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale.

M. l'abbé J.-A. Foisy, vicaire à la paroisse de Montmartre, Sask., quittait ce poste pour devenir aumônier militaire outre-mer. Il était remplacé par M. l'abbé Léon Savoie.

M. l'abbé I.-E. Zielonka, curé de la paroisse St. John Cantius de Winnipeg, était élevé au rang de prélat domestique de Sa Sainteté. Plus tard Mgr Zielonka recevait la dignité de protonotaire apostolique et fut nommé vicaire-général de l'archidiocèse de Winnipeg.

Il y a 10 ans (1954)

Les lauréats au concours de l'ACFC de la Saskatchewan étaient: grade XII, Thérèse Minne, de l'école séparée de Laflèche, gagnante du trophée Gravel ayant obtenu 95 pour cent aux examens; grade XI, Doris Robin, école du village de Marcelin; grade X, Claire Boudreau, école du village de Debden; grade IX, Marthe Robin, école du village de Marcelin; grade VIII, Marie Strohhofer, école du village de Willow-Bunch, et Céline Gaudet, école Gaudet, St-Isidore de Bellevue; grade VII, Albina Labonté, école du village de Debden, et Daniel Couture, école du village de Ferland; grade VI, Regina Strohhofer, école du village de Willow-Bunch, et Allan Stangby, école La Plaine, Duck Lake; grade V, Maurice Champigny, école du village de Willow-Bunch, et Bernadette Bru, école de Jackfish Creek, Jackfish Lake; grade IV, Lillian Tuzik, école du village de St-Front, et Doris Kleine, école La Plaine, Duck Lake.

Le Canada remettait un chèque au montant de $1,356,267 à l'ONU pour compléter sa contribution pour l'année 1954. La contribution du Canada était la troisième en importance de tous les pays appartenant à l'ONU et celle de 1954 était de 90 pour cent supérieure à la contribution de 1953.

A Montréal, le R. P. Gérard Jolicoeur, S.J., était élevé au sacerdoce. Peu après son ordination, le Père Jolicoeur revenait au Manitoba, où il chantait sa deuxième grand-messe solennelle à Haywood, son ancienne paroisse.

La paroisse de Prud'homme, Sask., fêtait le 50e anniversaire de sa fondation. Mgr Maurice Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Boniface et ancien curé de la paroisse, présidait ces fêtes.

Son Exc. Mgr Basile Ladyka, O.S.B.M., évêque de tous les ukrainiens catholiques du Manitoba, fêtait son jubilé d'argent épiscopal. Il avait été sacré évêque en la cathédrale d'Edmonton (rite latin).

Le R. P. G. B. Flahiff, C.S.B., était nommé supérieur général de la congrégation des prêtres de St-Basile pour l'Amérique du Nord. La congrégation des prêtres de St-Basile fut fondée en France en 1800 et le premier établissement de cette communauté au Canada fut fondé à Toronto en 1852 par Mgr de Charbonnel. (Comme on le sait le supérieur général d'alors est aujourd'hui l'archevêque de Winnipeg.)



Le dimanche des Missions, le 18 octobre, a été fixé comme date de canonisation des 22 martyrs d'Ouganda, Afrique, représentés dans la peinture ci-haut. Convertis par les Pères Blancs, ils moururent martyrs, la plupart sur un bûcher, au 19e siècle pour avoir refusé de renier leur foi catholique. Ils furent béatifiés en 1920. La Congrégation des Rites a accepté, le 7 juillet dernier, la validité de deux guérisons miraculeuses obtenues par leur intercession. (Photo NC)

Editorial

Allocations aux jeunes de 16 à 18 ans qui continueront à fréquenter l'école

La Chambre des communes a approuvé en troisième lecture, le 7 juillet, une loi qui pourrait induire beaucoup de parents et de jeunes gens à envisager pour ces derniers un prolongement très utile de leur carrière scolaire. En effet le gouvernement paiera, à partir du premier septembre de cette année, dix dollars mensuellement, pendant douze mois de l'année, aux parents dont l'enfant, âgé de 16 à 18 ans, poursuit son éducation à plein temps.

C'est un geste qui, dans un sens, ajoute deux années de bénéfices au plan d'allocations familiales en vigueur depuis 19 ans. Pour des raisons particulières on n'en a pas fait une simple extension de la loi de 1945. Une des raisons c'est que la province de Québec avait devancé toutes les provinces et Ottawa dans ce champ d'encouragement à la scolarité, par des allocations semblables en vigueur depuis trois ans. La nouvelle loi fédérale devait, par conséquent, tenir compte des modalités de ces subventions dans la province "arriérée".

La loi, présentée en Chambre en première lecture, le 2 juillet, n'a pas donné lieu à controverse sur le principe, tous les partis étant favorables au projet. On a demandé, naturellement, pourquoi le gouvernement avait retardé la mise en vigueur de cette promesse, pourquoi on tenait compte avec tant d'assiduité de la situation québecoise au lieu de traiter toutes les provinces sur le même pied, pourquoi les paiements se termineraient à la fin de la dix-septième année de l'élève au lieu de correspondre à la fin de ses études de high school. (Il y a en Ontario, une treizième année d'études qu'on atteint souvent après l'âge de 18 ans.)

Plusieurs députés demandèrent si les "mères" de Québec retireraient plus de bénéfices que les "mères" d'autres provinces, tandis que d'autres exprimèrent des soupçons dans le sens contraire. Si le gouvernement de Québec continuait son système et recevait un dédommagement équivalent d'Ottawa, qui obligerait M. Lesage à utiliser l'argent reçu pour des fins scolaires? Ainsi en étudiant le débat sur cette mesure les jeunes qui poursuivent leurs études apprendraient en même temps les complexités politiques du Canada. En fin de compte, le système québecois a été modifié par la suite pour couvrir 12 mois. A remarquer que la loi fédérale prévoit des paiements du même genre aux parents d'enfants de 16 et 17 ans qui sont à leur charge et qui ne peuvent pas poursuivre des études secondaires à cause de maladie physique ou mentale.

Il a fallu presser la discussion quelque peu parce que Mlle Judy LaMarsh, ministre de la Santé et du Bien-Etre est fermement décidée de mettre le système en vigueur au mois de septembre 1964 et elle s'est délectée à décrire aux membres la machinerie qui n'attendait que leur mot pour démarrer dans ce but. D'ailleurs elle a joué à merveille ce rôle de bienfaiteur. "J'ai offert de faire imprimer mon image et mon nom sur ces chèques," avouait-elle, "mais les autres membres du cabinet ne m'appuyaient pas."

Voici des renseignements qui ont été donnés à la Chambre sur ce projet:

1. Depuis 1945, le gouvernement fédéral a versé plus de 6 milliards et demi de dollars en "allocations familiales".

2. En dehors de Québec il y a 502,000 personnes dans le groupe de 16 à 18 ans dont 350,000 fréquentent l'école. Parfois une aide modeste suffit à encourager ces enfants à continuer leur formation ou à les stimuler à suivre des cours d'entrainement dans divers métiers.

3. Il y a environ 25,000 jeunes qui cessent d'aller à l'école à cause de maladie physique ou mentale et qui ne touchent pas aux prestations d'invalidité avant leur 19e année.

4. Dans la plupart des provinces il n'y a pas d'obligation légale à fréquenter l'école après la 16e année d'âge.

5. Pour profiter de ces nouvelles allocations il faut en faire la demande, dont les formules bilingues seront expédiées d'ici quelques semaines.

6. Cette "extension" des allocations familiales aux adolescents coûtera environ 61 millions de dollars par année.

7. Les arrangements seront confiés généralement à dix bureaux régionaux. Il y aura possibilité de paiements rétroactifs pour les élèves qui n'auront pas fait la demande à temps, avec limite d'un an. Les enfants dans les institutions, à charge de l'institution, n'en bénéficient pas. Il suffirait que les parents résident au Canada, pour toucher ces paiements, à l'avantage d'un enfant qui poursuit ses études ailleurs, par exemple, aux Etats-Unis.

8. Tous les parents ayant des enfants éligibles, selon les classeurs du service d'allocations familiales, recevront un avis bilingue, avec le chèque des allocations pour le mois d'août. On y insérera une formule de demande ainsi qu'une enveloppe. Le mois du 18e anniversaire de naissance verra cesser les chèques. Pour recevoir ces chèques, l'étudiant doit fréquenter une école de jour, à plein temps.

* * *

Les membres du parlement ont amplement signalé la raison principale de ce geste. Il faut aider les jeunes d'aujourd'hui à faire face à la situation sociale et économique du monde moderne. La loi tombe sous le ministère du Bien-Etre précisément parce qu'elle veut promouvoir non pas tellement l'instruction en elle-même mais l'instruction en tant que moyen de plus en plus nécessaire dans la lutte pour la vie; elle veut écarter le chômage. Tous ont admis que la somme de $120 par année ne remplace pas ce qu'un jeune peut gagner en acceptant un travail au lieu de continuer son éducation. Mais elle peut avoir une influence décisive sur ceux qui hésitent. La loi ne peut pas remplacer la conviction mais elle peut la stimuler. Elle peut aussi avoir un effet décisif auprès des parents dont les jeunes entrent dans leur 17e année au cours de l'année scolaire qui s'ouvre. Un peu d'aide pendant la moitié de l'année les incitera à appuyer un peu plus les jeunes en vue de l'obtention d'un diplôme.

Que la province de Québec ne cesse de donner ainsi un exemple entraînant aux autres provinces.

Le Concile adopterait une nouvelle méthode de travail

ROME (CCC) — Il semble que les activités ou plutôt le programme des travaux de la troisième session du Concile oecuménique Vatican II pourrait différencier quelque peu avec l'ordre du jour des deux premières sessions.

On songerait à ne plus réunir chaque matin l'épiscopat mondial dans l'Aula conciliaire qu'est la basilique St-Pierre, mais une non moins grande activité serait menée par les conférences épiscopales nationales établies dans presque tous les pays.

C'est du moins ce que révèle l'agence de presse suisse "Kipa".

Il semblerait aussi que l'on pourrait en arriver à n'organiser que deux ou trois congrégations générales par semaine, laissant ainsi une grande liberté d'étude aux évêques réunis en Conférences épiscopales qui désigneraient le porte-parole aux congrégations générales.

Cette nouvelle méthode de travail envisage également de réduire le nombre d'interventions sur un même thème. Elle accélérerait les travaux dont la phase finale se tiendrait au cours d'une quatrième session.

LE RÉVEIL DU QUÉBEC

Par le R. P. Germain Lesage, O.M.I., D.Ph., D.Sc.Soc., D.èsL., D.D.C., D.Th.

Devant le bouillonnement qui, depuis quelques années, brasse le Canada français, principalement le Québec, beaucoup se demandent: Mais qu'est-ce qu'ils veulent, ces gens-là? Certains, impressionnés par les outrances verbales et les violences criminelles de petits groupes métropolitains, voient là-dedans une manifestation d'infantilisme ou une crise d'adolescence.

Tel n'est pas mon avis. Il est puéril de croire que les Canadiens français, en tant que groupe national, manquent de maturité. Une comparaison avec les autres peuples fait ressortir leur équilibre et la profondeur de leurs réactions. Bien loin d'être une crise de galopins, l'évolution actuelle du Québec est la prise de conscience d'une nationalité adulte qui veut une place au soleil. Ce que le Canada français veut, c'est le libre épanouissement de sa culture.

COURANTS MULTIPLES

L'éveil actuel du Québec diffère des crises antérieures par deux caractéristiques principales: il soulève la masse populaire et il est positif. Tandis que les mouvements de 1837, de 1904 ou de 1935 étaient le fait d'un petit groupe de jeunes qui s'opposaient à la culture anglo-saxonne, celui de 1960 rencontre des sympathies dans toutes les couches sociales et ne s'attaque à personne. C'est tout le peuple qui veut prendre, par lui-même, la conduite de son destin. Que les autres fassent ce qu'ils veulent: mais nous, disent les nationalistes, nous voulons vivre tels que nous sommes et avec plénitude.

Cette évolution, vraisemblablement irréversible, de la pensée canadienne-française, se manifeste pratiquement chez tous les jeunes, chez la grande majorité des éducateurs laïcs, chez une forte proportion d'hommes d'affaires. Le clergé, dans l'ensemble, reste prudemment sur la réserve, considérant que cette question est d'ordre temporel et ne concerne pas l'Eglise en tant que telle. Les hommes politiques manoeuvrent, sans se prononcer catégoriquement, de manière à survivre aux mouvements populaires. Les intellectuels d'âge mûr, quoique généralement nationalistes, s'opposent presque tous à une brisure politique. La force du courant canadien-français actuel apparait dans toutes les sphères: artistique, intellectuelle, éducative, sociologique, économique, politique, religieuse.

Au point de vue artistique: la peinture, l'architecture, la poésie, le roman, le théâtre, le cinéma se situent à l'avant-garde des courants mondiaux. La production n'est peut-être pas toujours transcendante, mais la moyenne des oeuvres produites se compare avantageusement avec celles des plus grands pays; elle dépasse de beaucoup l'art des groupes nationaux d'importance numérique analogue. Montréal est en voie de devenir l'un des plus grands centres culturels du monde.

Au point de vue intellectuel: les essais récents de Jean Le Moyne, de Pierre Baillargeon, de Pierre Vadeboncoeur, de Pierre Trottier, du père Ernest Gagnon, s.j., dénotent une préoccupation commune de réformiste; des revues montréalaises comme "Liberté", Cité Libre", "La Revue Socialiste", "Parti-Pris", se colorent de critiques acerbes et d'idées avant-gardistes. Les grands journaux de la métropole ne cessent de crier contre le statu quo et trouvent que les autorités ne vont jamais assez vite ni assez loin.

Au point de vue éducatif: la création du ministère de l'Instruction publique du Québec, la Commission royale sur l'enseignement, l'élan des constructions universitaires, la réforme des programmes et la centralisation des institutions au niveau collégial, la création de cités étudiantes régionales au niveau secondaire, la revalorisation de la carrière professorale par la hausse des exigences académiques et des barèmes de salaires, tout cela place le Canada français à la pointe des développements éducatifs de l'univers.

Au point de vue sociologique: même la masse populaire voit d'un bon oeil les mesures de socialisation qui s'avèrent de plus en plus indispensables pour tous les pays: l'on accepte et l'on exige de la part de l'Etat, un rôle actif de planification et de direction; la vieille économie familiale disparait et fait place au capital social public; la coopération du gouvernement et de l'initiative privée ouvre des voies financières encore inconnues en Amérique. Le vieux libéralisme économique semble céder le pas à un dirigisme d'Etat requis par le bien-être de la population et par la concurrence internationale.

Au point de vue religieux: l'Eglise est merveilleusement active au Canada français. Le courant liturgique y est parmi les plus vivants de l'univers. L'on repense efficacement la catéchèse, la prédication, la participation aux oeuvres d'éducation, d'hospitalisation, de récréation. Un fort courant d'approfondissement culturel et de spiritualité remue le jeune clergé et laisse prévoir un avenir encourageant. Dans ce domaine, le Canada français va de pair avec les Eglises les plus progressives d'Europe et maintient avec elles de constantes communications.

Au point de vue politique, il existe dans toutes les couches populaires un fort courant nationaliste qui semble irréversible. Tous les partis se voient obligés d'en tenir compte pour survivre. Il faut déplorer les violences d'une poignée de révolutionnaires; mais leurs agissement s'inspirent du fait que les Québecois veulent se conduire par eux-mêmes, d'une façon autonome. Que cette autonomie politique doive se réaliser dans la Confédération ou dans l'indépendance totale, il est impossible de le prévoir à l'heure présente.

L'IDÉE SOUS-JACENTE

Au-delà des manifestations périphériques, y a-t-il une certaines philosophie sous-jacente dans l'éveil du Canada français? La réponse parait évidente: le Québec se lance, à l'heure présente, dans une ultime tentative de survivance ethnique. Il croit posséder une civilisation valable, qui est un enrichissement pour l'humanité; et il tente de donner à cette culture des bases essentielles.

Le Canadien français s'est toujours cru différent des autres Nord-Américains: non seulement par sa langue, par son éducation, par son droit, par ses croyances religieuses, mais aussi par une structure psychologique, fondée sur sa nature et susceptible de s'épanouir en une culture au moins égale à celle du milieu ambiant. Le Canadien français s'inspire d'un certain messianisme qui lui réserve une mission spéciale dans le monde.

A l'heure actuelle donc, le Québec inventorie ses valeurs culturelles propres, il les trouve globalement valables et il se laisse bercer par une euphorie inconsciente. Pour la première fois dans leur histoire, les Canadiens français sont assez nombreux, assez groupés, assez équipés pour vivre. Chaque jour leur apporte une nouvelle preuve de leur force. Chaque jour permet aux leaders de mettre de l'ordre dans la maison, de préparer l'avenir. Un courant d'optimisme souffle sur presque toute la population.

L'une des caractéristiques les plus remarquables du Canadien français est précisément sa vitalité. Sa survivance en Amérique est naturellement inexplicable. Il possède une source de résistance et de vie vraiment étonnante. Ce dynamisme commence à produire des fruits appréciables aux yeux de l'univers. Le Québec se laisse griser par le rêve ou le désir d'une valeur et d'un rôle universels.

Pour développer ce style de vie qui lui est propre, le Canada français comprend qu'il faut des bases institutionnelles solides, dans le domaine économique, éducatif et politique.

Au point de vue économique, le Québec pratique une espèce de protectionnisme destiné à développer une industrie secondaire locale et à procurer un plein emploi à la population ouvrière. De nombreux organismes, gouvernementaux et privés, poursuivent des enquêtes en vue d'une planification économique rationnelle. De grandes firmes commerciales centralisent et fortifient les compagnies inaptes à subir la concurrence moderne. L'Hydro-Québec, la Caisse provinciale de retraite, le complexe sidérurgique de Bécancour se joignent aux Caisses populaires, aux Banques, aux Compagnies d'assurance, aux sociétés financières telles que la Corporation Trans-Canada et Corpeux, pour affirmer la possibilité d'une réussite économique qui permettra aux jeunes professionnels d'atteindre aux plus hauts postes sans mettre en veilleuse leur culture ethnique.

Au point de vue éducatif, le Québec s'apprête à reprendre le temps perdu, à remédier au manque de coordination entre les divers niveaux de l'enseignement, à l'absence de recherche scientifique, à l'insuffisance des universités, à l'inadaptation des programmes, au défaut de planification à longue échéance. Cela ne veut pas dire que les responsables ont, dans le passé, failli à leur tâche. Ils n'avaient à leur disposition ni les ressources, ni le nombre. La population canadienne-française vient à peine d'atteindre la masse et la concentration indispensables à la mise sur pied d'un système valable et complet. Aujourd'hui le courant est définitivement lancé et le peuple est ouvert à toutes les réformes légitimes et à toutes les améliorations.

Au point de vue politique, l'avenir est présentement imprévisible. Mais le peuple s'intéresse aux grands problèmes nationaux. Les succès passagers du Crédit Social démontrent que la classe la moins favorisée est elle-même capable de faire entendre sa voix. Les mouvements de jeunesse, dans les universités, les collèges, l'enseignement public, prouvent que la génération montante est imprégnée de nationalisme. Les moyens de communication, quoique dominés par des structures traditionalistes, sont infiltrés par des artistes, des intellectuels, des propagandistes engagés dans une lutte persistante pour l'autonomie du Canada français. Tandis que les penseurs d'âge moyen préfèrent un "fédéralisme coopératif", les jeunes visent activement à une indépendance complète.

* * *

L'avenir du Canada français est entre les mains du peuple. Celui-ci est sans doute influencé par les leaders, politiques ou autres, mais il est remué par tant d'idées et de courants qu'il finit par se former, inconsciemment peut-être, mais efficacement quand même, un sentiment d'ensemble qui devient peu à peu irrésistible.

A l'heure présente, ce qui anime le Canada français pris globalement, c'est une sorte de surprise en face de sa force nouvellement éclose dans tous les domaines, depuis l'art jusqu'à la politique. Pour la première fois dans son histoire, il croit qu'il peut vraiment accéder à une culture spécifique qui soit valable pour lui et pour l'univers.

(Revue de l'Université d'Ottawa, juin 1964)

Message de fraternité des anciens combattants français, remis au Canada

OTTAWA — A l'occasion du vingtième anniversaire du débarquement allié en Normandie, M. Adolphe Vincent, président de l'Union fédérale française des anciens combattants et victimes de guerre, a remis un message de fraternité à M. Paul Pelletier, sous-ministre des Anciens combattants.

La remise a été effectuée en présence de MM. Doug. Thompson, secrétaire général de la Légion canadienne, et de M. J. P. Nevins, président de l'Association des amputés de guerre, qui représentaient les anciens combattants, aussi bien canadiens-français que canadiens-anglais.

Voici le texte du message, une "retraduction française" de la version anglaise de ce message de fraternité:

(Le texte original a dû être traduit en anglais, à la demande des représentants de la Légion qui ne comprenaient pas le français.)

"Il y a quarante ans, les armées alliées, au nombre desquelles se trouvaient les Canadiens, sauvaient la liberté du monde dans le vieil Artois, à Ypres, Bapeaume, Roye, le Mont Saint-Quentin et sur la Somme.

"Il y a vingt ans, l'héroïsme des forces alliées libérait l'Europe. Le 6 juin 1944, à 7 h. du matin, les armées alliées et notamment la Troisième division canadienne, atterrissaient sur les rivages de la Normandie, établissant une tête de pont, première étape vers la victoire finale.

"L'Union fédérale des anciens combattants et victimes de la guerre qui compte 490,000 vétérans des deux guerres n'a pas oublié ses frères d'armes canadiens et leur envoie ce message de fidélité et d'amitié fraternelle.

"L'Union fédérale et les membres de la Fédération française des Brûlés de guerre ont chargé leur président, M. Adolphe Vincent, commandant de la Légion d'honneur et médaille militaire, gravement blessé au cours des deux guerres, de transmettre aux anciens combattants canadiens, aux veuves, aux orphelins, des glorieux morts canadiens des deux guerres, leurs profonds et sincères sentiments de fraternité, leur estime et leur profonde amitié scellées sur les champs de bataille d'Europe, où ils ont combattu côte à côte avec les Français pour la défense des libertés humaines, de la justice et la paix universelle."

Les rapports de crimes montent de 15 pour cent à St-Boniface

Le rapport du département de la police de St-Boniface, pour l'année 1963, que vient de rendre public le Constable en chef William Russell indique une augmentation de 15 pour cent dans le nombre de crimes rapportés, passé de 1,847 en 1962 à 2,132 en 1963. Il prévoit que le travail demanderait dix constables de plus d'ici deux ans. Par contre le nombre de personnes trouvées coupables en cours de police se chiffrait à 7,803 en comparaison de 3,446 l'année précédente, à cause d'une diminution importante dans le nombre d'étiquettes émises pour infraction aux lois de la circulation, passé de 5, 398 à 3,664. Cela semble indiquer que les policiers ont consacré plus de temps aux crimes plus sérieux. Plus de 600 juvéniles ont été l'objet de rapports criminels en comparaison de 550 en 1962 et on constate que les sessions sans formalités devant le juge se multiplient, de 104 à 184. Le chef Russell revient à plusieurs reprises sur le beau travail accompli dans ce sens par le juge Henri Lacerte.


William Russell

L'événement de l'année a été la mise en chantier du nouvel édifice destiné à abriter la police, au coût de $450,000, et d'en accroître l'efficacité. Le département compte maintenant 40 officiers, soit un pour 1,042 citoyens. Le constable en chef donne un aperçu très impressionnant des cours d'entraînement et de perfectionnement à Arnprior, Ottawa, Saskatoon, Winnipeg. Les voitures ayant maintenant l'équipement électronique de la Défense civile, la coopération rapide avec les autres départements policiers de la région métropolitaine est grandement facilitée.

Au sujet des juvéniles, le chef Russell fait remarquer une légère augmentation de délinquance. Plus de 35 pour cent des adolescents en question (dix fois plus de garçons que de filles) ont occupé l'attention policière plus d'une fois. Les offenses contre la loi sur l'usage de la boisson ont augmenté ainsi que celles ayant trait aux lois de la circulation.

Sur le nombre de crimes rapportés, soit 2,132, environ la moitié ont été réglés. On remarque parmi les offenses de la circulation deux cas de manque de lumières et trois cas de manque de freins.

Le rapport signale des informations assez curieuses, l'origine raciale de chaque membre de la force policière et son âge. On y constate 15 personnes d'origine française.

Le département est patient. Le chef fait allusion au meurtre qui eut lieu en 1957, qui retient encore son attention.

Voici la liste des constables, telle que consignée dans le rapport:

François Muller, 51, français; Michael McKall, 50, ukrainien; Elmer V. Nordal, 42, islandais; John Hand, 61, anglais; John Wesley Finlayson, 45, écossais; Joseph Mikalchuk, 53, ukrainien; Gordon Hagglund, 44, suédois; Robert Cameron Bird, 41, écossais; Eric Miller, 33, allemand; Georges Clavelle, 31, français;

James Miterek, 33, polonais; Donat Touchette, 31, français; Lionel Lacroix, 37, français; Walter Derkach, 29, ukrainien; Raymond Gariépy, 32, français; Gordon Dopson, 30, anglais; Alan Amos, 29, anglais; Gordon Bradley, 28, anglais; Wilfred Last, 33, anglais; Robert Thompson, 36, irlandais;

Walter Rudnick, 29, polonais; Hubert Comte, 26, français; John Templeman, 29, anglais; Wilfred Donaldson, 27, anglais; Ernest Marion, 26, français; Edmond Jamault, 25, français; Bruce Garson, 25, écossais-anglais; Gérald St-Germain, 26, français; Alec Smyth, 33, irlandais; Anthony Green, 24, irlandais.

William Wyatt, 26, gallois et écossais; Kenneth Ankrom, 29, écossais; Terrence Chliboyko, 25, ukrainien; François Provençal, 22, français; Garry Evans, 23, anglais; Gérald Dufault, 26, français; Lynwood Giles, 22, anglais; Charles Bauer, français; Adrienne Gauthier, française; Dolorès Marion, française; Alice Lafrance, française.

Précieux-Sang

Les Dames de Ste-Anne du Précieux-Sang auront comme les années passées leur pèlerinage le 22 juillet, à Ste-Anne-des-Chênes. L'autobus partira à 8. h. 30 a.m. du Club St-Vincent. Toute dame qui voudrait joindre le groupe sera la bienvenue. Les billets se vendront après chaque messe du dimanche 19 juillet.

Un merci aux 46 dames qui se sont rendues à la salle paroissiale afin de jouir de notre souper "à la fortune du pot" qui eut lieu le 16 juin, à 7 h. p.m. Ce fut un vrai festin. Imaginez une table garnie de 46 plats différents. Il y avait certainement assez de variété pour satisfaire les appétits les plus difficiles.

Mariage

Mariage Bazinet-St-Hilaire

Le samedi 4 juillet avait lieu le mariage de Mlle Patricia St-Hilaire et de M. René Bazinet. (C'était le deuxième mariage scout et guide de la paroisse de la Cathédrale.) M. l'abbé M. Deniset-Bernier officiait. Roger St-Hilaire, frère de la mariée, et Roger Aquin, neveu du marié, vêtus en scout et louveteau, servaient la messe. L'assistance, parmi laquelle on comptait plusieurs guides et scouts en uniforme, était exceptionnellement nombreuse.

La mariée, vêtue d'une longue robe de satin blanc à longue traîne et portant un voile court qui recouvrait son visage et une gerbe de marguerites blanches et jaunes, descendit l'allée au bras de son père. Elle était précédée de sa cour d'honneur et suivie d'une garde d'honneur formée de six guides-aînées et de six routiers. Denis St-Hilaire, frère de la mariée, agissait comme petit page portant l'anneau, et Madeleine Bélanger, sa cousine, était bouquetière. Jeannine St-Hilaire était fille d'honneur junior, Elaine et Lorraine St-Hilaire ainsi que Simone Bazinet étaient demoiselles d'honneur, et Mme Denise Aquin agissait comme dame d'honneur. Toutes sont soeurs des mariés. Elles portaient de longues robes de satin vert pomme avec chapeaux de même couleur et bouquets identiques à celui de la mariée. Les garçons d'honneur, Emile Bazinet, frère de René, Reynald Laurencelle et Guy Lemire, portaient à la boutonnière une marguerite de même nuance que la robe de leur compagne.

MM. Henry Firmen, oncle de la mariée, et Laurent Aquin, beau-frère du marié, étaient huissiers. Les mamans des mariés étaient très chics dans leurs robes roses avec dentelle. Les grands-mamans de Patricia étaient aussi présentes, toutes deux vêtues de bleu marine. Deux grands-pères assistaient également à la cérémonie.

Après la messe nuptiale, les mariés sortirent de l'église entre une haie d'honneur formée de scouts et de guides à l'intérieur et des membres de la garde d'honneur à l'extérieur. M. l'abbé F. Labonté, curé de la paroisse St-Louis-de-France, où René a servi comme scoutmestre pendant plusieurs années, conduisit les nouveaux époux à St-Louis, où les scouts qui devaient partir le matin même pour un camp à St-Paul, Alta, étaient réunis pour une interview avec CKSB.

Au souper, 90 convives étaient assemblés. M. l'abbé M. Deniset-Bernier parla éloquemment des jeunes mariés. M. Henry Bazinet parla au nom de sa famille, et M. Alfred Piédalue, oncle de la mariée porta le toast à la mariée.

La soirée eut lieu à la salle Sildor, rue Sherbrook, à Winnipeg. Les invités firent salle comble pour fêter les jeunes épousés. Pour le départ, après la soirée, la jeune mariée avait revêtu un costume rose pâle. A leur retour de voyage, M. et Mme Bazinet demeureront à St-Boniface.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 13 juillet avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. Vu la grande chaleur et le manque d'air climatisé, l'échevin Softley demandait au maire d'accorder la permission aux échevins d'enlever leurs vestons, ce qui fut accordé aussitôt.

Dans une lettre au Conseil, le Métro invite le maire et le conseil d'assister à une réunion le 22 juillet, où l'on discutera des projets futurs du Métro pour les voies et méthodes de circulation dans l'avenir.

Le comité spécial du centenaire demande au Conseil d'éclaircir les attributions du comité; ceci fut remis au comité de législation. Il demande aussi à la ville d'annoncer que le comité recevra les requêtes de groupes ou d'organisations et d'individus intéressés à soumettre des projets pour les fêtes du centenaire d'ici au 16 septembre 1964.

M. F. Marion remercia le Conseil de lui avoir permis de suivre le cours en administration municipale qui a eu lieu dernièrement à l'Université et donne un rapport détaillé des problèmes qui y ont été étudiés; le Conseil félicite et remercie M. Marion pour son rapport.

Cinq propriétaires de terrains situés au nord de la voie ferrée du Canadien National et qui avoisinent la ville de Winnipeg, demande à la ville de St-Boniface de prendre les mesures nécessaires pour transférer ces terrains à la ville de Winnipeg. Ils seraient très contents si la ville de St-Boniface n'étendait pas ses services d'eau et d'égout au-delà des limites actuelles. Ils pourraient ainsi obtenir les mêmes services et la protection contre les incendies de la ville de Winnipeg d'une façon beaucoup plus économique. Ceci fut remis au comité des propriétés foncières.

M. R. Lantier, porte-parole d'une délégation de citoyens intéressés à un projet de centre civique pour les sports, demande au Conseil de bien vouloir considérer leur projet de construction d'une arène de 3,500 places dans le parc Provencher. Cette arène, avec glace artificielle, pourrait servir pour réunions, congrès, danses carrées, etc. Le coût est estimé à environ $500,000. Le groupe croit que les revenus seraient suffisants pour rencontrer les frais d'opération. Cette requête fut remise au comité spécial du centenaire.

M. Claude Hébert, du centre Notre-Dame, s'oppose à ce que la commission des parcs remette une partie du parc Provencher à la ville, vu qu'il avait reçu une lettre de la commission lui annonçant que rien ne serait fait avant qu'il y ait une autre rencontre avec son groupe. M. le maire proposa que la décision de la commission des parcs soit suspendue jusqu'à ce que M. Hébert soit entendu par cette commission; le Conseil appuya la motion du maire. (Le Centre Louis Riel a déjà fait une demande pour y placer son centre culturel et récréatif; le projet de l'arène est anticipé aussi pour le même endroit et le Centre Notre-Dame a aussi un projet pour le parc; il faudrait peut-être que tous ces groupes se réunissent et s'entendent sur un projet.)

M. le maire annonce que le mercredi 15 juillet sera la journée de St-Boniface aux courses d'Assiniboia Downs; jeudi il sera à Morris pour le rodéo.

M. le maire annonce aussi que M. et Mme A. Poirier, de St-Boniface, célébreront leur 60e anniversaire de mariage et qu'il leur présentera des certificats honorifiques de citoyenneté.

Dimanche prochain aura lieu la décoration des tombes et la parade de la colonie belge de St-Boniface.

Nous notons parmi les rapports des comités, celui du chef de police qui dit qu'en 1963 il y a eu à St-Boniface au-delà de 1,000 accidents de la circulation rapportés et que cette situation ne sera remédiée qu'en donnant des instructions aux conducteurs de véhicules et qu'à condition que les automobilistes soit plus prudents dans la conduite de leurs véhicules.

A lundi prochain.

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

Gabe's Variety Store
406, rue Taché

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Librairie Fides
135, avenue Provencher

Magasin Shop Rite
470, avenue Provencher

McCullough Drug
angle Marion et Taché

Niakwa Motor Hotel
Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne

Park Confectionery
412, rue Taché

Pharmacie Archibald
665, rue Archibald

Pharmacie Provencher
182, avenue Provencher

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Pharmacie St-Boniface
354, avenue Marion

PRIX: 10c le numéro.

Sommaire de RELATIONS

JUILLET 1964

Editorial: Le conflit des infirmières.

Articles: Liberté de conscience et mariages mixtes — Ladislas Orsy; Le droit de grève dans les services publics — Gérard Hébert; Oecuménisme autour de la famille canadienne — Jacques Cousineau; Religions et groupes ethniques au Québec — Richard Arès; Le nouveau régime de rentes du Québec — Irénée Desrochers.

Chroniques: Le théâtre: La Grande Oreille. — Bas-Fonds. — Un otage. — Les Parents terribles — G.-H. d'Auteuil. Les lettres: Claude Jasmin. — Réal Benoit. — Laurent Girouard — André Vachon.

Au fil du mois: Un fructueux dialogue pastoral. — Pour l'amour du français. — L'île malheureuse de Chypre. — Jawaharlal Nehru. — Etre maître chez soi. — Une enquête sur l'information.

Lecture du mois: Approches oecuméniques — J. Ledit.

Au service du français: Inlassablement — J. d'Anjou.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $5.00 par année. — Le numéro: $0.50.

A la Trappe d'Oka

C'est Dom Fidèle Sauvageau, moine de Notre-Dame du Lac, Oka, qui vient d'être élu successeur de Dom Pacôme comme abbé du monastère trappiste de cet endroit. Il est prêtre depuis 1952. Comme on le sait ces élections sont sujettes à l'approbation romaine, suivie d'une bénédiction.

Petites Notes

Alliance française

Mme S. Etsell, ancienne présidente de l'Alliance française au Manitoba, a représenté cette région à la réunion des Alliances françaises qui eut lieu récemment à Vancouver. La réunion plénière s'est déroulée dans un cadre d'événements extraordinaires, car elle avait lieu pendant la semaine du festival artistique qui, cette année, était centrée sur la vie culturelle française, avec orchestre, ballet, opéra, etc. Mme Etsell a pu y ajouter un cachet particulier par des rencontres avec plusieurs anciens du Manitoba. Elle fera rapport de cette réunion à la prochaine réunion locale.

Visiteurs aux fêtes

Aux fêtes qui ont marqué la première messe locale du R. P. Marc Pelletier, S.J., l'on remarquait parmi les visiteurs: M. et Mme René Pelletier, de Portage la Prairie, M. et Mme Elphège Jubinville, de Fort William, M. et Mme Jean Pelletier, d'Ile du Prince-Edouard, et leurs enfants, Guy, Paul, René et Gisèle, M. Victor Pelletier, de Bannings, Californie, avec Claude et Denis Smith, de Beloeil, P.Q., Mlle Patricia Pelletier, de Montréal, Mlle Marcella Burke, de Los Angeles, M. et Mme Philippe Dupont, de Powerview, M. et Mme Guillaume Henry, de Lorette, en plus d'autres membres de la famille. Mmes Gabriel Forest, Georges Hébert et Etienne Couture étaient en charge de la réception au Collège, les décorations florales ayant été réalisées sous la direction de Mlle Gertrude Kelly.

Circulation

Des affiches annoncent qu'à partir du 20 juillet la circulation sur le pont Provencher sera soumise aux exigences des travaux de réparation.

Date limite

Le Comité spécial de la Législature chargée d'étudier le plan de l'extension des services des écoles publiques (Shared Services) siégera les 20 et 21 août pour entendre des soumissions dont les intéressés doivent soumettre douze copies avant le premier août.

Fête française

La communauté française a fêté avec banquet et bal samedi soir dernier au Cercle Ouvrier et le lendemain par une messe et un sermon au Collège de St-Boniface, la prise de la Bastille. Le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., fut célébrant et prédicateur, ce qui lui valut l'honneur d'un cortège jusqu'à l'aéroport d'où il partait en congé dans l'Est du pays.

Retour

M. le consul de France, Damien Giordani, est revenu au bercail, rue Westgate, mercredi, en vue de la réception jeudi après-midi. Mme Giordani et Lucien sont en route par océanique.

D'où vient le mot "bistrot"?

D'origine confuse, le mot bistrot, pour certains, date de l'arrivée des cosaques dans la région parisienne en 1814.

Les hommes de troupe qui n'avaient absolument pas le droit de fréquenter un quelconque estaminet, déjouant toute surveillance s'y précipitaient à chaque occasion en criant "Bistro! Bistro!", ce qui, paraît-il, signifie "Vite! Vite!" Après avoir absorbé ce qui leur était servi, ils disparaissaient aussi rapidement qu'ils étaient venus. C'est de cette époque que le Parisien, avide de nouveauté, aurait pris l'habitude d'appeler le café: "le bistro".

Bisto sans t final évidemment . . . Mais nombreux sont ceux qui écrivent le mot avec la lettre en question. Pourquoi?

Nous pensons que le mot litigieux est vraiment français et qu'il provient d'une suite d'allitérations et de déformations de "mastroquet" tout simplement. En louchébem (ce langage particulier aux bouchers) mastroquet devient lostroquem. Reprenant le mot au vol, l'argot à son tour le malaxe et le refond pour en faire listroquet, listroque, troquet, bistroquet et, finalement, le raccourci bistrot avec un t, car il ne faut pas oublier que l'on dit en parlant de son tenancier ou de sa tenancière qu'il est un bistrotier ou une bistrote.

(Extrait du "Dictionnaire de Paris", qui vient de paraître à la Librairie Larousse.)

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

La Sagesse donna au juste la palme en un rude combat, pour lui apprendre que la piété est plus puissante que tout. (Sag 10, 12)

• • •

Juste, ô Dieu, tu conduis tout avec justice, et tu regardes comme indigne de ta puissance de condamner qui ne mérite pas d'être puni. (Sag 12, 15)

Nominations au Collège

Voici les nominations au Collège de St-Boniface, telles que reçues à St-Boniface mercredi:

Père Jean-Paul Ledoux: professeur de syntaxe.
Père Louis St-Pierre: père spirituel et professeur de biologie.
Père André Surprenant: professeur de belles-lettres.
Père Mariel Leclerc: professeur de versification.
Père Paul-Emile Tremblay: père spirituel.
Père Gilles Bernier: surveillant.

Nouveau centre d'achats bientôt à St-Boniface

La région St-Boniface-Elmwood sera dotée bientôt d'un nouveau centre d'achat de $10 millions. Le centre, conçu par M. Jack Singer, de Calgary, aura probablement comme entreprise principale, un magasin à rayons Wolco, ce qui amènera au Grand Winnipeg un nouveau magasin à chaîne. Wolco est une branche de la compagnie F. W. Woolworth qui érigera un édifice d'un étage sur un espace de 175,000 pieds carrés.

Un espace couvrant à peu près les mêmes dimensions sera disponible pour la construction des autres magasins. Plusieurs magasins à chaîne bien connus sont intéressés à construire dans ce centre.

Le centre sera construit au nord de la voie ferrée principale du Canadien National, le long de la frontière St-Boniface-Elmwood. M. Singer et son agent, M. Bernard Glow, de Winnipeg, ont discuté de ce projet avec le conseil de ville de St-Boniface durant plusieurs mois.

En confirmant ce projet, M. Singer a louangé M. le maire Joseph Guay, de St-Boniface, et M. le maire Stephen Juba, de Winnipeg. "Tous deux dirigent leurs villes en tant qu'entreprises d'affaires, a-t-il dit. Depuis que j'ai rencontré ces hommes, je suis devenu beaucoup plus intéressé à élaborer des projets dans cette partie du pays."

M. Singer est aussi en tête de plusieurs autres projets dans le Grand Winnipeg.

Informations Larousse

La France et vos vacances

La variété des aspects de notre pays étonne et charme le voyageur.

Enorme château d'où les eaux descendent vers les villes, les plaines et les mers, le Massif central est, depuis six mille ans, le royaume des paysans. Sa traversée laisse l'esprit confondu par l'immensité des landes qu'un tapis de bruyères colore de mauve et de blanc.

La Savoie fait admirer ses neiges éternelles, ses prairies, ses vergers des fonds de ravins. En Dauphiné, nous assistons aux danses anciennes qui réjouissent les jours de fêtes, et, si nous allons loin dans la montagne, nous découvrons des légendes, d'étranges remèdes qui touchent à la sorcellerie.

Clarté de l'atmosphère, délicatesse du gris des oliviers, rouge vif des porphyres qui met en valeur le bleu profond des eaux . . . le Midi!

Et voici nos Pyrénées dans leur splendide majesté; voici le Pays basque et ses frontons; voici la riante vallée de la Garonne, que l'on remonte parmi les vignes et les blés.

Un "immense musée", tel qu'apparaît le Berry. Avec le Blésois, nous pénétrons dans le véritable pays des châteaux de la Loire. En Poitou, forêts et vignes coupent les vastes étendues où mûrissent les moissons. En Vendée, les rivières sillonnent les champs au milieu des croupes arrondies du bocage; et l'Anjou, par la diversité de son territoire, nous apporte une nouvelle preuve que les paysages, en France, ne se répètent pas.

En direction de l'Ouest, voici Rouen, Caen, Le Havre, les abbayes normandes et le Mont-Saint-Michel . . . Quel patrimoine les siècles ont légué à la Normandie!

Traversé par d'innombrables cours d'eau, le Maine déploit largement sa parure de bois et de boqueteaux. Et la Bretagne nous fait découvrir, entre mille trésors naturels, la pointe du Raz et le cap Fréhel . . .

Le Nord nous présente ses églises et ses fameux beffrois . . . En nous dirigeant vers l'Est, nous traversons la France Comté, la Bourgogne, et ces deux voisines nous apparaissent, l'une sévère et humble, l'autre heureuse de vivre.

Puis voici la Lorraine, où l'immense silence de l'été apporte, selon Barrès, "une atmosphère analogue à celle que l'on respire dans la haute mâture d'un navire"; et déjà parvient à nos oreilles la chanson populaire: "Que notre Alsace est belle avec ses frais vallons!"

Se prêtant aux exigences variées du tourisme, la Champagne exhibe ses cathédrales, dévoile le cadre des grands événements historiques, offre le vin doré dont son terroir a gardé le secret.

Lorsque nous aurons rappelé combien la Corse est riche de paysages et de souvenirs, nous aurons esquissé, grâce à quelques notes prises au cours de la lecture de "La France, Géographie et Tourisme", (Larousse, éditeur), le visage multiple de notre beau pays.

Qui n'a pas l'Esprit du Christ n'appartient pas au Christ. (Rom. 8, 9)

23 jeunes de St-Boniface reviennent avec leurs "partenaires" de Topeka

Vingt-trois jeunes de St-Boniface reviendront à domicile le samedi 18 juillet avec leurs "partenaires" de Topeka, Kansas, dont ils viennent d'expérimenter l'hospitalité. Ces visites réciproques font partie du programme d'échange estudiantin du Conseil des Chrétiens et Juifs, secteur manitobain. Cette année, la neuvième du programme, plus de 500 jeunes ont profité de cette expérience.

Les jeunes de St-Boniface arriveront au collège de St-Boniface avec leurs amis, par autocar, à midi. A part la cérémonie de bienvenue au parlement provincial le mardi, le programme prévoit une réception avec buffet au gymnase Notre-Dame par la ville de St-Boniface, le jeudi 23 juillet, à 4 h. p.m., et une soirée organisée par La Relève samedi au même endroit.

Voici la liste des participants à cet échange, avec les informations fournies par le Conseil des Chrétiens et Juifs. Dans chaque cas, on donne le nom du jeune, son adresse, son année de scolarité, le nom et l'occupation de son père:

St-Boniface — Topeka

Dave Côté
187, rue Kitson
10
Alphonse Côté
Journalier
    Paul Malloy
    125 Greenwood
    10
    John A. Malloy
    Social Worker
Robert Grafton
1 Iroquois Bay
10
Thomas Grafton
Avocat
    Mark Moriarty
    5001 Cedar Crest Rd.
    10
    Francis Moriarty
    Psychologist
Roger Raimbault
390, Place Gaboury
10
Adrien Raimbault
Agent d'assurances
    Jim Ater
    4307 - West 30th St.,
    10
    Sam L. Ater
    Salesman
Rosalind Gervais
152, rue Hébert
11
Wilfred Gervais
Journalier
    Corinne Shellabarger
    2415 Lower Silverlake Rd.
    11
    Russell Wilder
    Medical Doctor
Eugénie Fortier
569, rue Cusson
11
L. Fortier
Vendeur
    Cheryl Uhlig
    1182 Gage
    11
    Merton Uhlig
    Shipping Clerk
Thérèse Laberge
1006, rue Dugas
11
Jean-Paul Laberge
Mécanique
    Nancy Gray
    1930 Webster
    11
    William Gray
    Attorney
Claudia Sylvestre
549, rue St-Jean-Baptiste
11
Albert Sylvestre
Civil Service
    Peggy Bowman
    3224 W. 17th
    11
    Patrick Bowman
    U.S.A.F.
Lorraine Guenette
3 Vincent Massey
11
Charles Guenette
Mécanicien
    Eve Stimpert
    315 Woodlawn
    11
    Warren Stimpert
    Social Worker
Gaylein de Montigny
243, boul. Dollard
11
Paul de Montigny
Commerçant et maître de poste
    Carmie Rose
    1206 High
    11
    Franklin Rose
    Landscape architect
Jacqueline Bélanger
399, Place Cabana
11
Florent Bélanger
Gérant
    Judy Culley
    4840 W. 18 Terrace
    10
    Mrs. Betty Culley
    Librarian
Patricia Clément
379, Place Cabana
11
Léo-F. Clément
Commis de bureau
    Claudia Miller
    734 Lindenwood
    10
    Donald C. Miller
    Collection Manager
Lucie Boily
537, rue Langevin
11
Napoléon Boily
Ingénieur stationnaire
    Genie Blair
    2220 Jewell
    11
    David Blair
    Press correspondent
Rachel Rémillard
516, rue de la Morénie
11
Marcien Rémillard
Plombier
    Holly Benson
    1230 Warren
    11
    Joseph Benson
    F.H.A. planner
Jeannette Soulodre
83, rue Egerton
10
Etienne Soulodre
Mécanicien
    Donna Briscoe
    1005 Armagh
    10
    Harriet Briscoe
Charlotte Denise Bergeron
45, rue Chandos
10
Marcien Bergeron
Conducteur — C.N.R.
    Joyce Jacoby
    5026 W. 23rd. St. Terrace
    10
    Robert Jacoby
    Vice-Pres. Life Insurance
Michelle Ledoux
57 Vista
10
Ernest Ledoux
Télégraphiste
    Candace Cohen
    3633 Holly Lane
    10
    Lewis Cohen
    Cafeteria owner
Claire Painchaud
209, rue Berry
10
J.-Antoine Painchaud
Surveillant en chef
    Barbara Mistler
    4813 Brentwood Rd.
    10
    Alvin Mistler
    Manager, Armco Steel
Lorraine Bédard
470, rue Notre-Dame
10
Charles-H. Bédard
Mécanicien
    Michelle Palm
    3637 Devon
    10
    W. G. Palm
Rose-Marie Loiselle
426, rue Deschambault
10
Alphonse Loiselle
Propriétaire de camions
    Karen Chaney
    3124 Lane
    10
    Ralph Chaney
    Salesman
Yvette Daoust
278, rue Dumoulin
10
Charles Daoust
Entrepreneur électricien
    Linda Arens
    1284 Medford
    10
    Leo Arens
    Sales supervisor
Florence Meilleur
203, rue La Vérendrye
10
Eusèbe Meilleur
Infirmier à St-Boniface
    Sandy Peavler
    212 Norwood
    10
    David Peavler
    Mechanic
Irène Mahé
554, rue Bourgeault
10
Joseph Mahé
Ingénieur
    Joann Chalmers
    1317 Jewell
    10
    William Chalmers
    Civil Engineer
Suzanne Desjardins
138, boul. Dollard
10
Laurent Desjardins
Directeur-Gérant,
Salon Mortuaire
    Alfhild Larson
    723 Mulvane
    10
    Marvin E. Larson
    State Director,
    Social Welfare

PETITE NOTE

Les gagnantes du tirage au profit des oeuvres du R. P. Roland Prescott, P.B., sont Mlle Denise Dion, Mmes Cécile Danylchuk et Germaine Dupuis. Mme Alphonse Doiron remercie tous ceux qui l'ont aidée à faire un grand succès de ce tirage qui a permis d'offrir au Père Prescott la somme de $160.

Des cours spéciaux de samba pour les Séminaristes du Brésil

RIO DE JANIERO — Les séminaristes des différents Etats du Brésil suivent, à l'heure actuelle, des cours spéciaux de samba afin d'adapter les rythmes de la musique populaire à la musique sacrée.

Le chanoine Amaro Cavalcanti, secrétaire de la Commission de la musique sacrée, qui a donné des indications, a néanmoins précisé que cette réforme ne signifiait pas que l'on chanterait désormais des sambas, des baiaos ou des toadas dans les églises mais que le rythme des chants religieux s'inspirerait de ces rythmes populaires.

Pour inaugurer ces transformations liturgiques, conçues dans l'esprit du Concile du Vatican, la fête de l'Assomption, à Rio de Janeiro, sera marquée par la célébration d'une messe en portugais qu'accompagneront des chants composés suivant la nouvelle formule.

L'Association à l'oeuvre

Lettre aux finissants du cycle secondaire

L'Association d'Education, inquiète de la pénurie actuelle de personnel enseignant de langue française au Manitoba, a décidé de déclencher une campagne de recrutement auprès des finissants garçons et filles, du cycle secondaire.

Dans ce but, elle adresse cette semaine à tous les élèves concernés, la lettre personnelle suivante:

Cher élève,

Tu viens d'arriver à la fin de ton année scolaire.

Si tu as terminé ta onzième année, tu te poses sans doute la question: "Que vais-je faire maintenant?" "Continuer mes études? entrer dans la vie du travail?"

Si tu viens de franchir ta XIIe année, la question se pose à toi d'une manière beaucoup directe. Tu as atteint un moment de ta vie où il te faut décider, après avoir consulté tes parents et tes éducateurs, du métier auquel tu consacreras ta vie d'homme ou de femme.

C'est la décision la plus grave et la plus importante de ta vie, jusqu'ici.

Es-tu attiré par une vocation spéciale? Alors très bien; après y avoir mûrement réfléchi, engages-toi hardiment dans cette voie. Mais tu hésites peut-être entre une vie facile, qui ne demande de toi que peu d'efforts, ou une carrière faite de dévouement et de satisfactions personnelles profondes.

Si tes capacités intellectuelles te le permettent, tu dois avoir l'ambition de faire de ta vie une oeuvre grande et belle, qui enrichira ta personnalité et te permettra de jouer un rôle de premier plan dans la société.

De nombreuses professions, ou carrières peuvent répondre à ce désir légitime.

As-tu déjà pensé à la noblesse du rôle que joue l'éducateur dans la société?

En formant de jeunes élèves, il leur communique tout le savoir qu'il a lui-même acquis; il leur communique aussi les qualités et vertus personnelles qu'il possède lui-même. L'éducateur chrétien forme des hommes qui joueront à leur tour, demain, dans la société, le rôle de collaborateurs de Dieu et de citoyens complets, utiles au pays et à l'Eglise.

Chez-nous spécialement, au Manitoba, nous manquons d'éducateurs compétents, mais leur pénurie est encore plus grande quand on parle d'instituteurs où d'institutrices de langue française.

Aujourd'hui déjà, le personnel enseignant de langue française est recherché partout dans la province, et des salaires alléchants sont offerts à ceux des nôtres qui possèdent le français.

Si tu désires obtenir plus de renseignements sur les possibilités d'accès à la profession d'instituteur ou d'institutrice, et sur les débouchés qu'elle offre, adresses-toi au secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue des Meurons, à St-Boniface.

Te souhaitant qu'à ton tour tu puisses ressentir la joie qu'il y a à donner plutôt qu'à recevoir, et que façonner une âme est le plus beau des métiers, je reste à ton entière disposition et te prie de me croire,

Sincèrement dévoué,
René ROTTIERS,
secrétaire.

Générosité accrue des fidèles envers l'Oeuvre de la Propagation de la Foi

(Par Jean Giroux)

L'assemblée générale annuelle de l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi, Conseil de Québec, a débuté récemment, au Centre national de cette oeuvre, à Québec, et elle se poursuivait sous la direction du président, Son Excellence Mgr N.-A. Labrie, c.j.m.

Dans son allocution d'ouverture, Mgr Labrie a remercié et félicité tous les collaborateurs de l'Oeuvre, tant sur le plan diocésain que sur le plan paroissial, soulignant que le mérite du progrès enregistré en '63 leur revient en propre.

Au cours de la dernière année, les fidèles du Secteur Français ont souscrit, sous diverses formes, $1,535,387.96, ce qui représente une augmentation de plus de $160,000.00 sur l'année précédente. Il faut voir dans cette générosité accrue des fidèles, que l'intérêt pour les missions se développe constamment au Canada. A l'occasion de ces assises, plusieurs hommes d'affaires en vue de Québec ont assisté à une réunion spéciale dans le but d'établir un comité chargé de promouvoir l'oeuvre de la Propagation de la Foi chez les commerçants et les industriels, comme la chose se fait avec succès en France, en Allemagne et en Italie.

Rapport général

Le rapport du secrétaire général de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi montre que cette oeuvre a pu distribuer pour 24,000,000 de dollars en subsides pendant l'année 1963.

De cette somme, 8,000,000 de dollars ont été repartis en subsides ordinaires à 750 archidiocèses, diocèses, vicariats et préfectures apostoliques, ainsi qu'aux missions indépendantes. Ces allocations dites "ordinaires" ont pour but d'aider à la marche normale des territoires de mission et sont utilisés par les évêques suivant les besoins de ces territores (p e r s o n n e l, bâtiments, oeuvres sociales et chatables, etc. . . .) Ces subsides sont évidemment insuffisants pour assurer à eux seuls le maintien, le progrès et le fonctionnement des circonscriptions ecclésiastiques de mission.

En 1963, l'Oeuvre de la Propagation de la Foi a distribué 844 subsides extraordinaires, pour un montant global de 9,000,000 de dollars. Parmi ces subventions extraordinaires, il faut noter: 1,700,000 dollars pour les écoles de tous les degrés; 1,000,000 de dollars pour les sanctuaires; 800,000 dollars pour les catéchistes; 200,000 dollars pour les foyers d'étudiants; 100,000 dollars pour la presse; autant pour des "hommes" d'étudiants; et 76,000 dollars pour des installations radiophoniques. Les autres subventions extraordinaires ont été affectées à des hôpitaux, des léproseries, des moyens de transports, la réparation des dommages causés par des incendies ou autres cataclysmes.

Enfin, l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, est encore venue en aide à l'oeuvre de St-Pierre Apôtre pour le clergé indigène (4,400,000 dollars), à la congrégation pour l'Eglise orientale (1,100,000 dollars), à l'Amérique latine (600,000 dollars), et à d'autres oeuvres encore.

Décès

MME E. BERTOUILLE

A l'hôpital général St-Boniface, le 25 juin, Mme Eugénie Bertouille s'éteignait à l'âge de 49 ans. Elle était l'épouse de M. Henry Bertouille, de Lyndale Drive, Norwood. Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en l'église de Holy Cross. L'inhumation se fit au cimetière du St-Sépulcre de St-Boniface.

Mme Bertouille naquit Eugénie Wery à Letellier, le 6 décembre 1914. En plus de son époux, la défunte laisse dans le deuil, un fils, Marcel; trois frères, Gustave, de Winnipeg, Joe, de Fort Garry, et Georges, de Transcona, et trois soeurs, Mme G. Mestagh, de Pilot Mound, Mme L. Perreault, de Fort Garry, et Mme P. Laba, de Wallaceburg, Ont.

• • •

M. L. DE PESSEMIER

Le 27 juin est décédé à l'hôpital général St-Boniface, M. Louis De Pessemier, de l'avenue Provencher. Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur des Belges à St-Boniface. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le défunt laise dans le deuil son épouse, Martha; quatre beaux-fils, trois belles-filles, ainsi que six frères et soeurs en Belgique.

• • •

M. S. REMILLARD

M. Siméon Rémillard, âgé de 84 ans, est décédé à l'hôpital général St-Boniface, le 30 juin. Les prières furent dites à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le défunt fut précédé dans la tombe par son épouse, Rose-Délima, le 13 novembre 1955. Il laisse dans le deuil deux fils, René et Noël, de St-Vital; trois filles, Mmes Dora Parsons, Irène Gauthier et Rita Dumontet; 15 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants, ainsi qu'un frère, Raoul, de St-Boniface.

• • •

M. A. BOUTIN

Le Cercle Ouvrier St-Joseph de St-Boniface vient encore de perdre un de ses précieux membres en la personne de M. Albert Boutin, ami des joueurs de dames, dont il remporta le trophée lors des concours 1955, 56, 58, 60 et 64. Il était aussi amateur de cartes-Bridge.

M. Boutin laisse pour le regretter, outre ses parents, un grand nombre d'amis.

Décédé le 2 juillet à l'hôpital général St-Boniface, il fut inhumé à Quintal, Sask., où il avait été fermier pendant nombre d'années.

Les amis du Cercle offrent leur profonde sympathie à la famille en deuil.

La toilette de Paris a repris sous Malraux

PARIS — La toilette de Paris, amorcée sous Napoléon III, interrompue pendant près de 100 ans, a repris en 1960, par les soins de M. André Malraux. En dépit d'un horaire accablant, délimité par l'autobus et le métros, sans compter, dans les banlieusards, les transports extramuros, le Parisien contemple, satisfait, le blanchiment de sa ville.

M. André Malraux a bien du mérite: cette super lessive de Lutèce se fait aux frais de son ministère. Le grand argentier, M. Giscard D'Estaing, n'a pas voulu desserrer les cordons de la bourse.

Une consolation, pourtant, pour le ministre des Affaires culturelles: ému par tant d'intransigeance fiscale, le conseil municipal a décidé de prendre à son compte une partie des frais (considérables) nécessités par ce ravalement.

De nombreuses églises bénéficieront de cette manne, parmi lesquelles Saint - Etienne - du - Mont, où reposent Blaise Pascal et Racine, Sainte-Clotilde, Saint-Ambroise, Saint - François - de - Sales.

On s'étonnera que celle qui les surpasse toutes, tant par son architecture que par le passé qu'elle symbolise, Notre-Dame de Paris, ne figure pas sur cette liste, alors que 102 kilomètres de façade seront, au cours de l'année, rendus à leur blancheur première.

Cela s'explique en raison de certaines difficultés techniques: il n'y a pas un "mystère de Notre-Dame," mais une maladie de Notre - Dame, nécessitant, préalablement à toute réfection, des soins attentifs.

Trois savants, autant dire trois médecins de la pierre, ont été chargés d'établir un fichier clinique à partir duquel il sera possible, sans risques pour la "patiente", d'opérer les décapages qui s'imposent.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Nous avons peine à deviner ce qui est sur la terre, et ne trouvons qu'avec effort ce qui est à notre portée; qui donc a pu découvrir ce qui est dans les cieux? (Sag 9, 16)

• • •

Ta volonté, Seigneur, qui l'aurait connue, si toi-même n'avais donné la Sagesse et n'avais envoyé d'en-haut ton Esprit saint? (Sag 9, 17)

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	79.4	79.6	79.6	80	80
C.W. no 3	76.2	76.4	76.4	76.6	76.6
Fourrage no 1	75.2	75.4	75.4	75.6	75.6
Fourrage no 2	72.2	72.4	72.4	72.6	72.6
Fourrage no 3	69.2	69.4	69.4	69.6	69.6
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	127	127	127	127.4	127.6
C.W. no 3—6 rangs	125	125	125	125.4	125.6
Fourrage no 1	113	113	113	112.4	113.6
Fourrage no 2	112	112	112	112.4	112.6
Fourrage no 3	109	109	109	109.4	109.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	134 7/8	134 5/8	134	134 3/8	133.4
C.W no 3	131 3/8	131 1/8	130.4	131 1/8	130.2
C.W. 2 rej.	131 3/8	131 1/8	130.4	130 7/8	130
C.W no 4	115 7/8	115 5/8	115	115 3/8	114.4
Ergot	112 7/8	112 5/8	112	112 3/8	111.4
Sur voie net	134 7/8	134 5/8	134	134 3/8	134.4

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Juillet	266.6	267 5/8	267	271	271
Novembre	250.4	251.4	251 5/8	253.2	253
Janvier	250.6	250.6	251	252.4	252.4
AVOINE —					
Juillet	79.2	79.4	79.4	79.6	79.6
Octobre	80 3/8	80 3/8	80.2	80 3/8	80 3/8
Décembre	79 3/8	79 5/8	79 1/8	79 3/8	79 3/8
Mai	80.2	80.2	80 1/8	80.4	80.4
ORGE —					
Juillet	117	117	116 7/8	117.4	117.6
Octobre	118.4	118.4	118 3/8	119.2	119 3/8
Décembre	117 3/8	117 3/8	117.2	118.2	118.2
Mai	118.6	118 5/8	118 5/8	119 5/8	119.4
LIN —					
Juillet	319 3/8	319	318.4	319.6	317 5/8
Octobre	322.6	322.6	321 7/8	323	320 7/8
Décembre	320.6	320.4	319 5/8	321	318 7/8
Mai	327 5/8	327 5/8	326.4	327.6	325.6
SEIGLE —					
Juillet	134 7/8	134 5/8	134	134 3/8	133.4
Octobre	138.6	138 1/8	137 5/8	138	137
Décembre	138.6	138 1/8	137 5/8	138	137
Mai	142.2	141 5/8	141.2	141 7/8	140 5/8

(Pour la semaine du 6 au 10 juillet 1964)

Les Canadiens anglais ont eu une fausse image du Québec

VANCOUVER — On se représente Québec comme une province rurale et cette fausse image a empêché la population de langue anglaise du Canada de comprendre le Canada français, a déclaré à une séance de cours d'été de l'Université de la Colombie-Britannique, M. Jean Houpert, professeur à l'Université de Montréal.

La population rurale du Québec représentait jadis plus de 60 pour cent de la population de cette province mais elle ne forme plus maintenant que moins de 30 pour cent.

"Dans trop de milieux, déclara M. Houpert devant 75 étudiants, l'idée d'un Québec rural monolithique a prédominé et ceci n'a pas aidé les gens à comprendre les problèmes de Québec."

Il note que les Canadiens français s'inquiètent du fait que la province est dominée au point de vue économique par des gens de langue anglaise.

"Même à l'heure actuelle, dit-il, 85 pour cent de l'économie de la province sont aux mains d'anglophones."

"Mais un changement se produit. La population universitaire a augmenté et quatre à cinq fois plus de nos étudiants fréquentent les cours de génie et de commerce."

M. Houpert est directeur de l'extension de l'enseignement de l'Université de Montréal.

Comment le "Times" (Londres) voit le Québec

LONDRES — Commentant les rumeurs voulant que le gouvernement canadien soit à étudier les effets qu'aurait une éventuelle sécession de la province du Québec, le "Times" écrit dans un éditorial:

"Dans chaque confédération, il existe une tension entre le centre et les provinces. L'ennui, au Canada, c'est que dans presque chaque litige, la province de Québec se trouve du côté des protestataires.

"Quel que soit l'angle sous lequel on se place, avantages économiques, commodité nationale ou rang dans le monde, la province du Québec doit demeurer partie intégrante du Canada, l'idée contraire ne se défend pas. Si les accommodements en coulisse ne sont plus de mode, toute concession modeste sur la question du drapeau ou sur celle des impôts peut aussi bien nourrir l'idée de séparation que l'apaiser.

"Il faut un remède plus radical: assurer aux Canadiens français une participation plus importante dans tous les domaines et faire preuve de largesse de vue devant leurs exigences au lieu de les considérer comme des ennuis passagers."

Viateur

Saint Viateur est un jeune saint qui vécut à Lyon, France, au quatrième siècle. Grâce à ses vertus, ce jeune clerc devint l'ami intime et même le confident de son évêque, saint Just. Comme Lecteur, il jouait un rôle très important au cours des cérémonies liturgiques. C'est lui qui lisait les Saintes Ecritures et qui chantait les mélodies sacrées. En plus, son évêque lui avait confié l'enseignement de la doctrine chrétienne aux catéchumènes et aux enfants déjà chrétiens. Par sa pureté et sa charité, Viateur devenait le guide de ceux qui voulaient "connaître et voir Jésus".

Un jour, son évêque quitte Lyon pour se retirer au désert de la Thébaïde afin d'y vivre une vie de pénitence. Viateur décide de le suivre. Il quitte tout: son pays d'enfance, ses parents bien-aimés, son enseignement, ses petits écoliers, son office de liturgiste. L'exil, la mer, l'austérité du désert, le martyre de la pénitence, rien ne fait craindre Viateur. Il quitte tout pour mieux entendre le divin Maître. Il veut ensevelir sa jeunesse dans le silence et oublier toute voix humaine. C'est avec vénération qu'il imite son saint évêque. Viateur s'élève alors droit comme un jet d'eau vive. Plus beau, plus pur, plus fort, plus jeune et plus ardent que jamais, il grandit tous les jours en vertu, ferme et gracieux comme le palmier: "Justus ut palma florebit . . ."

Au dix-neuvième siècle, le Père Querbes le choisit et l'invite chez nous pour sauver la jeunesse. C'est à lui qu'il confie sa nouvelle congrégation. Chaque Clerc de Saint-Viateur doit se faire un devoir d'enseigner à la jeunesse la saine doctrine. Chaque Clerc de Saint-Viateur doit se faire un honneur de devenir un liturgiste selon les besoins du temps et l'esprit de l'Eglise. Chaque Clerc de Saint-Viateur doit être prêt à collaborer le plus intimement possible avec son Evêque et le clergé paroissial. A l'exemple de son patron le Clerc de Saint-Viateur doit tout quitter pour se donner entièrement et généreusement à l'Eglise et à l'éducation de la jeunesse.

Un Viateur.

St-Adolphe

Décès

Le 27 juin est décédée à l'hôpital général St-Boniface, Mlle Olivine Parisien, âgée de 50 ans. Fille de M. André Parisien, elle résidait à 151, rue Masson, St-Boniface.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en l'église de St-Adolphe suivant les prières à 9 h. a.m. le mercredi matin 1er juillet. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière de St-Adolphe.

Née à St-Adolphe, Mlle Parisien avait été employée par la firme Rice Sportswear pendant 12 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son père, une soeur, Mme G. Sarraillon; deux frères, Léon, d'Ile-de-Chênes, et Octave, de St-Adolphe.

Sainte-Claire

Mariage
Burback-Branconnier

Le mardi 30 juin a été célébré dans l'église paroissiale le mariage de Mlle Elisabeth Branconnier, fille de M. et Mme David Branconnier, à M. Dalbert Burback, fils de M. et Mme Albert Burback, de Runnymede, Sask.

Un souper à la salle de la Légion réunit les nombreux parents et amis.

Meilleurs voeux aux jeunes époux.

Funérailles

Le samedi 27 juin décédait à Le Pas, à l'âge de 90 ans et 5 mois, Mme William Travis, née Rosine Paul.

Mme Travis avait passé la plus grande partie de sa vie dans la paroisse de Ste-Claire, où autrefois elle se dévouait comme sage-femme. Que de courses, de voyages dans le temps où il n'y avait pas de routes ni de communications faciles. La divine Providence seul sait tout le dévouement et les actes de charité qu'elle a prodigués partout dans la paroisse.

De nombreux parents, amis et paroissiens assistèrent aux funérailles le mercredi 1er juillet à Ste-Claire.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Dunrea

Çà et là

Mme Edouard Côté avait le plaisir de recevoir récemment la visite d'un vieil oncle et de son épouse, M. et Mme Robert Spurrill, venant de Sinnott, Sask. Ils étaient accompagnés de leur fille, la Rév. Sr Robertine, Bénédictine, de Crookston, Minn., et de leur autre fille, Mme Bumstead, d'Edmonton, Alta, et de leur fils, aussi de Sinnott. Inutile de dire que toute la parenté et plusieurs amis s'unirent en une joyeuse fête familiale.

M. et Mme Arthur Paradis ont joui de la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Pierre Huberdaut, et leurs enfants, de St-Lazare, qui vinrent passer quelques jours avec eux.

M. et Mme E. Beaupré ont eu la visite de M. et Mme Jos. Prescott et leurs enfants, de St-Lazare.

Mme Jules Deschênes quittait cette localité le mercredi 8 juillet pour aller demeurer dans la province de Québec. Avant son départ, elle vendit sa jolie propriété à M. Dan McGuire, qui la revendit presqu'aussitôt à M. Benoit Garand.

Ce dernier saura bien prendre soin de ce joli coin du village où Mme Deschênes se plaisait à y entretenir une belle pelouse et des plantes de choix. M. Dan McGuire occupera la maison laissée par M. Benoit Garand.

Les travaux de peinturage de la salle paroissiale avancent petit à petit, car les gens sont très occupés aux travaux sur leurs fermes; ce n'est que dans leurs courts moments de loisirs qu'ils peuvent venir donner un coup de pinceau par-ci par-là. Mais quelle métamorphose ce sera quand tout ce travail sera terminé.

M. Armand Beauchemin est allé, en fin semaine, visiter son épouse qui a subi une grave opération à l'hôpital général St-Boniface; tous les paroissiens unissent leurs prières pour son complet rétablissement.

Mme Léo Girardin recevait, ces jours derniers, la visite de son fils, Emmanuel, de Weyburn, Sask.

Mme Edwin Aquin est de retour au foyer après quelques mois de villégiature passés en Ontario.

Condoléances

On offre de sincères condoléances à M. et Mme Herman Aquin, qui ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé, une petite fille morte à sa naissance, ces jours derniers. La sépulture eut lieu le samedi après-midi 11 juillet en présence de plusieurs parents et amis de la famille.

IN MEMORIAM

M. l'abbé Sylvio Caron

Le mercredi 1er juillet, notre cher Monsieur l'abbé Sylvio Caron nous quittait pour recevoir sa récompense éternelle.

Il fut selon le langage de l'Evangile, le prêtre ami de Dieu et des hommes. Ses funérailles, une véritable apothéose, illustrent cette vérité par la présence de Monseigneur M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, Monseigneur L. Morin, évêque de Prince-Albert, d'un nombreux clergé, religieuses, et d'une foule compacte et recueillie qui vint rendre ses derniers hommages à leur Pasteur vénéré par une participation totale au Saint Sacrifice: prières, chant liturgique et communion sacramentelle.

Venu dans l'Ouest sur l'invitation du perspicace Monseigneur Langevin qui devinait chez le jeune lévite l'étincelle sacrée du zèle apostolique, il fut d'abord nommé vicaire à la cathédrale de St-Boniface pour s'occuper spécialement des jeunes. Il devint vite l'idole de cette jeunesse dont il était le conseiller sage et prudent et l'infatigable organisateur de leurs activités et de leurs loisirs. Il mérita les louanges publiques de son curé, Monseigneur Jubinville, lorsque son vicaire dut quitter la Cathédrale pour être chancelier de Monseigneur Prud'homme, nommé évêque de Prince-Albert. Cette nomination était déjà une grande marque d'estime de la part de l'autorité diocésaine.

Revenu au diocèse de St-Boniface, Monseigneur Béliveau lui témoigna comme toujours sa confiance en le nommant au poste ardu et éloigné de St-Georges.

Comme toute autre paroisse à son début, cette région demandait un travail pénible à cause des difficultés financières, des routes impassables et de l'isolement. Il fallait donc au curé le courage et l'endurance du chef pour soutenir cette oeuvre. Monsieur l'abbé Caron fut à la hauteur de sa tâche de missionnaire et de curé. Ses nombreuses interventions auprès des autorités locales et provinciales permirent l'ouverture de routes convenables pour relier St-Georges aux autres centres de la région.

Avec l'enthousiasme de la jeunesse, Monsieur Caron se mit à l'oeuvre pour relever les âmes, améliorer les conditions de vie, soulager les misères, consoler et encourager. Ses paroissiens se sentaient tous satisfaits sous sa direction et firent de cette paroisse un centre heureux et prospère. Même quelques jours avant sa mort, Monsieur Caron aimait se remémorer les souvenirs de son cher St-Georges.

Après St-Georges ce fut Fannystelle où il a laissé l'exemple d'un prêtre selon le coeur de Dieu. Là encore les paroissiens ont prouvé par leur générosité et leur coopération, combien ils appréciaient ce prêtre au coeur bon et généreux.

En 1935, à la mort de Monsieur Desrosiers, curé de St-Jean-Baptiste, les yeux de Monseigneur l'Archevêque se portèrent sur l'abbé Caron. St-Jean-Baptiste! Grande et belle paroisse toute canadienne-française, dotée d'une belle église en pierre, d'un spacieux presbytère, de plusieurs écoles, d'une grande communauté religieuse et d'une belle dette de $50,000! c'était énorme pour l'époque. Monsieur Caron y demeura 22 ans malgré sa santé précaire. Avec l'aide de ses zélés vicaires, il réussit à mettre sur pieds d'autres oeuvres telles que les mouvements coopératifs. Malgré la crise financière d'alors il réduisit la dette de l'église à $10,000. Il dota l'église de beaux bancs, d'un autel en pierre, d'un crucifix en argent qui surmonte l'autel, d'un chemin de la croix, d'une grotte de Notre-Dame de Lourdes élevée sur le terrain de l'église.

Que dire des dimanches si lourds pour un curé d'autrefois . . . Resté à jeun, il devait tôt le matin se soumettre à de longues séances au confessionnal pour ensuite distribuer la Sainte Communion, célébrer deux messes auxquelles il donne sermons; puis recevoir au bureau tous ceux qui en quête de conseils, encouragements, consolations se dirigeaient vers le presbytère. C'est par cette action que l'on distingue le caractère mystérieux du prêtre, c'est-à-dire l'influence qu'il exerce sur toutes les âmes qui lui sont confiées. On le connait bien à l'église, au confessionnal; on attend ses avis, ses conseils et on accepte bonnement son initiative dans les oeuvres paroissiales. Voulez-vous savoir ce qu'il pense, le connaître plus intimement, comprendre ses joies, ses préoccupations, ses luttes, enfin toute une gamme d'émotions insoupçonnées du monde et que le prêtre fidèle à sa mission garde avec soin dans son coeur?

Aux yeux du monde, le prêtre est là pour aider, pour servir de modèle, pour rappeler certaines vérités, pour donner le Christ aux âmes. Pourvu qu'il soit le ministre des sacrements, distribuant la parole de Dieu et aidant les chrétiens à s'acheminer vers le Ciel, que peut-on vouloir de plus? On oublie qu'il est le grand isolé entre Dieu et les hommes. De plus on le considère comme l'homme à l'abri de l'insécurité, protégé contre les hasards de la vie, assuré de secours. S'il y a une part de vrai dans tout cela, cette sécurité n'a jamais été un stimulant pour assurer ou retenir une vocation. Au contraire, tout candidat qui rechercherait le sacerdoce ou la vie religieuse à cause de cette sécurité matérielle en serait écarté sans pitié. Tout autre doit être la mission du prêtre du 20e siècle. Il porte sur ses épaules le poids de la misère des hommes, de la maladie, de la civilisation, il reçoit les chocs des courants d'idées si divergentes et c'est à lui qu'on demande de distinguer la route à suivre dans un monde qui évolue à toute allure. Les âmes sont dépassées et cherchent le chemin au milieu de cette jungle pour pouvoir rencontrer Dieu. C'est le prêtre appelé de Dieu qui devra conduire ces âmes, et, la chose n'est pas facile car le prêtre sent bien en lui-même sa propre insuffisance. C'est pourquoi il demande à ses fidèles de prier pour lui.

Au moment où l'abbé Caron finit sa carrière, les hommes éprouvent cette solution très rapide; mais il a été le prêtre de son temps, laissant après lui des populations aux principes solides, à la piété profonde qui sauront avec calme et confiance tenir ferme.

Pour sa tâche bien remplie, Monsieur l'abbé Caron a droit à notre admiration et à nos prières reconnaissantes.

H. LAPOINTE, P.D.,
curé de
St-Jean-Baptiste.

Grand succès de la clinique de sang de la Croix-Rouge à St-J.-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Les six enfants de Mme Frank Seepish (née Flore Jobin, anciennement de St-Jean-Baptiste), Ken 15, Linda 13, Frank 11, Terry 10, Marie 7, et Tom 2, ont tous reçu à leur naissance des transfusions de sang à cause du facteur RH. C'est le plus grand nombre d'enfants dans une famille qui durent recevoir de ces transfusions.

Le sang de Mme Seepish était du type RH négatif et celui de son mari était du type RH positif. Quand les parents possèdent un différent facteur RH, une grande possibilité existe que leurs enfants soient frappés par des anti-corps qui détruiraient leurs cellules rouges dans le sang et qui occasionneraient soit l'anémie, la jaunisse ou même la mort. Cela se produit approximativement une fois sur 120 naissances.

Un échantillon de sang est pris de la mère, avant l'enfantement, et du bébé après sa naissance pour ainsi déterminer la présence de ces anti-corps et de leur quantité. Selon la gravité de la situation, le bébé doit subir plusieurs transfusions de sang. Le sang du bébé est enlevé approximativement à un montant de 20 c. c. Ce sang est remplacé par d'autre sang frais du même groupe et du même facteur RH que sa mère. Pour ce renouveau, deux bouteilles sont normalement usagées, mais dans plusieurs cas une douzaine de bouteilles sont requises.

Une fois ces transfusions réussies, il n'existe aucun problème excepté ceux que l'on rencontre dans la vie normale d'un bébé. Mme Seepish nous annonce fièrement que ses enfants sont maintenant en parfaite santé. Ne seriez-vous fier à votre tour de savoir que votre sang a sauvé la vie de ces enfants. On peut s'attendre qu'il y aura cette année au Manitoba 125 bébés qui auront besoin de transfusions de sang à leur naissance.

Vous pouvez donc leur aider à devenir de parfaits adultes en assurant une grande quantité de sang à leur service. La Croix-Rouge a organisé une clinique de sang le 9 juillet, à l'Institut Collégial de St-Jean-Baptiste. Merci à ceux qui ont donné généreusement de leur sang. Espérons que d'autres en grand nombre imiteront ce geste en répondant à l'appel de la Croix-Rouge.

Louis SABOURIN,
président.

Letellier

Déjeuner-communion

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques organisent un déjeuner-communion pour le dimanche 19 juillet, à la salle Mémoriale. Toutes les dames catholiques de la paroisse sont invitées.

St-Norbert

Activités de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques (section française de St-Norbert) invite toutes les dames, demoiselles et jeunes à aller visiter, le 20 juillet et le 17 août, les enfants de la salle St-Amant. Veuillez avertir Mme Jos. Bédard, GLobe 2-0759, si vous désirez y aller, afin qu'on vous réserve une place dans une voiture. Avis aussi à ceux qui pourraient mettre leur voiture à la disposition de la Ligue.

Les voitures partiront à 1 h. 30 p.m., et reviendront à 3 h. 30. Vos enfants d'âge raisonnable peuvent vous accompagner lors de ces visites. S'il y en a parmi vous qui désireraient avoir une gardienne pour vos enfants pendant que vous faites cette belle oeuvre, adressez-vous à Mmes Jeanneau, 452-0623 ou Carrière, 452-0620. C'est une belle oeuvre que de donner quelques heures de votre temps afin de procurer de la joie à ces pauvres enfants malades et infirmes. Encore une fois, n'oubliez pas: visites de la salle St-Amant les 20 juillet et 17 août.

Noces d'argent à Ste-Agathe, de M. et Mme M. Lemoine

STE-AGATHE — Le vendredi 10 juillet on fêtait à Ste-Agathe les noces d'argent de M. et Mme Maurice Lemoine. A 4 h. p.m., le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., frère de Mme Lemoine, récement nommé maître des novices à St-Norbert, venait célébrer une messe d'action de grâces. Fait digne de mention, le Père Gagné officiait au mariage de sa soeur, le 5 juillet 1939, alors qu'il venait de recevoir le sacerdoce, le 29 juin.

Les gendre et fille des jubilaires, M. et Mme Albert Dorge, recevaient à leur demeure leurs parents et leur cortège pour le souper.

M. Gérard Gagné fut maître de cérémonies. Le fils aîné, Gabriel, en son nom et en celui de ses frères et soeurs, lut une adresse et exprima leurs bons sentiments à l'égard de leurs parents. M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, se fit l'interprète des familles Lemoine et Gagné pour présenter aux jubilaires les voeux et bons souhaits de tous.

Le soir, on se réunissait nombreux à la salle paroissiale pour finir en gaieté cet heureux 25e anniversaire.

Çà et là

Le samedi 11 juillet avait lieu à la salle paroissiale une soirée sociale en l'honneur de M. Léo Girouard et de Mlle Denise Bilodeau qui se marieront bientôt. La salle était remplie de parents et amis.

Tous ont hâte de voir revenir les bébés Laurette Chartier et Paul Phaneuf, patients à l'hôpital général St-Boniface, ainsi que Luc Sorin, à l'hôpital St-Pierre.

• • •

Le R. F. Fernand Brémaud, P.B., est arrivé le samedi 11 juillet pour passer des vacances dans sa famille après trois ans d'absence, dont deux passés en Afrique. Les paroissiens souhaitent la bienvenue au Frère Brémaud.

La débauche est une lâcheté et la chasteté, une bravoure.

Capitaine GARÇOT.

Deux membres des Clubs 4-H sont en voyage dans l'Est

Pierre Beaudoin, de Ste-Agathe, et Linda Saurette, de Poplar Point, partaient par avion mardi dernier, le 14 juillet, pour la Nouvelle-Ecosse et le Québec, respectivement.

Choisis avc sept autres manitobains, ces deux jeunes jouissent du programme d'échange des membres des Clubs 4-H organisé par le Conseil Canadien de ce club. Ainsi chaque autre province du Canada reçoit un membre manitobain des 4-H du 14 au 27 juillet et durant ce même temps envoie un représentant au Manitoba.

A la suite du grand succès obtenu l'an dernier dans son projet le Conseil Canadien décida d'en faire un événement annuel. La Banque Royale du Canada défraie le coût du transport par avion pour les 90 Canadiens participants de ce programme d'échange éducatif.

VILLAGE DE ST-PIERRE

AVIS

AVIS PUBLIC EST DONNE par la présente que le Village de St-Pierre acceptera à partir de la date de cet avis, jusqu'au 30e jour de septembre 1964 inclusivement, un paiement anticipé du taux spécial levé sur les propriétés faisant face au système actuel d'égout situé dans le District d'Amélioration Local No 1, tel qu'autorisé par l'arrêté no 1962-64 du Village.

AVIS EST DONNE DE PLUS que le Secrétaire du Village a été autorisé à recevoir et accepter en paiement entier du taux spécial de façade susmentionné la somme de $2.87 par pied de façade pourvu que cela soit payé en entier en monnaie légale canadienne le ou avant ledit 30e jour de septembre 1964.

AVIS EST DONNE DE PLUS que s'il n'y a pas de paiement anticipé tel que susmentionné, on percevra annuellement un taux spécial de vingt-cinq cents (25c) par pied sur toute la propriété imposable faisant face au dit système d'égout en sus de tous les autres taux et taxes ledit taux spécial étant en vigueur durant les prochaines vingt années payable au et percevable par le Secrétaire-trésorier du Village de St-Pierre de la même manière que les autres taux de la dite liste.

DATE à St-Pierre, au Manitoba, ce 9e jour de juillet, A.D. 1964.

C. BOURGEOIS,
Secrétaire-Trésorier,
Village de St-Pierre.

VILLAGE DE ST-PIERRE

AVIS

AVIS PUBLIC EST DONNE par la présente que le Village de St-Pierre a l'intention d'ajouter au District d'Amélioration Local No 1, situé dans le Village de St-Pierre, les terres suivantes, nommément:

Toute la partie de la moitié sud du lot Trente-et-un (31) selon le Recensement du Gouvernement du Dominion de la Colonie de la Rivière-Rouge au Manitoba, qui s'étend entre le prolongement droit au sud de la limite ouest de la parcelle 'A' ladite parcelle étant indiquée sur un plan de recensement d'une partie du lot Trente (30) de ladite Colonie de la Rivière-Rouge, classé au Bureau des Titres des Terres à Winnipeg sous le no 5221 et une ligne droite parallèle à la limite est du chemin public tel qu'indiqué sur le plan classé dans ledit bureau sous le no 4161 à travers un point de la limite nord de ladite moitié sud distante delà cent trente deux (132) pieds de ladite limite est.

AVIS EST DONNE DE PLUS que le Conseil du Village de St-Pierre a décidé de procéder à l'extension du système d'égout actuel aux terres ci-devant décrites tel qu'indiqué sur les plans et spécifications classés au bureau du Secrétaire du Village, et en évaluera et percevra le coût, tel que prévu par l'arrêté No 1962-64 du Village de St-Pierre, à moins qu'une majorité des propriétaires des terres affectées, représentant au moins la moitié de la valeur des terres telle qu'indiquée sur le dernier recensement révisé du Village, ou portée sous les provisions de la Section 1051 de l'Acte Municipal, présentent une pétition au Conseil contre le projet en dedans de quatre semaines après la première publication de cet avis.

AVIS EST DONNE DE PLUS que, conformément aux provisions de la Section 696 de l'Acte Municipal, le Conseil du Village de St-Pierre siégera en tant que Cour de Révision dans la Salle Municipale, le lundi 17e jour d'août, A.D. 1964, à 9 heures et 30 minutes dans l'avant-midi, afin d'entendre toutes plaintes contre ladite extension proposée du District d'Amélioration Local No 1 et l'évaluation qui en sera perçue.

DATE à St-Pierre, au Manitoba, ce 9e jour de juillet, A.D. 1964.

C. BOURGEOIS,
Secrétaire-trésorier,
Village de St-Pierre.

Avis public

AVIS PUBLIC EST DONNE par la présente que le village de Ste-Anne a l'intention de former les régions décrites ci-dessous situées dans ledit village en un District d'Amélioration Local à moins qu'une majorité des propriétaires des terres affectées représentant au moins la moitié de la valeur des terres telle que rapportée par la dernière évaluation du village présente une pétition au Conseil du Village contre ce projet en dedans de quatre semaines après la première publication de cet Avis:

Etant toutes les parties du village de Ste-Anne, au Manitoba, comprises en dedans des limites suivantes nommément: commençant au point d'intersection de la ligne centrale de la rivière Seine avec la limite nord-ouest du droit-de-passage du chemin de fer du Manitoba et du sud-est cette même partie étant indiquée sur le plan classé au Bureau des Titres des Terres à Winnipeg, sous le no 378, de là vers le nord-ouest longeant ladite limite nord-est à un point dans le même perpendiculaire distant trois cent quatorze (314) pieds au sud de la limite sud de la rue Langevin, cette partie étant indiquée sur un plan classé audit bureau sous le no 3626; de là vers l'ouest en ligne droite, parallèle à ladite limite sud de ladite sur Langevin à la limite ouest du lot cinquante et tel qu'indiqué sur ledit Plan 3626; de là vers le nord longeant la limite ouest dudit lot cinquante et un à un point dans le même, distant trois cent soixante-cinq et soixante-quinze centièmes (365.75) pieds au nord de la limite nord-est du chemin Dawson tel qu'indiqué sur ledit Plan 3626; de là vers le sud-est parallèle à la limite nord-est dudit chemin Dawson à la limite ouest du lot cinquante-trois tel qu'indiqué sur ledit Plan no 3626; de là vers le nord longeant ladite limite ouest dudit lot cinquante-trois, une distance de quatre cent soixante-seize et quatorze centièmes (476.14) pieds; de là vers l'est perpendiculairement au dernier tracé décrit une distance de six chaînes; de là VERS LE NORD parallèle à la limite ouest dudit lot cinquante-trois au point d'intersection du prolongement à l'ouest de la limite nord du morceau marqué "A" ledit morceau étant indiqué sur un plan classé dans ledit bureau sous le no 7734; de là vers l'est longeant ledit prolongement et la limite nord dudit morceau marqué "A" à un point dans la même distance trois chaînes à l'ouest de la limite est du lot cinquante-quatre tel qu'indiqué sur ledit Plan 3626; de là au sud parallèle à la limite est dudit lot cinquante-quatre à un point en dedans, perpendiculairement distant six cent soixante (660) pieds nord de la limite nord du chemin Dawson, traversant ledit lot cinquante-quatre tel qu'indiqué sur ledit Plan 3626; de là vers l'est parallèle à la limite nord dudit chemin Dawson, traversant les lots cinquante-quatre et cinquante-neuf, tous deux compris, tel qu'indiqué sur ledit Plan 3626, à la limite ouest de la rue Ste-Geneviève; de là vers le sud longeant la limite ouest de ladite rue Ste-Geneviève et chemin Piney, ces parties étant indiquées sur ledit Plan 3626; la ligne centrale de la rivière Seine, de là à l'ouest et au sud en aval longeant ladite ligne centrale de ladite rivière au point de commencement.

AVIS EST DONNE DE PLUS qu'après la formation du District d'Amélioration Local no 1 d'après l'arrangement ci-haut, le Conseil du Village de Ste-Anne a l'intention de procéder à la construction et à l'installation d'un système d'égout dans cette partie dudit village plus particulièrement indiqué sur un plan classé au Bureau du Secrétaire-trésorier au Bureau du Village, Ste-Anne, Manitoba; le coût évalué, de cela, soit $104,000.00 devant être financé sur une période de vingt ans par un taux spécial de façade de 20 cents par pied courant sur la rue sur toutes les terres faisant face ou aboutissant aux lignes d'égout; par une levée égale à approximativement deux-septièmes du montant annuel requis pour faire face à la dette prélevée sur toute propriété imposable au village de Ste-Anne; avec le solde des réclamations sur le principal et l'intérêt levé chaque année sur toutes les terres imposables du District d'Amélioration Local no 1, à moins qu'une majorité des propriétaires des terres affectées tel que délimitées dans la sous-section (1) de la Section 692 de l'Acte Municipal, représentant au moins la moitié de la valeur des terres telle qu'indiquée par le dernier recensement révisé du village, présente une pétition au Conseil contre ce projet en dedans d'un mois après la première publication de cet Avis.

AVIS EST DONNE DE DLUS que, conformément aux provisions de la Section 696 de l'Acte Municipal, le Conseil du Village de Ste-Anne siégera en tant que Cour de Révision à la Chambre de Commerce, de la Municipalité Rurale de Ste-Anne, au Village de Ste-Anne, le mardi 28e jour de juillet, A.D. 1964, afin d'entendre toute plainte contre les levées proposées, au compte des personnes dont les terres ne font pas face ou n'aboutissent pas sur l'amélioration proposée.

DATE ce 23e jour de juin, A.D. 1964.

A.-J. FIOLA,
secrétaire-trésorier,
Le Village de Ste-Anne.

Le R. P. G.-E. Cartier, O.M.I. célèbre 25 années de sacerdoce

BERENS RIVER — A un jubilé sacerdotal on peut chanter avec le psalmiste: "Notre vie est une trame tissée par la Providence dont chaque point est une bonté divine."

Vingt-cinq ans de vie sacerdotale, vingt-cinq ans de dévouement au service du Seigneur.

C'est le dimanche 12 juillet, l'église de Berens River est magnifiquement décorée par les religieuses de la Charité. Cette mission éloignée fête le jubilé d'argent sacerdotal du R. P. G.-E. Cartier, O.M.I.

A 10 h. a.m., le R. P. jubilaire célèbre une messe solennelle d'action de grâces, assisté du R. P. A. Jobin, O.M.I., directeur de la maison, et du R. P. L. Brossard, O.M.I., curé de St-Laurent. Les Révérendes Soeurs Grises s'occupent du chant et le R. F. J.-P. Boucher est à l'orgue. Au choeur, on remarque les Frères L. Cartier, frère du jubilaire, et H. Turenne.

Le R. P. L. Brossard, dans son sermon en français, exhalte la grandeur du sacerdoce et la valeur infinie du sacrifice de la messe. Le R. P. A. Jobin, à son tour, dans le sermon en anglais, souligne les vertus sacerdotales du jubilaire.

Les Rév. Soeurs Grises servirent, à l'hôpital, un excellent banquet en l'honneur du jubilaire. Le soir, la fête se termina par une bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement, suivie d'une soirée à la salle paroissiale.

Biographie

Le Père Cartier naquit à St-Bonaventure, Qué., le 28 février 1912 de Louis-Allemand Cartier et d'Anna Lachapelle. Il fit ses études secondaires au séminaire de Nicolet et en 1933 entrait au noviciat de la ville La Salle.

Ordonné prêtre en 1939 il reçut de ses supérieurs les obédiences suivantes: En 1940, professeur au collège de Gravelbourg; en 1946, au service de **La Liberté et le Patriote**; en 1951, vicaire de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg; en 1952 il devient propagandiste du journal **La Liberté et le Patriote** et aumônier militaire à temps partiel; en 1955, aumônier permanent de l'Aviation à Gimli; en 1957 il reçoit sa licence de pilote et la même année, est immobilisé à l'hôpital général St-Boniface à la suite d'un accident; en 1958 et 1959 il doit prendre un repos à Lawrence River et au Juniorat de St-Boniface respectivement; en 1960 il part pour le scolasticat de Lebret et en 1961 devient aumônier de la Résidence Ste-Thérèse à Otterburne; en 1963 le Père Cartier est nommé vicaire à Berens River, où il occupe le même poste actuellement.

St-Laurent

Visiteurs

Récemment, M. le Dr et Mme Louis Colliou, de Montréal, Qué., visitaient leurs parents, M. et Mme Alexis Colliou, de St-Laurent, et M. et Mme Victor Bertouille, de Treherne, ainsi que des parents et amis de Winnipeg et St-Boniface. Plusieurs d'entre eux se réunirent pour une soirée en leur honneur au chalet de Mme J. Barlow, à la plage Laurentia.

Va-et-vient

Durant la semaine du 5 au 12 juillet, le R. P. P. Lebel, O.M.I., recevait la visite de ses frère et belle-soeur, M. et Mme Julien Lebel, de Québec.

M. et Mme Ludovic Chartrand et Mme Eugénie Carrière recevaient la visite de M. et Mme Lionel Beaulieu, leur fils et son épouse, M. le Dr et Mme Ronald Beaulieu, de Los Angeles, Californie. Ils étaient accompagnés de Mme L. Dean, de Fort Garry.

M. et Mme W. Tonn et leurs enfants étaient en visite chez MM. et Mmes Edgar Carrière et Yves Lambert.

M. et Mme Ubald Perrault recevaient leur fille, Mme Kowch, et son fils, de Fort William, Ont.

M. et Mme Jos. Combot recevaient la visite de M. et Mme Wilfrid Houle, de Gravelbourg, Sask.

M. et Mme Jos. Combot recevaient aussi leurs fille et gendre, M. et Mme Oscar Courchaine, et leurs enfants, ainsi que leur père, de St-Vital.

En fin de semaine du 11 et 12 juillet, M. et Mme Adrien Mongin recevaient la visite de leurs neveu et nièce, M. et Mme Jules Bell, de St-Boniface, M. et Mme Arch Winter et leurs enfants, de Charleswood, et M. et Mme Frank Bell et leurs enfants, de St. James. Les visiteurs allèrent aussi chez Mme M. Allard.

M. et Mme Germain Coutu recevaient leurs fille et gendre, M. et Mme Don Buors, et leur fille, Rachel, qui passe ses vacances chez ses parents.

MM. et Mmes Jos., Henri et Pierre Combot et Jos. Boucher ont eu la visite de M. et Mme Bill Bell, d'Aubigny.

Mme Léon Chartrand recevait la visite de ses fils et brus, MM. et Mmes Hervé et Clément Chartrand, et leurs enfants.

Mlle Maybe Chartrand passe quelques semaines de vacances chez ses parents, M. et Mme Léon Chartrand.

M. et Mme Nil Gaudry et leur fils étaient à la plage Laurentia en fin de semaine. Ils se sont rendus aussi chez leurs parents, MM. et Mmes Ernest Gaudry, Alexis et Jos. Coulliou.

Mlle Mary Connelly a visité ses parents, M. et Mme P. Connelly.

M. et Mme Pierre Combot et leurs enfants, de Marquette, ont visité M. et Mme Jos. Combot. Leur fille, Henriette, visita ses jeunes amies, Monique et Rita Gratton.

M. et Mme Bard, accompagnés de leur fille, Alice, et de leur gendre et leurs enfants, ont visité MM. et Mmes Louis Abgrall, Yves Kerbrat, Jos. Fontaine et Albert Combot.

M. et Mme Hervé Kerbrat recevaient la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Wolfgang Otta, de Lethbridge, Alta. Ces derniers ont aussi visité MM. et Mmes Yves Kerbrat et R. Perrault.

M. et Mme Pat. Connelly et leurs filles, Hilda, May et Agnes, se sont rendus à Bemidji, Minn., en fin de semaine du 12 juillet.

Le dimanche 5 juillet, M. et Mme Pat Connelly et leur fils, Raymond, se sont rendus à Kenora, Ont. Ils étaient accompagnés de leurs fille et gendre, soeur et beau-frère, M. et Mme Fournier, de La Broquerie.

M. et Mme Jean Buors recevaient leurs fils, Ronald et Georges, accompagnés de Mlle Marion, de Winnipeg.

M. et Mme Adrien Chartrand recevaient la visite de leur fille, Mme Don Burrows, et sa fillette, de Winnipeg. Mme Burrows doit aller rejoindre son mari à Flin Flon.

Mariages

Le mariage de M. Roland Gaudry à Mlle M. Préfontaine aura lieu à St-Pierre le 18 juillet. Les mariages de M. Robert Chartrand à Mlle Pauline Beaudreau et de M. Georges Gareau à Mlle Lydia Flamand auront lieu prochainement.

Laurier

Mariage Poirier-Lapointe

Le samedi 11 juillet avait lieu en l'église paroissiale le mariage de Mlle Pricille Lapointe, de la paroisse, à M. Clayton Poirier, de Le Pas. MM. Pius Streijel et Jean-Baptiste Lapointe servaient comme témoins. La réception eut lieu en la salle du village. Les nouveaux époux résideront à Le Pas.

Visiteurs

Les paroissiens sont heureux d'avoir eu la visite de nombreux parents et amis: M. et Mme Joseph Turcotte, de Powerview, chez Mlle Louise Deremiens; M. et Mme Lionel Smith et leurs enfants, de Sudbury, Ont., chez M. et Mme Woodrow Smith et M. Frederic Van Humbeck; Mme Mikelson, de Toronto, Ont., et M. et Mme Alfred Lapointe, de Port Arthur, Ont., chez M. et Mme Léo Lapointe; M. et Mme Guy Lapointe, de Québec, chez M. et Mme Jean-Baptiste Lapointe; M. et Mme E. Jeannotte, d'Edmonton, Alta, chez M. et Mme Eugène Clément.

Malade

Prompt rétablissement à Mme E. Clément qui depuis quelque temps est sous les soins du médecin.

Fête anniversaire

Le dimanche 12 juillet avait lieu une fête en l'honneur de M. Emile Guyot, de St-Boniface, qui fêtait ses 90 ans chez M. et Mme Alexis Dupré. Une vingtaine de parents et amis de Las Vegas, Nevada, Brandon, Ste-Rose-du-Lac et Laurier y assistaient.

Avant de couper le gâteau de fête traditionnel on porta un toast à la santé de M. Guyot, qui sut très bien répondre en disant qu'il espérait que tous les invités présents vivent aussi longtemps que lui. Un délicieux repas fut ensuite dégusté par tous.

Pendant la soirée le héros de la fête reçut quelques appels téléphoniques interurbains des enfants et petits-enfants qui n'avaient pu se rendre pour la fête. Souhaits de bonheur, santé et encore plusieurs années parmi les siens à ce nonagénaire de St-Boniface.

Le 85e congrès des catholiques allemands

STUTTGART (CCC) — Le 85e congrès des catholiques allemands aura lieu à Stuttgart du 2 au 6 septembre. La commission chargée d'établir le programme a annoncé que le thème général en serait: "La nouvelle pensée". Dans le domaine social, le congrès traitera du problème de la vie économique et des normes sociales.

Soirée d'adieux

R. P. Paul Gorieu, O.M.I.

Les retraitants et amis du Père Gorieu sont invités à venir le saluer avant son départ pour l'Est à la Maison Villa Maria, dimanche soir, 19 juillet, entre 7 h. 30 et 10 h. La soirée est sous les auspices des Ligues de Retraitants du Grand Winnipeg.

St-Norbert

Noces d'argent

M. et Mme Léo Perrault célébraient leur 25e anniversaire de mariage le samedi 4 juillet.

Leur mariage avait été bénit dans l'église St-Hyacinthe de La Salle, dont Mme Perrault, autrefois Jeanne Lemaire, était membre.

Un banquet de plus de 60 couverts fut servi dans la salle paroissiale de Fort Garry. Ce délicieux repas était préparé par Harold, chef cuisinier de l'école St. John's Ravenscourt, où Mme Perrault enseigne depuis plusieurs années.

M. et Mme Peter Orzechowski agissaient comme hôtesse et maître de cérémonies. Mgr M. Cournoyer bénit le repas et en termes élogieux offrit des voeux et félicitations aux héros de la fête.

Parmi les invités on remarquait M. le maire et Mme L. R. Fennell, de Fort Garry, M. D. Chase, conseiller du Métro, et sa dame, M. le maire Lloyd Magarell et sa dame, de la municipalité de MacDonald.

On fit la lecture de nombreux télégrammes et messages venant de Montréal, Ottawa, Vancouver, Phoenix, Arizona, Boston et Winnipeg. Mme A. Lemaire, mère de Mme Perrault présenta les hommages de l'honorable Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants à Ottawa.

M. et Mme Henri Boux, de Calgary, Alta, étaient venus fêter avec leurs neveu et nièce à cette occasion. Plusieurs filleuls, Robert Juskow, Gisèle Hogue, Diane Forest, Janet Perrault, Jeannette Dorge, Jacqueline Soviak et Marcia Thomson, joignirent leurs voeux à ceux de leurs aînés.

Etaient absents, la Rév. Sr Paul-de-la-Croix, S.N.J.M., soeur de Mme Perrault, M. Henri Lemaire, son frère, ainsi que sa famille, de Boston, et Joanne, de Calgary, Alta.

Le banquet fut suivi d'une soirée qui réunissait au-delà de 250 personnes.

Les heureux jubilaires exprimèrent leur joie de voir réunis autour d'eux un si grand nombre de parents et amis pour rendre grâces à Dieu des bienfaits dont ils ont été privilégiés jusqu'ici. Ils sont très reconnaissants pour la riche bourse et les magnifiques cadeaux qu'on leur a offerts.

Encore une fois, tous souhaitent à M. et Mme Léo Perrault, longue vie, santé et bonheur.

Va-et-vient

De passage chez M. Alfred Péloquin, M. et Mme Henri Delorme et M. Jean-Noël Delorme, frères et belle-soeur de Mme Péloquin, de Balmertown, Ont. Si le temps le permet, toute la famille se réunira dimanche au lac Manitoba.

Etaient aussi de passage chez M. et Mme Jos. Jeanneau, M. et Mme H. McDougall et leurs cinq enfants, ainsi que Mlle Annette Jeanneau, de Prud'homme, Sask., qui suit un cours à l'Université de Manitoba.

M. et Mme Félix Boulet, de North Surrey, C.-B., sont en visite chez M. et Mme Emmanuel Dupuis. M. Boulet est le frère de Mme Dupuis.

M. et Mme Alphonse Cloutier et leur famille sont partis en voyage à Vancouver, C.-B.

M. et Mme Jos. Bédard et leur famille sont allés visiter leur parenté à Québec.

Baptêmes

Le 28 juin: Susan Verrier, née le 15 juin, fille de M. et Mme Denis Verrier; Donald Lemoine, né le 20 juin, fils de M. et Mme Ronald Lemoine; Suzanne Champagne, née le 20 juin, fille de M. et Mme Paul Champagne; Denise Bélisle, née le 9 mai, fille de M. et Mme Réal Bélisle.

Le 5 juillet: Carol Steele, née le 11 juin, fille de M. et Mme Henry Steele; Marilynn Sabourin, née le 24 juin, fille de M. et Mme Marcel Sabourin; Richard McDonald, né le 26 juin, fils de M. et Mme Robert McDonald; Kenny McMullan, né le 17 juin, fils de M. et Mme Hugh McMullan; Laurette Cloutier, née le 26 juin, fille de M. et Mme Maurice Cloutier.

Félicitations à tous ces heureux parents.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Laurent Champagne et Gérard Joyal, et à la Rév. Sr Ritchot, hospitalisées à St-Boniface. On est heureux d'apprendre que Marcel Dupuis et Evelyne Grégoire sont de retour à leur foyer.

La Bible vous parle

C'est la Sagesse qui guida le juste par des chemins sans détours quand il fuyait la colère de son frère; elle lui montra le royaume de Dieu et lui donna la connaissance des choses saintes. (Sag 10, 10)

La Broquerie

Congrès annuel

Le mercredi 8 juillet dernier, la paroisse recevait les congressistes du Conseil Canadien de la Coopération. Le programme se déroula comme suit: 3 h. 15, rencontre des délégués à la ferme de M. Louis Laurencelle. Ils furent salués par M. l'abbé U. Lafond, curé, M. Georges Boily, préfet de la municipalité, M. Albert Vielfaure, M.A.L., M. Louis Laurencelle, etc.; 3 h. 30, bref arrêt au magasin de la Coopérative de consommation, à la Laiterie Coopérative et à l'église; 4 h., visite des fermes Joseph Mireault et des frères Nadeau; 5 h. 30, rencontre amicale; 6 h., souper, mot de bienvenue de M. le curé, présentation des convives de la table d'honneur; 7 h. 30, autre rencontre amicale; 8 h. 30, courte soirée récréative avec discours importants, chants par la chorale.

Les orateurs suivants adressaient d'intéressants messages à la nombreuse assistance: M. Paul-Emile Charron, président du Conseil de la Coopération de Québec et directeur général adjoint de la Fédération des Caisses Populaires de Québec; M. Fernand Balcaen, qui agissait aussi comme maître de cérémonies; M. l'abbé Albéric St-Laurent, curé de Fannystelle, président du C.C.M. et président du comité du congrès; M. René Toupin, secrétaire-gérant de la Caisse Centrale de St-Boniface et du Conseil de la Coopération au Manitoba; M. Martin Légère, président du Conseil Canadien de la Coopération; M. Norbert Durand, gérant de la Coopérative de Consommation de La Broquerie; M. Albert Vielfaure, député de La Vérendrye; M. l'abbé U. Lafond, curé.

Il serait impossible de reproduire ici les discours en détail. Essayons plutôt d'en dégager quelques idées constructives.

Les congressistes se sont déclarés heureux de la chaleureuse réception qui leur a été faite. Ils ont admiré les industries de la paroisse, particulièrement les belles fermes qu'ils ont visitées. Ils ont adressé des félicitations à la paroisse qui conserve sa mentalité canadienne-française, dont on déplore ailleurs un fléchissement inquiétant. Nous croyons, dit un orateur de l'Est, que la langue française est chez nous gardienne de la foi.

Ces experts en coopération n'ont pas eu besoin de séjourner longtemps pour découvrir les points forts et les points faibles de l'organisation. L'actif de la Caisse pourrait être plus imposant. Quand bien même qu'on a l'étiquette "Coopérative" cela ne signifie rien si on n'accorde pas aux siens son entière collaboration. Les Canadiens français seraient plus puissants si l'argent restait dans la paroisse. Des félicitations furent adressées au gérant du magasin coopératif pour la propreté remarquable qui règne dans l'édifice. Des remerciements furent adressés à M. Joseph Tétrault, commissaire de la division Seine, pour le bénéfice de la salle, et à M. l'abbé Jean-Louis Caron, de St-Boniface, qui a bien voulu se déranger pour accorder son concours à la chorale qui a merveilleusement rendu les chants suivants à quatre voix mixtes: "O Canada", "Je t'aime O ma patrie" et "Evangéline".

M. Maurice Gauthier, propagandiste régional de la Fédération des Coopératives au Manitoba, eut l'amabilité de prendre quelques photographies. M. l'abbé Ubald Lafond, curé, souhaita la bienvenue aux visiteurs. Il signala que la réception avait été organisée par un groupe de coopérateurs et assura que le repas préparé sous la direction de Mmes Camille Boily et Arthur Balcaen avait été fort apprécié.

Enfin, vers 10 h. p.m., l'autobus qui avait amené les aimables visiteurs et visiteuses reprenait le chemin du retour après un dernier échange d'amitié réciproque.

Le vendredi 10 juillet, un bon nombre de paroissiens assistaient au banquet et à la soirée d'adieux des congressistes au gymnase Notre-Dame. Tous sont revenus enchantés de leur voyage.

Va-et-vient

Le lundi 13 juillet, M. l'abbé Louis Laurencelle, vicaire à la cathédrale St-Boniface, MM. Fabien et Fernand et Mlle Ermance Laurencelle revenaient d'un voyage dans l'Ouest où ils sont allés rencontrer leur frère, Alfred, qui enseignait cette année à Fort St. John, C.-B. Les voyageurs en profitèrent pour visiter Vancouver, Banff, etc.

M. l'abbé Louis Laurencelle passe quelques jours de vacances dans sa famille.

Prompt rétablissement à Mmes W. Prairie et N. Normandeau, hospitalisées.

Etudes sur trente journaux canadiens

WATERLOO, Ont. — Une équipe de recherche de l'Université de Waterloo poursuit présentement une analyse de trente journaux canadiens pour le bénéfice de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Dirigée par le Dr T. H. Qualter, de la section de science politique de l'Université de Waterloo, l'équipe procède à l'examen de journaux de langue française et de langue anglaise en vue de déterminer l'espace qu'on y réserve aux questions du bilinguisme et du biculturalisme.

Parmi les milliers d'articles qui sont examinés chaque mois par les membres de l'équipe, on compte notamment ceux qui ont trait aux relations entre le Canada français et le Canada anglais, au nationalisme, au drapeau, aux deux langues officielles, à la réforme constitutionnelle, aux relations fédérales-provinciales et au rôle des groupes ethniques autres que français et anglais.

Le Dr Qualter précise que son équipe se propose de faire une étude comparative de la façon dont sont traitées ces questions par les journaux des différentes parties du Canada.

Il a noté qu'il semble exister dans le public de fausses notions au sujet de la presse au Canada. On peut mentionner les plaintes voulant que les journaux ne soient pas à la hauteur de la tâche et que le Québec reçoive un traitement injuste de la part des journaux ontariens.

L'étude est financée à même une subvention de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Le 18e congrès du CCC se termine dans la fraternité

Le 18e congrès annuel du Conseil Canadien de la Coopération, qui eut lieu au Manitoba cette année du 5 au 10 juillet, s'est terminé par un somptueux banquet le vendredi 10 juillet à 6 h. 30 p.m. au gymnase Notre-Dame de St-Boniface, sous la présidence de M. l'abbé Albéric St-Laurent, curé de Fannystelle et aumônier diocésain des mouvements coopératifs de langue française. Plus de 350 convives, dont les quelque 60 congressistes représentant le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan, se délectèrent en mangeant une bonne quèche manitobaine ("gold eye").

A la table d'honneur avaient pris place, outre l'abbé St-Laurent, maître de cérémonies, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, M. Martin Légère, de Caraquet, N.-B., président national du CCC, M. l'abbé Abel Violette, curé de Bathurst-Est, N.-B., et président depuis 25 ans de l'Education Populaire Coopérative en Acadie, M. Darwin Chase, représentant l'hon. George Hutton, MM. Laurent Desjardins et Albert Vielfaure, députés provinciaux de St-Boniface et de La Vérendrye, et Mmes Desjardins et Vielfaure, M. Joseph St-Hilaire, échevin, représentant S. H. le maire Joseph-P. Guay, et Mme St-Hilaire, M. Arthur Doucet, de Domrémy, Sask., vice-président du CCC, M. Peter Penner, secrétaire du Co-Op Union of Canada, section du Manitoba, Mr. Geo. Felstead, gérant de la Federated Co-op, section de Winnipeg, et son épouse, M. Richard Savoie, de Caraquet, N.-B., gérant des organisations coopératives acadiennes, M. Paul-Emile Charron, de Lévis, Qué., président du CCQ et directeur général adjoint de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins, Me Paul Martel, de Montréal, délégué de la Société des Artisans, M. Pierre Frossais, inspecteur en chef des Caisses Populaires du Manitoba, et Mme Frossais, M. J.-François Séguin, d'Ottawa, représentant de l'Assurance-Vie Desjardins et secrétaire du CCO, M. Arthur Barnabé, de Letellier, président du CCM, M. Guy de Margerie, de Transcona, président de la Caisse Centrale du Manitoba, et son épouse, M. Joseph Chaballier, de St-Adolphe, inspecteur des C.P. du Manitoba, et son épouse, M. Siméon Marion, de St-Jean-Baptiste, et son épouse.

Une artiste de chez-nous

Après le repas, une grande artiste franco-manitobaine, Mme Louise Roy-Morin, vint interpréter les meilleures pièces de son répertoire avec tant d'expression chaleureuse que le maître de cérémonies pouvait dire ensuite que "si le Manitoba français peut produire de tels artistes, c'est un signe qu'il est parvenu à un degré de maturité culturelle très prometteur". Mme Denise Dupuis-Miller accompagnait au piano.

M. l'abbé St-Laurent s'empressa ensuite de souhaiter la bienvenue à tous ceux qui avaient répondu à l'invitation "de clôturer avec les congressistes une fructueuse semaine d'étude". Ainsi des centaines de coopérateurs franco-manitobains ont la chance de rencontrer les congressistes venus de cinq provinces, de causer avec eux, de récolter quelques parcelles des exposés de la semaine sur le mouvement coopératif au Canada français. Après ces brèves remarques, le maître de cérémonies invita M. Richard Savoie, de Caraquet, N.-B., à parler des mouvements coopératifs acadiens.

Coopérateurs acadiens

Bras droit de M. Martin Légère depuis des années, M. Savoie apporta aux Franco-Manitobains les salutations des coopérateurs acadiens, assurant que là-bas on s'intéresse activement aux réalisations coopératives du pays tout entier. Il remercia ses hôtes "de cette magnique semaine en terre manitobaine" qui permit de découvrir chez une minorité-soeur une ténacité française de bon aloi, de recevoir une très chaude hospitalité, d'admirer la spontanéité de l'accueil que l'Ouest réserve à ses amis. L'an prochain, dit-il, venez au congrès à Caraquet et on vous rendra la pareille.

La volonté de survivre des minorités, leur désir de prendre chez eux et dans le pays la place qui leur est due, cela s'accomplit particulièrement par une évolution économique sérieuse . . . dont le principal agent est la Caisse Populaire. En Acadie française il y a dans la Fédération des Caisses Populaires 70,900 sociétaires dans 93 Caisses possédant un actif de $16,500,000, qui ont prêté déjà plus de $65,000,000 aux Acadiens et contribué du coup au progrès économique en pleine crise des années '30, à la multiplication de petites industries locales, à l'organisation même de certaines industries assez considérables. Si l'on ajoute à cela les 41 coopératives acadiennes, dans les secteurs de la consommation et de la production, qui en 1963 ont fait un chiffre d'affaires de quelque $11,000,000 et qui possèdent un actif de plus de trois millions et demi, une compagnie d'assurances coopérative qui a en cours $2,000,000 d'assurance-vie, la Société L'Assomption qui possède un actif de $2,500,000 et possède de quelque $130,000,000 d'assurances en vigueur, et d'autres institutions coopératives qui multiplient les prêts personnels et hypothécaires en Acadie française, on peut vraiment dire que les Acadiens s'enrichissent coopérativement et se préparent à prendre en main leur propre sort économique.

Ils le font, assura M. Savoie, sans négliger le facteur proprement humain. C'est pourquoi, aux problèmes des nôtres, dit l'orateur, on offre la seule et authentique solution: une formation sociale et économique solide. Impossible de faire autrement quand on a comme chef un Martin Légère qui fêtait cette année son 25e anniversaire de service coopératif et fut honoré par les siens de l'ordre du Mérite Coopératif Acadien. M. Légère a beaucoup mérité des siens et du Canada tout entier, conclut M. Savoie.

Ainsi décoré de l'OMC en Acadie, rappela ensuite M. Arthur Doucet, vice-président du CCC, M. Légère pouvait dès lors recevoir la décoration "nationale". C'est pourquoi, à l'occasion du congrès annuel du Conseil Canadien de la Coopération, on a jugé bon de souligner ses 25 années de service en lui conférant la décoration de l'Ordre du Mérite Coopératif Canadien au 4e degré, c'est-à-dire au degré suprême. Après ces remarques, M. Doucet invita M. Paul-Emile Charron, de Lévis, à donner quelques notes biographiques du héros qui préside depuis tant d'années les destinées du CCC.

Un chef de l'Acadie

M. Légère est né le 17 novembre 1916, de M. et Mme Jean Légère, à Caraquet, N.-B. Il fit ses études élémentaires à la petite école de "Pointe Rocheuse" à Caraquet, puis son cours commercial au couvent Notre-Dame au centre de son village natal. On était alors en pleine crise économique. Les emplois étaient rares et peu rémunérés. M. Légère dut se contenter d'être vendeur d'abonnements pour le journal acadien, "L'Evangéline", ce qu'il fit avec zèle et ténacité. Ces qualités le firent remarquer par un jeune abbé J.-L. Chiasson (l'actuel Mgr Chiasson, curé de Shippegan, N.-B.) qui organisait alors des Caisses Populaires dans les paroisses acadiennes du Nouveau-Brunswick. Il devient donc son adjoint-propagandiste enthousiaste et éminemment social.

Après un stage d'étude à l'Université St-François-Xavier, à Antigonish, N.-E., sous la direction du fameux Mgr Coady, M. Légère devient le premier inspecteur des Caisses Populaires et vérificateur des Coopératives acadiennes. Il trouve quand même le temps d'étudier les sciences sociales à l'Université Laval de Québec, et aussi de ne se refuser à aucune des activités sociales et éducatives susceptibles de favoriser le progrès du petit peuple acadien. Bénéficient ainsi de son dévouement le journal L'Evangéline, l'Association Acadienne d'Education dont il fut longtemps le dynamique président, etc. L'Université St-Joseph de Moncton et l'Université du Sacré-Coeur de Bathurst l'honorent respectivement d'une maîtrise ès sciences commerciales et d'un doctorat en sciences sociales. L'Eglise lui confère la médaille papale "Bene Merenti" par l'entremise de Son Exc. Mgr C. A. Leblanc, évêque de Bathurst.

M. Légère entreprend alors la période la plus fructueuse de sa carrière dans le mouvement coopératif acadien (Fédération des Caisses Populaires de l'Acadie, Société d'Assurances des C.P., Union Coopérative Acadienne, etc.) et canadien (président depuis 1952 du CCC, dont il fut un des fondateurs en 1946). Le CCC tient donc à honorer ce soir cet artisan du progrès économique et social de l'Acadie, du Canada français, du Canada tout entier, en lui conférant l'insigne de l'OMCC au 4e degré, en ce 25e anniversaire de service, associant à cet hommage collectif Mme Légère qui toujours sut appuyer si généreusement son mari, conclut M. Charron.

M. Arthur Doucet remit donc la décoration au récipiendaire qui fut invité à signer le Livre d'or du CCC. Ont signé avec lui Son Exc. Mgr M. Baudoux et M. Arthur Doucet.

La coopération en 1964

M. Martin Légère, tout ému, dit alors sa reconnaissance aux coopérateurs du Canada français qui lui conférait un tel honneur: "Cette décoration pour 25 ans de service me fait plaisir, mais c'est à vous tous qu'elle est due. Moi je n'ai fait que mon devoir." L'orateur, après avoir démontré que le sens de la coopération bien compris pousse à s'intéresser à toutes les oeuvres des siens, et donc à toutes les oeuvres catholiques, françaises et sociales de notre peuple, aborda de façon plus détaillée un sujet d'extrême actualité: L'avenir du mouvement coopératif au Canada. Il le fit avec éloquence et conviction, mais surtout avec une profondeur et une largeur de pensée digne de mention, ne négligeant en rien les graves leçons du passé, comprenant à fond le présent, cherchant sérieusement les promesses de l'avenir. Car, dit-il, même si je suis convaincu qu'en 1964 il y a nécessité d'évoluer, je ne suis pas de ceux qui veulent tout détruire du passé. Les valeurs catholiques et françaises qui ont fait ce que nous sommes dans le passé, gardent leur signification encore aujourd'hui . . . même sur le plan économique et social. (Il est remarquable que M. Légère associe constamment valeur catholique et valeur nationale, ce qui le distingue avantageusement en un temps où trop, assura-t-il lui-même, essaie de trop dissocier ces éléments de notre être.)

Les débuts du mouvement coopératif montrent que ce système économique répondait à un besoin pressant. Ce fut le cas en 1844 à Rochdale, en Angleterre, ce le fut aussi au Canada au début de ce siècle dans les centres agricoles, de pêcheries, des villes. Ces besoins économiques du début ne se retrouvent peut-être pas en 1964, mais les principes qui les ont solutionnés restent les mêmes . . . dans un autre contexte. Il importe donc de rester fidèles à ces principes (et donc de les enseigner surtout aux jeunes d'aujourd'hui qui n'ont rien connu des origines et donc entrent dans des institutions existantes de leur milieu) et en même temps de travailler efficacement à l'évolution des cadres, "ce qui ne s'est peut-être pas fait aussi vite dans les institutions coopératives que dans d'autres organisations," s'écria M. Légère.

Il indiqua donc comment cette évolution doit se faire dans divers domaines: relations entre membres et organisations coopératives, relations faites de sincérité, de fidélité, de ténacité, comme si la Coop c'est pour chacun "sa" coop; relations entre coopératives locales et centrales sur le plan économique par des contacts d'affaires continus et continuels; relations entre organisations provinciales et interprovinciales, entre organisations centrales et nationales, car "la coopérative n'est plus une pure institution locale ou paroissiale, et il faut donc dans le mouvement une unité de pensée et d'action sur le triple plan économique, éducatif et de la propagande". (Ici M. Légère dit que cette unité est la seule façon d'agir en 1964, et donc qu'il est impensable qu'une coop ne fasse pas partie de la Centrale ou qu'une Centrale n'entre pas dans le CCC ou CUC.)

Le Canada coopératif

Oui, dit l'orateur, il n'y a qu'une seule famille coopérative au Canada. C'est pourquoi toutes les coopératives doivent s'affilier dans le grand conseil national: le CCC pour le Canada français, le CUC pour le Canada anglais. Le CCC est le trait d'union avec les coopérateurs du Canada anglais. Et tous, le CCC et le CUC travaillent en commun pour unir les coopérateurs des grands groupes ethniques de notre pays. Dans un grand élan oratoire, en anglais, M. Légère assura que nos bons amis coopérateurs de langue anglaise possèdent un merveilleux esprit de coopération et donnent à tout le pays un exemple convaincant de la possibilité "de vivre côte à côte, de travailler ensemble, de nous respecter les uns les autres" dans un seul Canada où deux groupes ethniques cohabitent. Il annonça que le CCC et le CUC préparent actuellement, de concert, un mémoire qui sera présenté devant la Commission Royale Dunton-Laurendeau.

Cette coopération très étroite à tous les échelons, nécessaire en 1964, s'étend jusque dans le domaine international. C'est pourquoi le CCC est membre de l'Alliance Internationale des Coopérateurs et s'est représenter aux grands congrès (en Suisse, en Angleterre) de cet organisme auxquels participaient des coopérateurs de 60 nations: "Le fait biethnique canadien y fut démontré alors par ma présence comme président du CCC", dit M. Légère aux applaudissements des auditeurs.

L'orateur conclut en affirmant de nouveau que "nous faisons partie d'une grande famille où il faut savoir penser aux autres, s'oublier soi-même, selon l'esprit même de la coopération", et en disant qu'il quitte le Manitoba après un tel congrès "plein de souvenirs enchanteurs, convaincu de vos sacrifices au Manitoba pour rester fidèles à votre foi et à votre langue", comme cela se fait en Acadie où "catholiques et français" gardent une si étroite relation. Je reviendrai avec plaisir chez vous où on reste ainsi fidèles au mot d'ordre de Mgr Antoniutti (gardez votre foi et votre langue et répandez-les), mais en attendant ce jour je vous invite à Caraquet, N.-B., où s'ouvrira le 5 juillet 1965 le 19e congrès annuel du CCC. Vous serez accueillis comme des frères dans un pays où il n'y a pas de cadenas aux portes (allusion au poème de Longfellow) et pas de séparatistes.

Me Paul B. Martel, jeune avocat de Montréal et délégué de la Société des Artisans, remercia le conférencier en montrant que sa conception de l'évolution du mouvement coopératif en 1964 répond à l'attente de la jeunesse canadienne-française.

Conclusions du congrès

Mgr Baudoux mit fin aux discours en tirant les conclusions du congrès et de ce banquet: 1 — ce rapprochement de coopérateurs de cinq provinces, que permettent un tel congrès et un tel banquet, est bénéfique à un haut point, car il donne une vue plus claire du travail à accomplir chez soi et du travail accompli ailleurs; 2 — le discours de M. Légère sur l'évolution coopérative a montré à la fois comment rester fidèles à la doctrine tout en l'adaptant aux conditions nouvelles; 3 — tout cela indique ce qu'il faut faire pour répondre à l'appel du coopératisme, à la manière de saint Mathieu qui quitta tout pour suivre l'appel du Maître, la fidélité à cet appel du coopératisme promettant une manière de vivre plus humaine, plus canadienne-française, plus chrétienne; 4—faire avancer ainsi la cause coopérative c'est obéir au pape Jean XXIII qui, dans son encyclique Mater et Magistra, a voulu présenter l'entreprise coopérative comme étant, avec d'autres du même genre, la réponse que les hommes peuvent apporter aujourd'hui aux problèmes actuels et futurs; 5 — peu hélas pourront se rendre l'an prochain à Caraquet, mais tous ici présents nous serons avec les congressistes par la pensée et par la prière pour que ce 19e congrès, comme celui qui se termine au Manitoba, obtienne un franc succès pour le bien de tous, conclut Son Excellence.

Ces mots mirent fin au 18e congrès annuel du CCC. Les congressistes se dispersaient dès le lendemain. Mais l'étude commune des problèmes, les solutions entrevues ensemble, les amitiés nouvelles forgées au cours des promenades dans les centres coopératifs du Manitoba français, tout cela assure que ce congrès aura un lendemain très fructueux.







Les coopérateurs en congrès dépensent une partie de leur énergie pour aller voir des réalisations sur place. Sur la photo en haut, l'on voit M. l'abbé A. St-Laurent qui bénit les chantiers de construction à St-Léon, accompagné de M. l'abbé R. Prescott, curé. Dans les deux photos en bas c'est la visite à La Broquerie, à la ferme de M. Mireault. Sur la première, M. Mireault, au centre, explique la machinerie. On y reconnait MM. Marcotte, Beaudette, Chabalier, Bernier, etc. Sur l'autre, près de l'autocar, l'accueil à La Broquerie. On y reconnait MM. Vielfaure, Mercury.

Une fête champêtre réunit à St-Léon des coopérateurs de 5 provinces du pays

ST-LEON — Les congressistes du Conseil Canadien de la Coopération furent reçus par les mouvements coopératifs de St-Léon et d'autres centres franco-manitobains de la Montagne, le jeudi après-midi 9 juillet. A l'entrée du village, dès l'arrivée de l'autobus qui les amenait de St-Boniface, les éminents visiteurs furent entourés de coopérateurs de St-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, Somerset, Bruxelles, St-Lupicin, St-Claude, Haywood, Mariapolis, St-Jean-Baptiste, La Broquerie, Lorette, etc., venus à leur rencontre. M. Jean Hacault, maire de la municipalité de Lorne, dans un court discours fit une description avantageuse de la Montagne Pembina, de ses villages de langue française, de ses réalisations coopératives. Beaucoup des visiteurs québécois, peu impressionnés tout de même par ces humbles collines, eux qui connaissent les vénérables Laurentides, ne purent qu'admirer le beau langage de M. le Maire, la justesse de ses rappels historiques, l'enthousiasme qu'il attribuait aux coopérateurs de sa région.

Au village, sous la conduite de M. Raynald Labossière, dynamique gérant de la coopérative locale, les visiteurs et les hôtes de la Montagne s'attardèrent tout particulièrement au magasin, dans la cour à bois, mais surtout sur les chantiers de construction . . . où le magasin des matériaux, la matière première des constructions, un groupe de maisons construites ou en construction, le joli parc aménagé à l'arrière pour bien recevoir les "acheteurs" en veine de pique-nique familial rayonnent de prospérité, de propreté.

Puis tous, soit quelque 250 coopérateurs du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan furent invités à un "barbecue", moins grandiose sans doute que les réceptions de l'hon. Hayes à Calgary, mais inouï si l'on se souvient que St-Léon est tout de même un village bien peu étendu. Mais St-Léon, surnommé à bon droit la capitale coopérative de la Montagne, se surpasse dans sa réception des visiteurs venus de partout, comme dans ses réalisations économiques. Les "steaks" cuits à point par un groupe de chefs cuisiniers, les pommes de terre et autres légumes servis par des dames agréables, le café offert par un groupe de gentilles demoiselles, tout en un mot contribua à créer une atmosphère de fraternité et de gaieté autour des nombreuses tables éparpillées ici et là sous les arbres. Fait digne de mention: les moustiques n'étaient pas de la fête, grâce aux précautions prises dans l'avant-midi.

Après ce repas "gargantuesque" (on dit que certains convives mangèrent jusqu'à trois steaks!), ce fut le régal de l'esprit. Sur une vaste estrade, ornée du drapeau multicolore des coopérateurs de l'Ouest canadien, avaient pris place quelques dignitaires, dont M. Martin Légère, président national du CCC, M. Raynald Labossière, maître de cérémonies, MM. les Curés de la Montagne, M. l'abbé Albéric St-Laurent, aumônier diocésain des mouvements coopératifs, etc. M. Raynald Labossière, en guise d'introduction à la période des discours, mentionna d'autres noms éminents dans l'assemblée, dont ceux du maire Jean Hacault, du maire Marcel Roch, du docteur et de Mme Hubert Delaquis, etc.

M. l'abbé Réginald Prescott, curé de St-Léon, souhaita la bienvenue à tous les visiteurs "dans la capitale des coopérateurs de la Montagne", fit remarquer que les réalisations coopératives font ce village et cette paroisse, remercia les organisateurs locaux qui reçoivent si dignement ceux qui sont venus les voir à l'oeuvre.

Immédiatement après ces paroles sympathiques, M. l'abbé Albéric St-Laurent fut invité à bénir les chantiers de construction au nom de Son Exc. Mgr M. Baudoux. Avant de faire descendre la bénédiction de Dieu sur ces chantiers (assisté de M. l'abbé Maurice Dugré, curé de Mariapolis), l'abbé St-Laurent voulut rappeler ce qu'il avait vu au cours de sa visite sur place: des entrepôts où l'on trouve les matières premières de la construction, de belles maisons préfabriquées par des ouvriers compétents et destinées à abriter des familles heureuses, mais surtout un milieu où le travail ennoblit matières premières et ouvriers, et un esprit de coopération remarquable . . . qui d'ailleurs fit la réussite actuelle de cette petite paroisse franco-manitobaine.

Après les prières de la bénédiction, le maître de cérémonies rappela de façon vibrante le grand rôle joué par l'abbé St-Laurent au sein du mouvement coopératif manitobain, et remercia Dieu qui épargne St-Léon des désagréments d'une pluie qui s'abat partout à neuf milles à la ronde. "Nous devons sans doute cette faveur divine au Père Simon Nivon qui a tant prié à cette intention ces derniers jours. Ce Père, notre ancien curé, décoré en avril dernier du mérite coopératif lors du 25e anniversaire de notre Caisse Populaire, est une fois de plus présent parmi nous. Il n'a que 83 ans. Quel stimulant qu'une telle présence!"

Après ces paroles, M. Labossière invita des représentants de la région à raconter l'histoire et les réalisations de leurs Caisses Populaires, de leurs coopératives de consommation, de leurs élévateurs coopératifs. Des chiffres éloquents furent cités, des noms furent mentionnés, des principes furent évoqués par M. l'abbé Maurice Dugré, curé de Mariapolis, M. Louis Comte, secrétaire de la coopérative de Notre-Dame-de-Lourdes (au nom de M. Jos. Deroche, retenu chez lui par la maladie de son épouse), M. Roger Poiron, secrétaire de la coopérative et directeur de l'élévateur coopératif de Somerset, et par M. Rhéal Labossière, secrétaire de la coopérative de St-Léon. Les applaudissements nourris des auditeurs indiquèrent clairement à quel point on trouvait émouvant que les institutions coopératives de la région aient obtenu de tels succès financiers, que les membres manifestent un tel esprit de fidélité aux principes de base de la coopération, que les responsables nourrissent un tel dévouement à la cause.

M. Théo. Préfontaine, délégué de Saskatoon, fut ensuite invité à dire quelques mots en anglais pour le bénéfice des coopérateurs "de cette langue" qui avaient répondu à l'invitation de M. Labossière. Car la coopérative de St-Léon et d'Altamont a su attirer chez elle une forte clientèle "anglaise" qui aime faire affaires avec des Canadiens français et est pétrie des mêmes principes de coopération. L'orateur (né au Manitoba, et aussi les deux autres de la Saskatchewan présents à cette fête champêtre, MM. Doucet et Bourrier) fit ressortir surtout l'esprit profond qui anime le vrai coopérateur, esprit que certains trouvent difficile à comprendre, mais dont ils soupçonnent la grandeur et l'efficacité par ses réalisations mêmes . . . comme ici à St-Léon.

M. Majella Rhéaume, coopérateur de St-Anselme, comté de Dorchester, Qué., fut invité à prononcer le discours de clôture après les remerciements du maître de cérémonies au Comité des Dames (Mmes Georges, Clément et Méo Labossière), aux cuisiniers, aux serveuses de tables. Me Rhéaume rendit hommage aux Franco-Manitobains qu'il avait connus et tant estimés au cours de la semaine: "Vous m'avez frappé par vos convictions religieuses, patriotiques et coopératives", dit-il avec enthousiasme. Vos convictions religieuses se manifestent de façon toute particulière: alors qu'ailleurs on cherche souvent à cantonner les prêtres dans la sacristie ou à ses responsabilités proprement spirituelles, ici le prêtre vit avec vous, au milieu de vous, il répond à toutes vos aspirations spirituelles, sociales, coopératives. L'orateur donna maints exemples concrets de ce qu'il venait d'affirmer, citant particulièrement le sermon doctrinal prononcé par Mgr Baudoux à la messe du congrès dans la basilique de St-Boniface.

M. Rhéaume ajouta que ses contacts des derniers jours avec les coopérateurs du Manitoba français l'avaient renseigné aussi sur leurs connaissances du mouvement, leurs grandes réalisations, leur enthousiasme conquérant. Comme gérant de coopératives à St-Anselme, il était à même d'apprécier les bilans offerts au cours de la semaine par les orateurs franco-manitobains à St-Boniface (au Niakwa Motel), à La Broquerie, ici à St-Léon. Ajoutant un mot particulier à l'adresse des hôtes de la fête champêtre, il assura que la coopérative de St-Léon "semble en aussi bonne santé que votre curé", fait peu surprenant quand on considère le dynamisme du gérant, M. Raynald Labossière.

L'orateur conclut ses remarques par quelques renseignements sur "St-Anselme, centre coopératif" (enseigne à l'entrée de son village), là où est né l'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt lui-même, et là où le mouvement coopératif sut se lancer avec initiative dans presque tous les domaines de la consommation, de la production et du crédit.

M. Aurèle Desaulniers fut enfin invité à répéter ses prouesses du lundi soir, au Niakwa Motel, où il avait entonné ses gracieuses petites chansons. Il se présenta donc sur le devant de la scène et incita les personnes à "répondre" à ses chants entraînants.

M. Martin Légère, président national (réélu durant le congrès) du CCC, chef acadien éminent de Caraquet, N.-B., et orateur distingué à qui l'abbé St-Laurent avait promis un vrai congé à St-Léon (de fait, on aime tant écouter M. Légère que partout on abuse de lui!), dut contenter la demande populaire et mettre fin lui-même à la période des discours et à la fête champêtre. Il dit donc son admiration envers ce petit coin de pays, La Montagne, où de véritables coopérateurs se dévouent "non parce que ça paye en dollars, mais par pure conviction"; reprit son thème favori qu'il faudra plus que jamais enseigner aux jeunes d'aujourd'hui les grands principes coopératifs étudiés dans les années '30 ou '40 en cercles d'études sérieux et au milieu de difficultés économiques qu'ignore la génération montante "à qui on donne tout tout cuit, tout préparé"; fit ressortir que le CCC (Conseil Canadien de la Coopération) et le CUC (Co-Op Union of Canada) sont deux organismes coopératifs, respectivement de langue française et de langue anglaise, qui travaillent la main dans la main et font l'honneur véritable du mouvement coopératif canadien. Il conclut en redisant son appréciation d'une telle visite à St-Léon: "Je souhaite qu'au prochain congrès au Manitoba en '69 ou '70 on remette St-Léon sur notre itinéraire."

Au moment même où M. Légère terminait son message, la pluie se mit à tomber. Les "prières du Père Simon" avaient obtenu leur résultat. La fête champêtre venait de remporter son succès. Qu'importent pluie ou beau temps! Les coopérateurs avaient fraternisé dans la joie au cours de cette fête champêtre. Les visiteurs pouvaient retourner à St-Boniface tout contents, les hôtes resteraient, mais pleinement réjouis du succès. Vive St-Léon!

Dernière Heure

On apprend que, peu après son arrivée à Lévis, M. A. Charron, coopérateur très estimé et orateur au banquet de St-Boniface, a perdu deux de ses filles dans un accident de la circulation.

Exposé de la situation actuelle du mouvement coopératif au Manitoba

Le Conseil de la Coopération du Manitoba

Avant de vous faire rapport du travail accompli par le C.C.M. pendant l'année 1963-64, je désire, au nom du C.C.M. et en mon nom personnel, souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous les congressistes ici présents, et j'espère que votre séjour au Manitoba sera des plus profitables.

C'est réconfortant pour nous, coopérateurs d'expression française du Manitoba, de voir nos frères des autres provinces se joindre à nous aujourd'hui pour aider le C.C.C. à faire un pas en avant.

Il y a 42 Caisses Populaires au Manitoba dont 36 sont membres actifs du C.C.M. Nous avons 13 coopératives de consommation qui collaborent étroitement avec le C.C.M., et 41 Caisses d'épargne scolaire, qui sont encouragées par les Caisses Populaires locales et par le secrétaire-propagandiste du C.C.M. Nous souhaitons la bienvenue à l'Assurance-Vie Desjardins qui est devenue membre en règle du C.C.M. en 1964.

Les 42 Caisses Populaires du Manitoba n'ont guère plus de 25 années d'existence et au 31 décembre dernier, leur actif était de $3,409,000, une augmentation de $1,398,000 sur l'année 1962. Au 31 décembre 1963, ces Caisses Populaires avaient 14,796 membres, donc, une augmentation de 1,228 sur 1962.

La Centrale des Caisses Populaires du Manitoba a fait de très beaux progrès en 1963-64.

Ces Caisses ont prêté à leurs sociétaires $28,052,548 depuis 1937. En 1963, nos Caisses Populaires ont prêté: prêts personnels au montant de $3,103,946, et prêts hypothécaires de $1,296,934. Le plus important est que nos Caisses Populaires ont gardé l'esprit du fondateur, M. Alphonse Desjardins.

Voici quelques détails concernant le travail fait par le C.C.M. en 1963-64:

A l'assemblée annuelle le 2 décembre 1963, il fut décidé d'adopter le budget suivant: $6,000, et il fut décidé que les Caisses Populaires soient cotisées en conséquence. Des études furent faites sur les amendements à l'acte des Caisses Populaires, et des brefs furent présentés aux responsables du département du "Cooperative Services Branch", concernant ces amendements adoptés le 16 avril 1964.

Assemblée éducative

Des assemblées régionales eurent lieu en vue d'aider les officiers des Caisses à mieux comprendre leurs responsabilités vis-à-vis de leurs Caisses. Des soirées éducatives furent données par M. l'abbé A. St-Laurent, vice-président du C.C.M. et aumônier diocésain des mouvements coopératifs au Manitoba, M. P. Frossais, chef-inspecteur des Caisses Populaires, M. Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses avec M. Frossais, et moi-même.

Les administrateurs des Caisses et le secrétaire-propagandiste se rencontrèrent, et ces visites furent reconnues comme nécessaires par les directeurs.

A deux ou trois reprises, le propagandiste a fait la visite des 41 Caisses scolaires et le résultat, tant morale que financier, dès ces contacts est des plus encourageants pour l'avenir du mouvement coopératif.

Plusieurs représentations furent données à des assemblées de parents et maîtres par le propagandiste, soit pour démontrer l'importance d'une Caisse Populaire et d'une Caisse d'épargne scolaire, soit encore pour expliquer l'assurance accident des écoliers offerte par l'Assurance-Vie Desjardins.

Le C.C.M. fut représenté à l'Association d'Education des Caisses Populaires du Manitoba pour 1963-64 et nous devons dire que cette organisation est absolument nécessaire pour la survivance de la langue et de la culture françaises au Manitoba.

Le secrétaire-propagandiste fut le délégué au C.C.C., comme directeur de Tourinco, et j'espère que des directives précises soient données ici, aujourd'hui, pour l'extension de cette agence de voyage coopératif au Canada. Tout spécialement au Québec en 1964.

Des écrits sur le mouvement coopératif, préparés par le C.C.M., furent publiés dans **La Liberté et le Patriote.** Nous devons une réelle reconnaissance à notre journal d'avoir collaboré si étroitement avec le C.C.M. concernant toutes nos entreprises, soit pour des journées d'étude, des 25e anniversaires de Caisses Populaires, l'ouverture de nouveaux bureaux, ou la décoration de l'O.M.C.M. de nos valeureux pionniers fondateurs de Caisses Populaires ou de coopératives de consommation. Enfin, un grand merci au journal **La Liberté et le Patriote** pour avoir si bien interprété nos idées.

Assistant-propagandiste

Depuis le 1er juillet 1964, le C.C.M. jouit de la présence d'un assistant-propagandiste dans la personne de M. Olivier Beaudette. Bienvenue M. Beaudette. Nous vous souhaitons plein succès dans vos entreprises coopératives et nous souhaitons que votre séjour avec nous soit long et fructueux.

Le C.C.M. a eu à offrir aux Caisses Populaires l'idée de participer financièrement à un fonds de sécurité, en vue d'assurer la stabilité de nos Caisses Populaires au Manitoba. Ce fonds de sécurité serait administré par cinq directeurs, dont trois seraient nommés à l'assemblée annuelle du fonds, et deux nommés pour trois ans par le Lieutenant-Gouverneur. Celui-ci ferait ces nominations après avoir consulté la liste de noms qui lui aurait été fournie par des représentants de Caisses, membres du fonds de sécurité.

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous et chacun de l'aide fournie au C.C.M. afin de mieux servir les coopérateurs du Manitoba. Des remerciements spéciaux à M. l'abbé St-Laurent, aumônier, MM. Frossais et Chabalier, M. Gauthier, de "Federated Cooperatives", à toutes les organisations coopératives qui nous reçoivent si bien lors de ce congrès, à **La Liberté et le Patriote,** au poste CKSB, à l'Assurance-Vie Desjardins, à la Fédération des Caisses Populaires de la Province de Québec, de nous avoir prêté M. Charron en l'honneur du 25e anniversaire de la Caisse Populaire de St-Pierre, et enfin un grand et sincère merci à toutes les Caisses Populaires qui ont si bien appuyé le C.C.M. financièrement et moralement.

Un merci aussi aux autres conseils provinciaux pour avoir secondé les initiatives du C.C.M., tout spécialement le C.C.S., dans la personne de M. T. Préfontaine, leur propagandiste, qui est un ami et un coopérateur sincère.

Bureau de direction

Vous trouverez ci-joint, cher congressistes, une liste des membres au bureau de direction du C.C.M. et des officiers de Caisses, et également une liste des autres organisations coopératives au Manitoba intimement liées aux activités du C.C.M.

Le Bureau de direction du C.C.M. se compose de: MM. A. Barnabé, président, Letellier; l'abbé A. St-Laurent, Fannystelle; Siméon Marion, St-Jean-Baptiste; Eloi Gagnon, La Broquerie; J.-A. Leclerc, St-Adolphe; Germain Gosselin, La Rochelle; René Trudeau, Ile-des-Chênes; René Toupin, secrétaire-propagandiste et directeur du C.C.C., La Salle; Olivier Beaudette, assistant-propagandiste, St-Jean-Baptiste.

La Centrale des Caisses Populaires du Manitoba a un actif d'environ un million de dollars.

Les Caisses Populaires suivantes sont membres du C.C.M.: Bruxelles, Caritas, Elie, Ile-des-Chênes, La Broquerie, La Familiale, Laurier, Letellier, Lorette, Mariapolis, Otterburne, Précieux-Sang, Richer, St-Adolphe, Ste-Anne-des-Chênes, St-Malo, Sacré-Coeur, Ste-Amélie, Ste-Elisabeth, St-François-Xavier, Ste-Geneviève, St-Jean-Baptiste, Sts-Martyrs-Canadiens, St-Georges, St-Labre, St-Lazare, St-Joseph, St-Léon, St-Pierre, Ste-Rose-du-Lac, South Junction, Notre-Dame de l'Assomption, Ste-Marie.

Caisses scolaires organisées par le C.C.M.: Elie, Fannystelle, Ile-de-Chênes, La Broquerie (école élémentaire), La Broquerie (école secondaire), La Salle, Laurier, Letellier, Lorette (école élémentaire), Lorette (école secondaire), Mariapolis (école élémentaire), Mariapolis (école secondaire), Otterburne, Précieux-Sang, Richer, Ross, Sacré-Coeur, South Junction, St-Adolphe (école élémentaire), St-Adolphe (école secondaire), Ste-Anne-des-Chênes, Ste-Geneviève, St-Georges, St-Jean-Baptiste (école élémentaire), St-Jean-Baptiste (école secondaire), St-Joseph, St-Léon, St-Malo (école élémentaire), St-Malo (école secondaire), St-Pierre, Ste-Rose-du-Lac (école élémentaire), Ste-Rose-du-Lac (école secondaire), St-Norbert, Aubigny, Haywood, Juniorat de la Ste-Famille, Ste-Marie, Petit Séminaire, Collège d'Otterburne, Collège de St-Boniface.

Membres: 42 Caisses Populaires; 41 Caisses Scolaires.

Organisations affiliées: 13 coopératives de consommation, 1 coopérative d'eau (Powerview), 1 coopérative industrielle — couture (St-Malo), 11 élévateurs coopératives; 1 société de placement.

René TOUPIN,
secrétaire et propagandiste.

Mariage J. Rouire-F. Bernard célébré à Haywood le 4 juillet

HAYWOOD — Le samedi 4 juillet, à 4 h. p.m., le R. P. Joseph de Rocquigny, O.M.I., bénissait le mariage de sa nièce, Mlle Francine Bernard, fille de M. et Mme G. Bernard, à M. Joseph Rouire, fils de M. et Mme Ernest Rouire.

Les servants de messe étaient Roland Rouire, frère du marié, et Gérald de Rocquigny, cousin de la mariée.

La cérémonie fut rehaussée par les magnifiques cantiques exécutés par André, Madeleine et Marie de Rocquigny, cousins de la mariée. Une religieuse du couvent touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche de dentelle et de tulle avec manches se terminant en pointes de lis et voile bouffant. Son bouquet se composait de roses rouges. Mme Florent Labossière, soeur du marié, était dame d'honneur; elle portait une robe de taffetas broché bleu et son bouquet se composait d'oeillets blancs. Mlles Henriette et Claudette de Rocquigny, cousines de la mariée, étaient filles d'honneur. Elles portaient des robes de taffetas broché jaune et des bouquets d'oeillets blancs.

MM. Florent Labossière, beau-frère du marié, Raymond Rouire, frère du marié, et Norbert Cénérini agissaient comme garçons d'honneur.

La gentille petite bouquetière, Huguette Bernard, soeur de la mariée, était mignonne dans sa jolie robe de taffetas broché jaune; elle portait des oeillets blancs.

Après la cérémonie, les mariés, leurs parents et quelque 200 invités se rendirent à la salle paroissiale pour le succulent souper servi par quelques dames et demoiselles de la paroisse. Le maître de cérémonies était M. Arthur de Rocquigny, d'Edmonton, Alta. M. Louis de Rocquigny porta le toast aux mariés. Après le souper, la salle se remplit de parents et d'amis pour une joyeuse soirée.

Plusieurs invités étaient venus de l'extérieur: de St-Norbert, M. et Mme Louis Laporte, grands-parents du marié; d'Edmonton, Alta, M. et Mme Arthur de Rocquigny, oncle et tante de la mariée; de Biggar, Sask., M. et Mme Hilaire de Moissac, oncle et tante de la mariée, ainsi que M. et Mme Alfred Martin, cousins de la mariée; de Port Arthur, Ont., M. et Mme Guy Lemieux, soeur et beau-frère du marié, et leurs enfants.

Les heureux époux partirent en voyage de noces aux Etats-Unis. La mariée portait pour l'occasion un trois-pièces vert orné d'un bouquet de corsage blanc et accessoires blancs.

A leur retour ils résideront à Winnipeg.

Çà et là

La semaine dernière, la Rév. Sr Marie Choiselat, S.G.M., soeur de M. l'abbé J. Choiselat, curé, enseignait le catéchisme à 18 enfants des paroisses de Haywood, St-Daniel et Rathwell. Le dimanche 12 juillet, 10 enfants furent confirmés à Fannystelle et les huit autres à Rathwell; le lendemain, six de ces enfants firent leur première communion.

Etaient de passage au presbytère, la semaine dernière, outre la Rév. Sr Choiselat, M. et Mme Choiselat, parents de M. le curé, et la Rév. Sr Ste-Claire, M.O., de Camperville, soeur de M. le curé.

M. le curé, accompagné de ses parents et de sa soeur, Mlle Joséphine, part pour un voyage dans l'Est, où il visitera des parents. Bon et heureux voyage.

M. et Mme Laurent Duret, de Marcelin, Sask., en voyage de noces, s'arrêtaient à Haywood pour visiter leur tante, Mme Bernadette Gautron, ainsi que des cousins et cousines.

En visite aussi chez Mme Gautron, M. et Mme Charles Gautron, de la paroisse St-Eugène, et trois de leurs enfants; chez les familles Buisson, M. et Mme Wilfrid Belmore et leur fillette, de Lacombe, Alta, et MM. Marcel et Armand Belmore, d'Alida, Sask.; chez M. et Mme Arcel Aquin, M. Wilfrid Bourget, d'Assiniboia, Sask., et M .Albert Lerey, de Saskatoon.

M. et Mme Elie Ouellette et leur jeune fille, de Mallaig, Alta, en route pour Minneapolis, Minn., s'arrêtaient à Haywood. Parti en 1928, M. Ouellette n'avait pas revu sa paroisse natale.

M. Arthur Buisson se rendait à Brandon pour visiter sa soeur, Mme Obéline Blanchard, ainsi que ses beaux-frères, MM. Lucien et André Rouire.

Prompt rétablissement aux malades, Mme Auguste Fay, M. Joseph Labossière et le jeune Herman McIvor, hospitalisés à St-Claude.

Mme Thérèse Rey, de Winnipeg, visitait sa famille en fin de semaine.

Elie

Décès

Le 26 juin, à l'hôpital général St-Boniface, mourait à l'âge de 81 ans, M. Arthur Trottier, d'Elie.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Alex., d'Elie, David, de Plant City, Floride, Jules, de Beardmore, Ont., et Robert, de St-Boniface; quatre filles, Irène (Mme C. Dauphinais), d'Headingly, Hilda (Mme P. Boisvert), de Windsor, Ont., Anna (Mme W. H. Sevenson), d'Elie, et Bertha (Mme J.-V. Bergeron), de Lachine, Qué.; 22 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu à Elie et l'inhumation se fit dans le cimetière local.

Va-et-vient

M. Grégoire Girard, de Rossland, C.-B., était récemment de passage à Elie. Il est retourné avec sa famille pour demeurer à Rossland.

M. David Trottier, de Plant City, Floride, était de passage à Elie pour assister aux funérailles de son père.

M. et Mme T. Roy, de Montréal, Qué., étaient de passage chez les familles Dufour et Roy.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Adolf Gillis et Léo Alarie, patientes à l'hôpital, et à Mme Hector Desilets en convalescence à la maison.

Mme Benoit Saurette, 39 ans, inhumée à Aubigny le 8 juillet

AUBIGNY — La mort a ravi à l'affection de sa famille une jeune paroissienne d'Aubigny. Le dimanche 5 juillet, à l'hôpital général St-Boniface, Mme Benoit Saurette, née Lucille Hébert, succombait à la cruelle maladie qu'elle avait supportée avec un courage et une résignation exemplaires.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, Benoit, quatre filles, Claudette, Elaine, Doris et Diane; deux fils, Gérard et Roger; son père et sa mère, M. et Mme Edouard Hébert, de St-Pierre; cinq soeurs, Lorraine (Mme Marius Robert), d'Aubigny, Doris (Mme J.-Léon Ouimet), de Ste-Agathe, Jeanne (Mme Roméo Berthelette), de St-Pierre, Annette (Mme Edmond St-Hilaire), de la Californie, et Denise (Mme Eudore Cahill) de St-Pierre; quatre frères, Aurèle, de Somerset, Marcel, de la Californie, Raymond et René, de St-Pierre.

La dépouille mortelle fut exposée dans la salle paroissiale d'Aubigny. Cette salle qui n'avait connu jusque là que musique, banquets, bingo et autres amusements fut pour la première fois témoin d'un triste drame. De nombreux parents et amis défilèrent devant le cercueil pour dire un dernier adieu à l'ancienne Dame de Ste-Anne et pour réciter prières et chapelets.

Le lendemain matin, M. l'abbé R. Nadeau, curé, chantait le service funèbre. Encore l'assistance était très nombreuse et l'église était comble. Des parents, amis et connaissances vinrent manifester leur sympathie à la famille éprouvée.

La quête fut faite par Mmes Louis Saurette, Arthur Clément, Claude Carrière et Lionel Robidoux.

Les porteurs étaient MM. Louis, Ronald et Charles Saurette, Jacques Leclair, Léo Hébert et Richard Robert.

L'inhumation se fit au cimetière d'Aubigny.

Remerciements

M. Benoit Saurette et sa famille désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors de ce deuil. Un merci spécial aux religieuses et gardes-malades de l'hôpital général St-Boniface, ainsi qu'à la Ligue des Femmes Catholiques d'Aubigny.

Baptême

M. et Mme Georges St-Hilaire sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une petite soeur pour Edith et ses cinq frères. La fillette est née le 2 juillet et fut bapsisée le 11. Elle portera les noms de Jocelyne-Elaine-Marie. Parrain et marraine, Denis Dumesnil et Patricia Robert, de Ste-Agathe.

Invitation spéciale

La Ligue des Femmes Catholiques d'Aubigny invite ses amies de partout à venir visiter son kiosque-restaurant au rodéo de Morris. Là vous pourrez vous procurer des rafraîchissements variés et appétissants. Vous le reconnaîtrez par les insignes bilingues, "LFC—CWL". Venez, visitez et patronisez.

St-Lazare

Va-et-vient

La Rév. Sr Hélène Prescott, S.G.M., de St-Norbert, accompagnée de la Rév. Sr Louise Hébert, S.G.M., visitait ses parents à St-Lazare, récemment.

M. et Mme Georges Chartier et leurs enfants, de Fort William, Ont., visitent les familles Chartier et Blouin.

Mme Laetitia Chartier passe quelque temps chez sa fille, Mme Lucien Péloquin, de Brandon.

M. et Mme Marc Régnier et Mlle Laure Morin, de St-François-Xavier, visitent M. l'abbé Gérard Régnier, curé.

M. et Mme Michael Chudy, de Snow Lake, sont en visite chez M. et Mme Eugène Simard, parents de Mme Chudy.

M. et Mme Denis Simard passent la fin de semaine chez M. et Mme Wenden, parents de Mme Simard, de La Broquerie.

Mlle Germaine Guay est en visite chez sa soeur, Mme Joséphine Deschambault.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Ludger Soucy, patiente à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 3 juillet.

Félicitations à M. et Mme Paul Martin (Françoise Peeters) à l'occasion de la naissance d'un fils, le 11 juillet.

Félicitations aussi à Mlle Clémentine Peeters et à M. E. Landry qui ont fait la marche de Gilbert Plains à Dauphin, le samedi 11 juillet. Ils ne sont pas arrivés premiers, mais ils ont marché jusqu'au bout.

Mme E. Denis fut l'heureuse gagnante d'un pony "Shetland" à l'exhibition de Carman, le samedi 11 juillet.

MM. Louis et Emile Verhaeghe, de Winnipeg, ont passé la dernière fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Léon Verhaeghe, de Winnipeg, ont rendu visite à M. et Mme Adélard Verhaeghe.

M. et Mme Jos. Verhaeghe, de High Level, Alta, ont passé une semaine chez M. et Mme G. Verhaeghe. Ils sont partis le 13 juillet à Winnipeg, où M. Verhaeghe travaillera. Ils demeureront dans leur roulotte. Le jeune Armand Verhaeghe les accompagnait à Winnipeg, où il visitera ses soeur et cousins.

MM. et Mmes Georges Verhaeghe, L. Finney et J .Vandenbosch et leur fille, Terry, se sont rendus à Winnipeg durant la fin de semaine du 27 juin pour assister au tir à l'arc qui eut lieu à St-Boniface.

Mme E. Denis a passé la fin de semaine du 11 juillet à Winnipeg. Elle est revenue dimanche soir. Son mari est venu de Fort William, Ont., passer quelques jours à Ste-Amélie.

M. Noël L'Heureux et son fils, Gilbert, ainsi que René Denis, de Carman, ont passé la dernière fin de semaine avec leurs parents.

M. Lucien Denis travaille à Neepawa depuis lundi dernier.

Etaient en visite chez M. et Mme Jos. Corbel, durant la dernière fin de semaine, Mme M. Chaput, de Laurier, Mme Alphonse Chaput et ses filles, Diane, Jo-Anne et Jeannette, de Lorette, Mme Rudy Jehle, de Selkirk, et M. et Mme Robert Chaput, nouveaux mariés du 11 juillet. Ces derniers sont partis en voyage de noces en Ontario, le 13 juillet.

M. et Mme Louis Soucy et leur famille, de Portia, ont visité leurs parents le dimanche 12 juillet et ont aussi assisté au tournoi de balle.

Chronique sportive

Grâce au tennis et au golf, le Canada passe à l'échelle internationale du sport

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Deux tournois d'une grande importance vont attirer les yeux de millions de sportifs vers le Canada d'ici la fin de juillet. Il y aura d'abord les tournois pour la coupe Davis et le championnat "open" du golf professionnel. L'Australie remportera sans doute les honneurs des séries éliminatoires pour la coupe Davis, mais il aura fallu qu'on fasse appel à Roy Emerson pour s'assurer de la victoire contre le Canada. La présence d'Emerson explique sans doute l'attitude pleine d'arrogance de Harry Hopman, l'homme qui à cause de sa tête dure a fait perdre la coupe Davis à l'Australie l'an dernier. Mais Hopman a été dans l'obligation de se mettre à genoux devant Emerson pour que ce dernier accepte de participer aux éliminatoires de la coupe Davis. Et Emerson participera à ses propres conditions: il jouera où il voudra, quand il voudra, que cela plaise ou non à M. Hopman.

Cette attitude n'est pas de nature à créer un bel esprit sportif au sein d'une équipe et ne sert pas beaucoup d'exemple à la jeunesse, mais il faut reconnaître que les abus d'autorité entraînent souvent de tels rebellions. Hopman était furieux l'an dernier parce que ses as avaient refusé de se rendre en Australie participer à une longue séance d'entraînement. Ces joueurs de fort calibre voulaient parfaire leur entraînement en participant à des tournois importants par tout le monde. Hopman les a fait rayer de l'équipe nationale et pour satisfaire son orgueil il a préféré perdre la coupe que d'essayer de comprendre ses joueurs. Emerson lui rend la monnaie de sa pièce et on ne peut s'empêcher de dire qu'il a bien fait. Et s'il fallait que le Canada, ô surprise, batte l'Australie, c'est sans doute M. Hopman qui refuserait de retourner dans son pays.

Une farce!

Mais l'incident Emerson ne s'arrête pas là. D'après les règlements du tennis International Roy n'est pas éligible pour participer aux tournois puisqu'il était suspendu lors de la formation de l'équipe nationale d'Australie. On a mis son nom sur la liste, bien sûr, puisque la crainte c'est le commencement de la sagesse, mais on n'a levé sa suspension que quand Emerson a bien voulu dire qu'il participerait aux tournois pour la coupe Davis cette année. Toute cette histoire est une farce, comme le sont les décisions du corps dirigeant du tennis International. Ce sport n'est un sport d'amateur que pour ceux qui ne sont pas assez bons pour se faire payer leurs services. Pour les autres c'est un sport professionnel sans plus. Emerson fait partie de la catégorie des joueurs de grand talent. Chaque fois qu'il est invité à participer à un tournoi on peut être certain qu'il n'y va pas à ses propres frais et que ses dépenses sont grassement remboursées. Mais cela, les dirigeants du tennis, amateur ne voudront jamais l'admettre.

Quoiqu'il arrive l'issue des matchs sera probablement scellée quand vous lirez ces lignes. Mais grâce à la télévision vous aurez pu admirer le courage des jeunes joueurs du Canada et leur ténacité. Ils ne se classent pas parmi les meilleurs du monde, mais personne ne saura leur disputer le titre de joueurs habiles, animés du plus bel esprit sportif. Les Australiens sont déjà prêts, avant le tournoi, à prendre la route du Mexique! François Godbout, Keith Carpenter, Val Harrit et, surveillez-le bien, Reider Getz sont des joueurs de calibre inférieur à certains membres de l'équipe australienne, mais s'il fallait qu'Emerson néglige de se rendre à Montréal, la situation pourrait bien changer du tout au tout. Et même avec Emerson, admettons que la lutte est belle.

L'Open!

Près de Montréal on se prépare à recevoir les meilleurs golfeurs du monde et des milliers de spectateurs. Le tournoi pour le championnat professionnel du Canada, tournoi ouvert à tous les professionnels du monde entier, n'est pas le plus important tournoi de golf du monde mais, pour le Canada, ce tournoi nous vaut autant de publicité à l'étranger que les plus grands tournois. Comme en Angleterre et en France ce seront probablement des Américains qui remporteront les honneurs, mais n'oublions pas que nous avons quelques golfeurs de calibre qui peuvent causer des surprises. Une victoire, ou la tenue spectaculaire d'un joueur canadien serait un magnifique stimulant pour un sport qui semble se bien porter en notre pays depuis quelques années. Si l'on en juge par le nombre de nouveaux clubs de golf qui ouvrent leurs portes chaque saison le golf est à remplacer le tennis dans l'échelle de la popularité. On n'aura qu'à lire les compte-rendus des journaux pour se rendre compte que le golf, même à l'échelle locale, reçoit aujourd'hui les manchettes que le tennis se méritait il y a quelques saisons.

J'ignore à quoi et à qui on peut attribuer cette popularité du golf mais les optimistes vous diront que c'est parce que les Canadiens ont plus d'argent, que les moyens de transport sont plus nombreux, les routes plus belles et les heures de loisirs plus longues. C'est sans doute très vrai, mais nous croyons aussi que le golf professionnel, en soignant sa popularité et ses campagnes de presse a fait beaucoup pour populariser le golf. Cela se comprend puisque les professionnels vendent eux-mêmes l'équipement de première qualité nécessaire à la pratique de ce sport, qui sans être un sport violent, exige pas mal de résistance, beaucoup de patience et, assez souvent, la persévérance d'un saint.

TOURNOI de Balle au camp à NOTRE-DAME-DE-LOURDES

le dimanche 19 juillet

Programme

Balle au camp
Nombreuses équipes — Arbitres officiels — Trophée donné à l'équipe victorieuse
Prix: $250 - $150 - $60 - $40.

Balle molle pour les filles
Responsable: M. Firmin Bérard
Prix: $35 - $20 - $15 - $10

Jeux de fer à cheval
Responsable: M. Marcel Beaudry
Prix: $10 - $6 - $4 - $2
Les jeux commencent à 2 h. 30 p.m.

Balle au camp pour les petits
Responsables: MM. Maurice Muller et Louis Chaperon
Prix: $15 - $10 - $5 - $5

Dans la soirée à 9 h. p.m. GRAND BINGO avec un gros lot de $500.00

Prix spéciaux

$30, offerts par l'Hôtel Notre-Dame et le Transfert Notre-Dame à l'équipe qui a parcouru la plus grande distance.

$30, offerts par le Magasin "Solo" Delaquis et Delaquis Machine Shop à l'équipe qui exhibe les plus beaux uniformes.

$10, offerts par Delaquis Electrics à l'équipe de filles venue de plus loin.

$15, offerts par le Magasin Coopératif à l'équipe de filles ayant les plus beaux uniformes.

Comité Général
MM. Henri Roch
Marcel Bain
Antoine Chabbert
Meinrad Roch
Pierre Mabon

Comité Spécial
MM. René Monchalin, président
Albert Delaquis, vice-président
Gérald Vigier, responsable, balle au camp
Joseph Bazin, trésorier
Marcel Roch, secrétaire

Comment manipuler sans danger les pesticides

(Document du Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis.)
(Extraits)

I. Introduction

L'étiquette sur le contenant du produit antiparasitaire indiquera la gravité des précautions à prendre en employant le pesticide en question. Les produits antiparasitaires v a r i e n t selon leur type, leur composition chimique et leur toxicité.

Quand vous manipulez, entreposez ou appliquez des pesticides, n'oubliez pas que ceux-ci se classent en trois catégories: très dangereux, modérément dangereux et peu dangereux. En d'autres mots, tous les insecticides comportent un danger plus ou moins grand. Quel que soit le degré de toxicité, des précautions adéquates doivent être prises quand il s'agit de la manipulation, du mélange, de l'application et de l'emmagasinage.

Les précautions mentionnées dans ce mémo augmentent d'importance à mesure qu'augmente le degré de toxicité du produit. Lisez attentivement l'étiquette apposée sur le contenant du pesticide. Les informations qui y figurent ont été préparées pour votre protection et comme usager et comme manipulateur.

II. Votre responsabilité à titre d'employé

A. Suivez les directives que vous donne votre supérieur.

B. Manipulez les produits avec précaution, conformément aux directives données sur l'étiquette.

C. Utilisez et entretenez l'équipement protecteur, selon les ordres que vous recevez de votre supérieur.

D. Si vous vous sentez malade, consultez votre supérieur sur ce que vous avez à faire.

E. Avertissez votre supérieur de toute manipulation ou de tout emploi de pesticide accompli à votre travail qui vous paraît dangereux.

F. Retenez bien que la négligence avec les pesticides ne saurait être tolérée, car d'autres employés peuvent en souffrir.

III. Les pesticides peuvent être employés sans danger

Quiconque travaille avec des produits chimiques antiparasitaires — le fermier, l'"applicateur" aérien, le jardinier, le pépiniériste, la ménagère qui vaporise ses plantes d'intérieur et même l'employé d'entrepôt et le camionneur — devrait connaître les précautions à prendre pour se protéger soi-même et pour protéger les autres contre les effets des pesticides les plus toxiques.

IV. S'en servir adéquatement

Les pesticides, quand on s'en sert adéquatement, représentent de précieux outils. Il faut choisir le produit répondant au besoin particulier puis l'utiliser correctement. Avant de commencer l'application, quel que soit le cas, il faut comprendre comment doit se faire le travail. On parvient plus facilement à détruire certains parasites à certaines phases de leur vie qu'en d'autres p é r i o d e s. Choisissez donc le temps le plus propice à une telle opération. Toujours, il faut agir conformément aux plus récentes directives de la division de destruction des parasites de végétaux et aux règles qui les gouvernent.

V. Importance de l'étiquette

Soyez bien au courant des renseignements imprimés sur l'étiquette.

La loi exige que le manufacturier d'un produit chimique antiparasitaire identifie et étiquette chaque contenant de sa marchandise. Cette étiquette doit faire connaître les produits chimiques, le pourcentage des ingrédients actifs, les usages approuvés, la quantité et le temps d'application, les précautions nécessaires et les premiers soins requis quand on soupçonne un individu d'avoir été trop exposé au pesticide.

Vous avez ainsi l'occasion de démontrer que vous pouvez, pour votre bénéfice et celui d'autrui, vous servir sans danger, correctement et efficacement, des produits antiparasitaires.

VI. Transport et emmagasinage des pesticides

Les pestitides ne doivent pas être transportés dans des véhicules pour passagers, à moins que des précautions spéciales n'aient été prises pour empêcher qu'ils se renversent ou qu'ils contaminent des véhicules par leurs émanations.

On ne doit pas entreposer les produits chimiques antiparasitaires, en contenants ouverts ou fermés, là où se trouvent déjà des aliments pour les humains ou pour les animaux.

Evitez le contact avec les pesticides et les contenants vides utilisés pour leur emmagasinage et leur transport. S'il faut les manipuler, suiver les précautions indiquées sur l'étiquette.

VII. Protégez-vous avec l'équipement protecteur

Il faut porter les respirateurs ou masques à gaz quand on travaille dans un secteur infesté de vapeurs ou de poussières irritantes ou toxiques. Il est de la plus grande importance que le filtre soit approprié au produit antiparasitaire en cause.

Quand des lunettes sont nécessaires, il faut que celles-ci s'ajustent bien au visage. Les gants, les tabliers de caoutchouc ou de plastique et les vêtements spécialement traités représentent d'autres moyens de protection.

Tout ce que cet équipement peut faire c'est de garder la matière toxique hors de tout contact avec la peau, les yeux; ou encore filtrer l'air que l'on respire. L'équipement protecteur ne vaut qu'en autant que l'homme qui s'en sert le fasse correctement et garde cet équipement en bonne condition. Les filtres de respirateur doivent être changés aussi souvent que l'exige la situation.

VIII. Comment se débarrasser des contenants de pesticide

Les contenants vides employés pour des pesticides fortement toxiques doivent être complètement détruits afin qu'on ne les utilise pas à nouveau ou qu'on ne les récupèrent pour d'autres usages. Il y a exception pour les contenants qui demeurent la propriété du fournisseur.

Les méthodes de destruction ne doivent pas laisser de produits chimiques à la surface du sol, où des nappes d'eau souterraine peuvent les charrier dans des ruisseaux ou des étangs. On brûlera les sacs et les boîtes de carton et on enterrera les cadres. Eloignez-vous de la fumée tandis que brûlent les contenants.

Les récipients de verre seront brisés et enterrés après avoir servi à l'usage auquel on les destinait.

IX. La sécurité repose entre vos mains

Evitez de renverser ou d'éclabousser n'importe quel produit antiparasitaire sur la peau ou les vêtements. Si cela se produit, soyez prêt à procéder immédiatement à un lavage avec beaucoup d'eau et beaucoup de savon, si l'étiquette le recommande. Les vêtements contaminés doivent être lavés chaque jour avoir manipulé des pesticides. Portez donc des vêtements pouvant se laver facilement quotidiennement. Quand vous travaillez avec un matériel très dangereux, ayez des vêtements de rechange à votre disposition sur place.

Quand vous vaporisez ou saupoudrez à l'intérieur, portez un respirateur du type approuvé ou un masque à gaz approprié muni du filtre adéquat, lorsque l'étiquette du contenant de pesticide vous le recommande. Changez de filtre aussi souvent que nécessaire. Il vaut mieux utiliser un nouveau filtre que de courir des risques avec un filtre usagé. Si vous employez un masque à gaz, munissez-vous d'un petit carnet pour savoir combien de temps vous avez travaillé et le temps qui reste à votre disposition selon le contenu du bidon. Quand vous travaillez à l'extérieur, placez-vous du côté d'où souffle le vent afin que le pesticide ne vous atteigne pas. Si nécessaire, portez un respirateur ou un masque et des vêtements protecteurs. Avant de commencer une tâche, assurez-vous que votre équipement protecteur est disponible.

Si vous-même ou un compagnon tombez malade en travaillant avec un pesticide, cessez immédiatement et exigez un examen ou un traitement, même si toutes les précautions semblent avoir été prises.

X. Suivez ces règlements

Quand vous utilisez un produit chimique antiparasitaire, sachez bien si c'est celui le plus efficace dans le cas qui vous occupe.

Lisez l'étiquette sur le contenant et suivez les pratiques de sécurité qu'on y recommande.

Connaissez la dose correcte et les exigences du mélange afin de prévenir des dommages aux végétaux et aux animaux.

Recourez à un respirateur et à des gants, ou à d'autres accessoires protecteurs, selon qu'on vous le recommande.

Quand vous vaporisez ou saupoudrez, adoptez une position telle que le vent ne pourra pousser le pesticide vers vous.

Eloignez les enfants ou adultes irresponsables, animaux domestiques et animaux de la ferme, des emplacements de chargement ou d'entreposage et des secteurs où se fait une application. Ces précautions deviennent extrêmement importantes quand on utilise des pesticides grandement toxiques.

Lavez vos mains immédiatement après un contact avec les pesticides, ainsi qu'avant de fumer ou de manipuler des aliments. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas quand vous vous servez de pesticide.

Choisissez soigneusement les emplacements de chargement et d'entreposage afin d'éviter de contaminer ruisseau, étangs, réservoirs, aliments ou récoltes voisins du secteur de travail.

Ramassez et détruisez avec prudence les sacs vides de pesticide ou autres contenants, immédiatement après vous en être servi.

N'utilisez jamais de bouteilles de lait ou autres breuvages, ou d'autres genres de récipients à aliments pour y déposer des pesticides.

Si vous échappez du pesticide, procédez immédiatement au nettoyage.

Enlevez immédiatement les vêtements contaminés par le produit que vous avez échappé accidentellement. Changez de vêtement et prenez une douche après avoir travaillé avec les pesticides.

Soyez bien au courant des premiers soins à prodiguer dans le cas d'empoisonnement par un produit antiparasitaire.

Sachez où et comment vous pouvez obtenir de l'aide médicale sans délai si vous ou un compagnon tombez malade par suite de la manipulation de pesticides.

Les opérateurs d'expérience, ne l'oubliez pas, pensent toujours à ce qui suit:

1. Tous les pesticides peuvent être utilisés sans danger.

2. Quand on travaille avec des pesticides, il faut se soumettre aux mesures de sécurité prescrites.

XI. Renseignements médicaux essentiels

Il est plus facile de prévenir des blessures par les pesticides que de remplir des formules et fournir des explications sur une négligence provoquant une exposition excessive à un pesticide.

A. Antidotes pour les pesticides

Le numéro suivant le nom du produit antiparasitaire correspond aux directives appropriées sur l'antidote dans le texte suivant la liste que voici:

Antidote no 1: Avisez un médecin immédiatement

Interne: Donnez de 20 à 30 cc (⅔ à 1 once) de lait de magnésie ou, de préférence, de gel d'hydrate d'aluminium bien dilué avec de l'eau. Si vous ne pouvez vous procurer de l'un ou de l'autre, recourez au blanc bien batttu de 2 ou 3 oeufs. Faites absorber une grande quantité d'eau.

Externe: Lavez avec de l'eau, appliquez du carbonate de soude humecté. Si les yeux sont affectés, recouvrez d'eau, puis de carbonate de soude à 1 pour cent.

Antidote no 2: Avisez un médecin immédiatement

Interne: Donnez une cuillerée à table de sel dans un verre d'eau chaude et répétez jusqu'à ce que la vomisssure soit claire, puis faire prendre 2 cuillerées à table de sel d'Epsom ou de lait de magnésie dans de l'eau et beaucoup de lait et d'eau. Faites coucher la victime, il lui faut du calme.

Externe: Lavez avec du savon et de l'eau.

Antidote no 3: Avisez un médecin immmédiatement

Interne: Donnez du lait ou un blanc d'oeuf battu avec de l'eau, puis une cuillerée à table de sel dans de l'eau chaude et répétez jusqu'à ce que la vomissure soit claire. Répétez le lait ou le blanc d'oeuf battu avec de l'eau.

Externe: Lavez avec du savon et de l'eau. Dans le cas d'un contact, e n l e v e z immédiatement tous les vêtements contaminés et lavez la peau avec du savon et beaucoup d'eau. Si la peau brûle ou se couvre d'ampoules, recourez à un médecin. Si les yeux sont atteints, baignez-les d'eau durant au moins 15 minutes et recourez à un médecin.

Antidote no 4: Avisez un médecin immédiatement

Interne: Faites vomir en plaçant le doigt dans la gorge ou faites prendre une cuillerée à table de sel dans un verre d'eau chaude. Répétez jusqu'à ce que la vomissure soit claire. Faites prendre beaucoup de lait ou d'eau. Le médecin administrera de l'atropine en fortes doses de .01 gr. chacune. Faites coucher la victime; il lui faut du calme.

Externe: Tirez hors de l'air contaminé. Enlevez les vêtements contaminés et lavez immédiatement la peau avec du savon et de l'eau. Les vêtements ne devront pas servir à nouveau tant qu'ils n'auront pas été entièrement désinfectés. Si la respiration devient difficile, préparez-vous à appliquer la respiration artificielle sans délai.

Antidote no 5: Avisez un médecin immédiatement

Interne: Donnez une cuillerée à table de bicarbonate de soude dans de l'eau chaude et répétez jusqu'à ce que la vomissure soit claire.

Externe: Lavez avec du savon et de l'eau.

Antidote no 6: Avisez un médecin immédiatement

Tirez rapidement la victime hors de l'atmosphère contaminée. Enlevez rapidement tous les vêtements contaminés. Prodiguez la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Couchez la victime et recouvrez-la chaudement.

Antidoté no 7: Avisez un médecin immédiatement

Conduisez la victime à l'air frais. Faites-la coucher. Enlevez les vêtements contaminés mais voyez à ce que la victime soit bien au chaud. Commencez le traitement immédiatement. Si inhalé: brisez une perle de nitrite d'amyle dans un linge et tenez légèrement sous le nez durant 15 secondes. Répétez cinq fois à des intervalles d'environ 15 secondes. Appliquez la respiration artificielle si la respiration a cessé. Si avalé: brisez une perle de nitrite d'amyle dans un linge et tenez légèrement sous le nez durant 15 secondes. Si la victime est consciente ou si elle reprend conscience, donnez-lui une cuillerée à table de sel dans un verre d'eau chaude et répétez jusqu'à ce que la vomissure soit claire. Répétez cinq fois, à 15 secondes d'intervalle, les inhalations de nitrite d'amyle. Pratiquez la respiration artificielle si la respiration a cessé.

NOTE:

NE DONNEZ RIEN PAR LA BOUCHE A UN PATIENT INCONSCIENT.

Acides:

Baignez les yeux d'eau durant environ 15 minutes, avisez un médecin.

Nicotine:

En cas de contact, baignez immédiatement la peau ou les yeux de beaucoup d'eau durant au moins 15 minutes. Consultez un médecin pour vos yeux. Enlevez vos vêtements et vous en servir à nouveau.

Regina

M. J.-L. Lirette

M. J.-Léo Lirette, 49, Knowles Crescent, Regina, vient d'être nommé Député de District des Chevaliers de Colomb de Regina et des environs pour l'année 1964-1965, par le Député d'Etat, M. J. J. Etcheverry, de North Battleford.

Né à Bonnyville, Alta, il fit son cours classique au collège des Jésuites d'Edmonton, Alta, affilié à l'Université Laval et compléta sa philosophie au collège Mathieu de Gravelbourg, affilié à l'Université d'Ottawa. Marié et père d'une fille et deux fils, il est employé de la Cie Imperial Oil Limited et Imperial Oil Enterprises Ltd, depuis 16 ans en Alberta, Saskatchewan et Manitoba.

M. Lirette est un fondateur et ex-Grand Chevalier du Conseil Langevin no 4280 des Chevaliers de Colomb de Regina, un membre et ancien officier de l'Assemblée "Father Hugonard" du 4e degré des Chevaliers de Colomb de Regina, un ancien président général des programmes d'état de la Saskatchewan.

Il est aussi un ancien membre du Bureau des Directeurs de la maison de retraites fermées St. Michael de Lumsden, Sask., un ancien membre du Bureau des Directeurs de la "Catholic Family Service Society" de Regina et ancien président des syndics de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina en construction, ainsi qu'un ancien président des commissaires de l'école Mathieu école privée française de Regina).

Val Marie

Baptêmes

Le 24 mai, le fils de M. et Mme Gérard Sincenne, né le 12 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Lawrence Klath, oncle et tante de l'enfant.

Le 30 mai: Louis-Lionel, fils de M. et Mme Lionel Lemire, né le 23 mai, Parrain et marraine, M. et Mme Robert Lemire, oncle et tante de l'enfant.

Le 25 juin: Roger-Allan, fils de M. et Mme Eldon Trottier, né le 11 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Bellefeuille, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 juillet: Joseph-Alan et Mary-Ann, enfants jumeaux de M. et Mme John Palaschak, nés le 29 mai. Parrains et marraines, Paul et Cécile Dumonceaux et M. et Mme Lawrence Klath.

Confirmation

Le 28 juin, Mgr Gérard Couture confirma 23 garçons, 15 filles et une dame.

Va-et-vient

Etaient en visite au presbytère, récemment, Mgr A.-L. Roy, de Gull Lake, Mgr Gérard Couture, de Ponteix, M. l'abbé Lucien Poulin, de Lisieux, le R. P. Fernand Binette, O.M.I., le R. F. Raymond Deschênes, O.M.I., et M. l'abbé Maurice Minne, tous trois de Gravelbourg.

Etaient en visite chez M. et Mme A. Côté: Clair Côté, E. Fafard et Roy Synk, de Regina, et M. et Mme Aimé Carbonneau (soeur de Mme Côté), de St-Boniface, Man. Cette dernière rendit visite à Mme Emile Paradis, une amie de classe qu'elle n'avait pas revue depuis plusieurs années.

M. et Mme Sam Grinderson et leur famille, d'Edmonton, Alta, étaient en visite chez MM. L. Denniel, R. Arsenault et J. LeBlanc. M. Gunderson, pharmacien, remplaça M. Hicks de la pharmacie de Ponteix, en vacances pour une dizaine de jours.

Prince-Albert

Camp de Guides

Un groupe de Guides accompagnées de sept cheftaines, venues de toutes les provinces du Canada et même des Etats-Unis, furent l'objet d'une jolie démonstration dans le parc de l'Hôtel de Ville de Prince-Albert, le mardi 7 juillet. Elles arrivèrent à bord d'un spacieux autobus en route pour leur camp au lac Héritage, situé à 82 milles au nord-est d'ici.

Elles furent formellement reçues par Mme B. L. Johnson (Thérèse Pagé), commissaire divisionnaire, et Mme Marion Sherman, échevin représentant le maire Allan Barsky, qui leur souhaitèrent la bienvenue.

Suzan Ayers, de Charlottetown, I.P.-E., expliqua la signification de 17 différents brevets, tandis qu'Huguette Dugas et Diane Lacombe, de Montréal, durent avoir recours à une interprète de Prince-Albert pour répondre aux questions qui leur furent posées. Ce fut Mme Johnson qui s'y prêta de bonne grâce. Ces gentilles visiteuses racontèrent leur trajet de Montréal à Winnipeg à bord d'un autobus, puis de Winnipeg à bord d'un avion jusqu'à Saskatoon, où elles arrivèrent à temps pour s'unir au groupe qui les attendait pour se rendre au lac Héritage. Durant leur arrêt d'une heure à Prince-Albert, les visiteuses en profitèrent pour déguster un copieux goûter et des rafraîchissements gracieusement offerts par les mères des Guides locales.

Marie-Alice Fredette, de Baldwinville, Mass., et Kay Murphy, de Fort Sill, Oklahoma, portaient leurs uniformes verts et blancs des Guides américaines.

Pendant son absence, Mme Aine Cameron, cheftaine, de Raymore, qui était en charge du groupe au camp, fut remplacée par Mme Quikfall, du quartier-maître général.

Triste nouvelle

Juste au moment où les Guides se préparaient à aller se baigner, Mmes Johnson et Hart, cette dernière commissaire provinciale du camp, apportaient la nouvelle que le père de Madeleine Beaudry, de Montréal, venait de mourir. La jeune fille fut ramenée immédiatement à Prince-Albert et mise à bord d'un avion à destination de Montréal.

Cette triste nouvelle qui jeta le camp dans la consternation, fit preuve de l'amitié profonde qui régnait déjà durant les premiers quatre jours de ce camp.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Marcel Zébière et leurs deux fils, Dennis et Armand, de St-Boniface, sont venus visiter leur mère, Mme G. Zébière, leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Maurice Zébière, leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Robert Jacques, et leurs neveux et nièces. A leur retour ils amèneront leur mère, qui passera quelque temps avec eux.

M. et Mme Maurice Zébière, accompagnés de leur petite-fille, Angéline Thériault, et de leurs fille et gendre, M. et Mme G. Monro, de Kennedy, allèrent à Montmartre, rendre visite à leurs fille et gendre, M. et Mme J. Eberlé.

M. et Mme Paul-Emile Thériault, de Regina, allèrent visiter leur mère, Mme G. Lemoine, hospitalisée à Wawota, et amenèrent leur fille, Linda, qui resta avec sa grand-mère pour terminer l'année scolaire.

M. et Mme André Baudu et leurs enfants, de Vandura, accompagnés de leurs parents, M. et Mme Robert Jacques, allèrent passer quelques jours à Winnipeg, Man., visiter leurs parents, M. et Mme Emile Baudu, et leur soeur, Alice, récemment déménagés à Norwood, Man. Ils visitèrent aussi leurs neveu et nièce, M. et Mme Marcel Zébière. A leur retour ils rendirent visite à leurs cousin et cousine, M. et Mme Auguste Vanderschaeghe, d'Oak Lake, à M. et Mme Jules Nevraumont, de Virden, à Mme René Jacques, de Maryfield, et à leurs fille et gendre, M. et Mme W. Wyporowich.

Naissance

M. et Mme Albert Jacques sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Thérésa-Marie, née à l'hôpital de Moosemin, le 27 juin.

Saint-Isidore de Bellevue

Mariage Magnin-Gareau

Le samedi 11 juillet, en l'église de St-Isidore de Bellevue, Mlle Marianna Gareau unissait sa destinée à celle de M. Noël Magnin, de St-Louis. M. l'abbé R. Gaudet, oncle de la mariée, bénissait leur mariage.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, M. Médéric Gareau. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche.

Les garçons d'honneur étaient MM. Jean-Pierre et Florent Magnin et Germain Gareau, frères des mariés.

Les filles d'honneur étaient Mlles Antoinette Gareau et Denise Gaudet, soeur et cousine de la mariée, et Denise Joubert, cousine du marié.

Le diner fut servi chez les parents de la mariée, et le souper au soubassement de l'église de St-Louis. Le soir il y eut une soirée dans la salle paroissiale.

Voeux de bonheur aux nouveaux époux, qui demeureront à St-Louis.

Çà et là

La famille Jean-Baptiste Duval avait le bonheur d'avoir la visite de trois religieuses, les Rév. Srs Lillianne-de-Sion (Denise), Aurélienne-de-Sion (Thérèse) et Nathalina-de-Sion (Simone).

M. et Mme Maurice Duval, de Montréal, Qué., sont venus rencontrer leurs soeurs religieuses.

Mlles Lucienne, Marie-Paule et Myriam Gareau et Solange Gaudet sont allées à Edam et Vawn visiter M. et Mme Adrien Hamel, ainsi que la famille Lucien Phaneuf.

M. Marie-Jean Frappier, de Montréal, Qué., est venu rejoindre son épouse qui était arrivée ici depuis quelque temps.

Baptêmes

Jocelyne-Marie-Irène, fille de M. et Mme Gérald Leblanc. Parrain et marraine, M. et Mme Origène Leblanc.

Lucie-Annette-Marie, fille de M. et Mme Roger Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Deault.

St-Denis

Club 4-H

Le 8 juillet avait lieu la Journée de Réalisation du Club 4-H, projet bestiaux. Le premier prix pour plus belle tenue fut gagné par Georges Denis; le deuxième prix par Lionel Denis; le premier prix pour le comportement alla à P a u l Hounjet et le deuxième prix à Georges Denis. Le premier prix pour la tenue des livres fut remporté par Paul Hounjet et le deuxième par Normand Denis.

Paul Hounjet se classa premier avec un grand total de 246 points. M. Laurent Hounjet lui présenta un trophée, don de la compagnie National Grain.

Le 31 mai avait lieu la Journée d'Amitié du Club 4-H — District 22 à la Ferme Forestière de Saskatoon. A cette occasion, le Club 4-H de St-Denis, aidé de quelques adultes sous la direction de M. Raymond Caron, exécutèrent des chansons appropriées.

Çà et là

Le 31 mai, MM. et Mmes Clotaire Denis, père, Clodomir Denis, Clotaire Denis, fils, et Laurent Rioux se rendirent à Prince-Albert lors de la collation d'un diplôme à M. Arthur-Gédéon Denis.

Le 14 juin avait lieu un shower-surprise en l'honneur de Mlle Irène Bénard dont le mariage fut bénit le 20 juin. Plusieurs dames et jeunes filles étaient présentes et lui offrirent de nombreux cadeaux. L'heureuse fiancée remercia en termes appropriés et invita tous à lui rendre visite dans sa nouvelle demeure. Un délicieux goûter fut servi par les organisatrices.

Le 17 juin, la chorale des Alouettes du Collège de Gravelbourg vint entretenir les paroissiens pendant quelques heures. Le répertoire de chants variés a été des plus appréciés. Tous espèrent avoir le plaisir d'entendre ces jeunes collégiens de nouveau avant trop longtemps.

Le 28 juin, les acolytes de la paroisse campèrent au lac Wakaw, accompagnés de M. l'abbé André Poillèvre et M. Normand Denis. Ils se dirent tous enchantés et désirent remercier M. le curé pour ces quelques jours de vacances.

Les classes étant terminées plusieurs étudiants sont de retour dans leur famille respective pour les vacances: Dianne Rioux, de l'école Normale de Jollette, Qué., Cheryl Pion, Marie Leblanc et Roseanne Denis, du couvent de Prud'homme, Gédéon, Arthur et Wilfrid Denis, du Collège Notre-Dame de Prince-Albert, M a r c e l Denis, Aurèle Hounjet, Gérard Leblanc, Raymond et Roland Hubert, du Collège Mathieu de Gravelbourg.

La Rév. Sr St-Isidore est allée suivre un cours à Edmonton, Alta, tandis que les Rév. Srs Anne-Thérèse et Thérèse-de-Jésus iront à Prud'homme, Saskatoon et Prince-Albert.

Félicitations à M. et Mme Maurice Haudegand qui ont adopté un fils nommé Lionel.

Le jeune Martin Deville est de retour chez lui après avoir été hospitalisé pendant deux semaines; Mme Florence Lepage est patiente à l'hôpital St-Paul.

Les Rév. Srs Mélanie et Marie-Camille, de St-Brieux, ainsi que Sr Ursula, de Prud'homme, étaient de passage à St-Denis.

M. René Grisé a fait un voyage dans l'Est du pays et aux Etats-Unis.

M. Clotaire Denis, fils, assistait récemment au congrès du Conseil Canadien de la Coopération à Winnipeg.

MM. et Mmes Laurent et Joseph Hounjet rendirent visite à M. et Mme Albert Cholewa à Muscow.

M. et Mme Clotaire Denis, père, se rendirent dans le nord de la province, à Squaw Rapids, Hudson Bay et Zenon Park.

M. et Mme Jos. Raymond sont partis à Montréal, Qué., et aux Etats-Unis.

M. et Mme Maurice Dinelle sont partis pour l'Europe. Ils doivent se rendre en Angleterre où Mme Dinelle a de la parenté.

M. et Mme Robert Denis assistèrent à la première messe chantée par le R. P. Claude Lemieux, C.Ss.R., à Prince-Albert.

M. et Mme André Casavant, de Rosetown, ont visité MM. et Mmes Laurent Rioux et Clotaire Denis, père.

M. et Mme Bertrand Grisé et leurs enfants passèrent quelque temps à St-Boniface chez les parents de Mme Grisé, M. et Mme D. Valcourt.

M. et Mme Désiré Bussière sont allés en visite dans l'Est du pays.

M. Lionel Denis, de Montréal, était de passage chez M. et Mme Clotaire Denis, père.

M. et Mme Donat Plante et leurs enfants vinrent chez MM. et Mmes Robert Denis et Joseph Rioux; Mlle Rose Raymond visite sa parenté de St-Denis; Mlle Lucille Doderai, de St-Louis, était en visite dans la paroisse; M. et Mme Lucien Roy, de Bonnyville, Alta, se sont rendus chez M. et Mme Adjutor Lepage récemment; M. et Mme Eugène Labrecque, de Rosetown, visitaient M. et Mme Gérard Beaudry; MM. Arthur et Normand Denis passent une semaine au Camp de Victoire et M. et Mme Laurent Rioux et Mlle Murielle Bénard sont partis au lac Waskesiu.

Gravelbourg

Décès

Le mardi 6 juillet, à l'hôpital Providence de Moose Jaw, est décédée Mme Rose-Anne Bachand, âgée de 81 ans. Elle est née à Grandby, Qué., le 13 juin 1883. Elle est venue dans l'Ouest, et en 1916, a épousé M. Zoël Bachand.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Cécile (Mme Gaston Jarry), de West Shefford, Qué.; deux fils, Paul, de Gravelbourg, et Roger de Manchester, Angleterre; trois soeurs, Mmes Roméo Bienvenu et P. Hébert, de Grandby, Qué., et Mme V. Vigeant, de Central Falls, E.-U. Son époux l'a précédée dans la tombe en 1959.

Les porteurs étaient MM. Jean Bourrée, Maurice Lafrenière, Lionel et Raoul Bourgeois, Adam Grill et H. Van Belleghem.

Les personnes suivantes vinrent pour les funérailles: Mme Lorenzo Labrie, de Montréal, Qué., M. Roméo Bienvenu et M. et Mme Adélard Arès, de Grandby, Qué., Mme Gaston Jarry, de West Shefford, Qué., M. Raymond Bourgeois, de Hamilton, Ont., Mlle Jeanne-d'Arc Bourgeois, de San Francisco, Californie, M. et Mme Denis Pereux, de Pine Falls, Man., et M. et Mme Denis McDougall.

Va-et-vient

M. Paul Pereux est actuellement en visite chez ses oncle et tante, M. le Dr et Mme W. T. Sheer.

M. et Mme Laurent Allard et leur fille, Claudette, M. et Mme Emery Allard et leurs enfants, Normand et Carmen, et M. et Mme Alectance Allard sont tous partis à Ottawa, Ont., pour le mariage de M. Réal Allard à Mlle Rose-Marie Desmarais.

M. et Mme Wilfrid Bilodeau (née Alma Gauthier), Mgr Paul Piché et le R. P. Camille Piché étaient en visite à Gravelbourg, dernièrement. Ces derniers sont repartis dans leur mission respective du Grand Nord.

M. et Mme Ernest Goodwin (née Pauline Chevrière) et ses deux enfants étaient en promenade chez ses parents.

M. et Mme Euclide Delorme, de St-Joseph, Man., MM. et Mmes Henri Delorme, Henri Beaudry et Alfred Péloquin, de St-Norbert, Man., et M. Jean-Noël Delorme, de l'Ontario, étaient en promenade chez MM. et Mmes Ubald et Fernand Chevrier, à Mazenod. Ils ont assisté au mariage de M. Daniel Delorme, de St-Victor.

Mme Claire Longpré, de St-Boniface, Man., est en promenade chez sa soeur, Mme Jean Langelier.

Vancouver

Les Pères du T. S. Sacrement.
Décès

Le R. P. Jean-Louis Lemire, S.S.S., résidant à Vancouver et ancien supérieur des Pères du St-Sacrement de cette ville, avait la douleur d'apprendre la mort de son père, M. Charles-Edmond Lemire, décédé à St-Etienne-des-Grès, municipalité voisine de la ville de Trois-Rivières, Qué., le 12 juillet dernier. Le défunt venait de célébrer sa 84e année deux jours avant son décès.

Une messe solennelle de Requiem a été célébrée à St-Etienne, par l'aîné de ses enfants, M. l'abbé Gérard Lemire, curé de la paroisse de St-Roch-de-Mékinac, diocèse de Trois-Rivières, le mercredi 15 courant.

Le défunt laisse dans le deuil huit garçons et quatre filles, parmi lesquelles la Rév. Sr Richard-Marie, religieuse de la congrégation des Filles de Jésus, actuellement supérieure de l'Académie Ste-Croix de Shawinigan. L'année dernière, elle visitait officiellement les maisons de sa Congrégation à Edmonton, Morinville, etc., et se rendait jusqu'à Vancouver pour visiter son frère et assister au Congrès de l'ACELF.

Deux grand-messes ont été célébrées pour le défunt dans l'église du St-Sacrement de Vancouver, les 13 et 15 juillet.

L'épouse du défunt l'avait précédé dans la tombe quatre années plus tôt.

Au R. P. Jean-L. Lemire et à toute sa famille, les Pères du Sacrement offrent leurs plus sincères condoléances et l'assurance de leurs prières.

Rapport du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan au congrès national

Voici le rapport que M. T. Préfontaine a présenté au congrès national de la Coopération à St-Boniface.

Congrès 1963

Tous les coopérateurs de la Saskatchewan garderont toujours un excellent souvenir du 17e congrès qui eut lieu dans notre province l'année dernière. Nous ne pourrions exprimer leurs sentiments mieux que l'a fait le Dr B. N. Arnason, sous-ministre de la Coopération, lorsqu'il disait dans une lettre après ce Congrès: "Par leurs propres actions et leurs attitudes ils se sont mérité leur propre bienvenue en Saskatchewan; les rencontrer a été pour nous un grand plaisir, et je suis persuadé que leur visite et leurs contacts avec les chefs de notre mouvement auront des effets stimulants sur le mouvement coopératif dans notre milieu."

Tous les coopérateurs ici présents émettent le voeu sincère que ce 18e Congrès produise les mêmes résultats pour l'unité et l'épanouissement du mouvement coopératif au Manitoba qu'il a produits en Saskatchewan.

L'Ordre de Mérite Coopératif du CCS

Voulant reconnaître d'une manière plus tangible et personnelle nos chefs du mouvement, les administrateurs du CCS, à leur assise du 7 janvier dernier, ont unanimement émis le voeu que six coopérateurs de renom soient décorés de notre propre Ordre du Mérite Coopératif. En conséquence, nous sommes heureux de vous apprendre que les personnages suivants ont été décorés: M. le Dr B. N. Arnason, sous-ministre de la Coopération, qui a donné plus de 35 années de services aux coopératives; M. Louis Boileau, premier vice-président du Wheat Pool, qui sert le mouvement depuis plus de 30 ans; M. Harry Fowler, ancien président de Federated Co-operatives, et responsable plus que nul autre d'avoir organisé la première raffinerie pétrolière coopérative au monde; M. l'abbé Dominique Dugas, premier secrétaire-trésorier du CCS, ancien directeur de la Credit Union League of Saskatchewan, et autres fonctions dans le domaine coopératif; M. Louis L. Lloyd, ancien président de la Cooperative Union of Saskatchewan, président de Federated Co-operatives et un ardent coopérateur; et le sixième, M. l'abbé Arthur Marchildon, deuxième secrétaire-trésorier du CCS et un ardent coopérateur; on peut dire que plusieurs Caisses populaires, caisses scolaires et autres coopératives dans nos centres français doivent leur existence à l'abbé Marchildon. Il fut décoré du bouton d'or de la Coopération.

Relations intercoopératives

Sans entrer dans trop de détails, qu'il nous suffise de dire que les relations entre le CCS et autres coopératives de la province sont excellentes. Le Conseil est représenté au bureau de directions de la Co-operative Union of Saskatchewan comme représentant de la Credit Union League au sein de cet organisme. Il est aussi représenté au bureau de direction de la Ligue de la Saskatchewan; au niveau international des Credit Unions (CUNA); au niveau national (NACCU); au bureau de direction de la Co-operative Trust et au comité d'investissement de cette dernière, fonction qui a apporté d'assez bons résultats pour plusieurs coopérateurs de langue française comme vous pourrez le constater un peu plus tard dans ce rapport. Pour résumer, signalons que le CCS est admis au même niveau que toute organisation coopérative, telles que le Wheat Pool, les United Grain Growers et autres coopératives de la province, sauf au niveau financier! Le CCS est un peu inférieur; il ne compte pas son actif par millions de dollars, il se contente de quelques mille dollars, par modestie.

Finance du CCS

Les recettes du Conseil proviennent des octrois qu'il reçoit de la Co-operative Union of Saskatchewan ($6,500) et de la Credit Union League ($3,000); ces deux organismes cotisent leurs membres. Le Conseil Exécutif du CCS, de concert avec ces organismes ou autres organismes intéressés, détermine l'octroi adéquat à recevoir. Le ministère de la Coopération nous a donné $500: l'Assurance-Vie Desjardins, $300; et les revenus divers s'élèveront à $400. Le total des recettes en 1964 sera de $10,700, sans compter que le loyer du bureau, le chauffage et l'éclairage sont une gracieuseté de la Saskatchewan Co-op Credit Society (Caisse Centrale de la Saskatchewan). Nous prévoyons que nos dépenses s'élèveront à un peu plus de $10,000 pour l'année courante. $1,000 sera déboursé pour fin de publicité sur les ondes de deux postes de radio de langue française, CFNS Saskatoon et CFRG Gravelbourg; $500 de cotisation au CCC; les contributions aux campagnes de Co-op-Ever, Tanganyika, et au développement de Caisses Populaires pour Indiens et Métis du Nord de la Saskatchewan; l'ACFC et autres promotions; le salaire, réunions, téléphone et autres déboursés nécessaires, laissant un modeste surplus encore cette année.

Un coup d'oeil sur nos Caisses Populaires et autres Coopératives

Dans son rapport du 31 mars 1964, le ministre de la Coopération de la province donne les statistiques suivantes au sujet des Caisses Populaires et des Credit Unions: 290 de ces Caisses comptaient 195,729 sociétaires possédant un actif de $192,127,117. De ce même rapport nous avons trouvé les détails suivants relativement à nos Caisses Populaires ou Credit Unions bilingues: 29 avaient 14,473 sociétaires, $16,710,467 d'actif, $8,182,843 de prêts en vigueur, $12,086,852 en parts sociales et $3,479,873 en dépôts. Ces mêmes Caisses devaient à la Credit Society (ou caisse centrale) $215,797 comme emprunts. Six de nos centres ont une Caisse scolaire et 18 de nos caisses ont adhéré aux contrats de l'Assurance-Vie Desjardins, 26 sont membres de la Co-operative Trust et y avaient investi $343,590. Par contre 180 gros prêts hypothécaires et à longue échéance avaient été consentis aux membres de 22 caisses pour une somme globale de $1,333,191. Un de ces prêts ($110,000) est le plus élevé qui ait été accordé à date à un seul individu par la fiducie coopérative. Ce prêt a été accordé sur la recommandation de sa caisse.

Douze magasins coopératifs sont au service des usagers dans autant de centres français. Ils font un chiffre d'affaires de $4,000,000 par an. Le Wheat Pool a 39 élévateurs à grain et les United Grain Growers en ont 19 au service des coopérateurs de langue française de la province.

Projets futurs

Le Conseil projette l'établissement de Caisses Populaires et par la suite de Caisses Scolaires dans un centre français et dans deux nouvelles paroisses françaises de nos villes.

Nous nous efforcerons de placer autant de jeunes gens que possible à l'emploi des coopératives. La demande est grande et va s'accentuer d'avantage dans un avenir assez rapproché puisque le monde de la Saskatchewan se rend compte que la vie coopérative va jouer un rôle plus important dans l'économie de la province.

Conclusion

Nous sommes très reconnaissants de l'aide et de l'encouragement que nous avons reçus du président et du secrétaire-trésorier du CCC et du vaillant M. Raoul Cloutier, du Conseil du Québec. Si le secrétaire du Conseil manitobain, M. René Toupin, nous envoie encore quelques jeunes hommes de la compétence du gérant de la Caisse de Zenon Park, M. Fernand Rémillard, je le recommanderai à mes directeurs comme étant digne de recevoir l'Ordre du Mérite Coopératif de la Saskatchewan.

Nous ne pourrions pas terminer ce rapport sans féliciter à nouveau notre Ministre de la Coopération, l'honorable Lionel Coderre. A notre point de vue, il s'est acquis le porte-feuille le plus important dans le gouvernement de la Saskatchewan. Nous sommes confiants qu'il va s'acquitter de ses fonctions avec honneur. Dans la réponse à notre invitation de se joindre à ce Congrès, il m'a prié de vous dire combien il regrette ne pouvoir être ici pour revoir les amis qu'il avait rencontrés à Regina l'an dernier.

Respectueusement soumis,
(signé) T. PREFONTAINE,
secrétaire-gérant.

St-Hubert

Pique-nique

Le 5 juillet eut lieu le pique-nique paroissial. Un grand nombre de personnes des districts environnants et plusieurs visiteurs de Regina, étaient présents.

Il y eut joute de balle molle, courses, bingo et jeu de fer à cheval.

Les équipes de balle pour hommes comprenaient Grayson, Whitewood, Mets de St-Hubert, une équipe recrutée par M. Victor Gatin, de Whitewood, et une autre recrutée par M. Joseph Brûlé, employé à Yellow Grass. La dernière joute fut interrompue par un orage à 6 h. 30 p.m.

Deux équipes de dames et demoiselles ont participé à une joute de balle et les enfants des écoles ont aussi joué une partie au cours de l'après-midi.

Le prix d'entrée, une horloge électrique, fut gagné par M. E. Nystrom, de Whitewood. Le prix pour enfants, billets de $5, fut gagné par Dwayne Tosh.

La loterie, organisée par les Dames d'Autel, donna les résultats suivants: 1er prix, une chaise de jardin, gagné par Mme E. Gatin; 2e prix, une corbeille de fleurs, Mlle Eleonor Reichel; 3e prix, un coussin, Mme E. Havelange.

Les organisateurs et organisatrices remercient tous ceux qui ont contribué au succès de la journée.

Çà et là

M. et Mme C. Bachtold et leur fille, Sharon, ainsi que M. et Mme L. Poncelet et leur fille, Beverley, sont allés passer deux semaines à Kamloops, C.-B., où ils ont assisté au 50e anniversaire de mariage de leurs parents et grands-parents, M. et Mme E. Bachtold. Félicitations aux jubilaires de la part de leurs amis de St-Hubert.

M. Arthur Fuller, accompagné de ses soeur et beau-frère, M. et Mme G. Bardozie, est parti à Squaw Rapids.

M. et Mme V. Clare et leurs deux fillettes, Annette et Martha Arnott, de St-Charles, Man., ont rendu visite à leur mère et grand-mère, Mme V. Perpete, de l'Hospice Jeanne-d'Arc, et à M. et Mme E. Gatin.

M. et Mme Raymond Mullie et leurs enfants se sont rendus à Arborfield pour rendre visite à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Michel Mullie, et leur famille, à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme P. Laforge, et leur famille, ainsi qu'à leurs oncle et tante, M. et Mme Julien Mullie, et des cousins. A leur retour, ils se sont arrêtés à Regina visiter les édifices du parlement et le musée, puis à Grenfell, chez des cousins, M. et Mme G. Thody.

M. et Mme Georges Brûlé sont partis pour un voyage de deux semaines à Edmonton, Jasper, Banff, etc.

M. Clément Istace et ses enfants, de Saskatoon, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme R. Istace.

Mme Istace a passé quelques jours à Lebret chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Gérard Brûlé.

M. et Mme Sylvain Dumonceaux se sont rendus à Meskanaw, dimanche dernier, chercher leur nièce, Annette Mansière, en visite chez ses grands-parents, M. et Mme A. Dunand.

Mme A. Dunand a eu le malheur de se fracturer un pied, il y a quelques jours.

Le 8 juillet, deux groupes de dames ont fait le nettoyage de l'église. Le 30 juin, les hommes ont nettoyé le cimetière et les alentours de l'église.

Jackfish

Mariage Feller-Duhaime

Le 27 juin, l'église de St-Léon était ornée de fleurs délicates à l'occasion du mariage de Mlle Francene Feller, fille de M. et Mme Bennett, de Riondel, C.-B., et de M. Norbert Duhaime, fils de M. et Mme Régis Duhaime, de cette paroisse. Le R. P. Antonio Duhaime, de Duck Lake, oncle du marié, officiait.

Mlle Denise Hamel joua une marche d'entrée. M. et Mme Aimé Blanchette chantèrent des cantiques appropriés, accompagnés à l'orgue par leur fils, Claude.

Les filles d'honneur, Mlles Ann Nelson, de Calgary, Alta, amie de la mariée, et Georgette Duhaime, soeur du marié, étaient accompagnées de MM. Philippe Blanchette et Hubert Bru.

La réception eut lieu dans la salle paroissiale où une soixantaine de joyeux invités prirent part à un délicieux dîner servi par les dames de Jackfish.

Au cours de la journée, parents et amis se rencontrèrent à la demeure de M. et Mme Régis Duhaime pour se réjouir avec les nouveaux-mariés.

Meilleurs voeux de bonheur au jeune couple qui demeurera à Cold Lake, Alta.

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

9.10—O Canada, Ouv., Horaire
9.15—Programme russe
10.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
10.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
10.45—Nos artistes invités
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—D'un disque à l'autre
11.30—Le 7e jour
11.45—Les hommes chantent le Seigneur
12.00—Radio-Journal, Variétés instrumentales
12.25—Communiqués, SPC
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
1.30—Sur quatre roues
2.00—Radio journal Sur quatre roues
2.30—Sur quatre roues
3.00—Chansonnette française
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.10—Cinéma, miroir du monde
4.30—Le jardin de mes chansons
5.00—Radio Journal Michel Simon se raconte
5.15—Loge à l'opéra
5.45—Le chapelet
6.00—Harmonie du soir
6.15—Orgue populaire
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.55—Chronique sport.
9.00—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—A titre divers et d'été
8.00—Nouvelles locales
8.10—Bonjour Compatriotes
8.58—Nouvelles locales
9.00—Radio Journal Marie Tellier avocate
9.15—Vie de femmes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio-Journal, Jeunesse dorée
10.16—Visages de l'amour
10.30—Joyeux Troubadours
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
12.00—Nouvelles locales
12.15—Chronique sportive
12.20—Communiqués
12.25—Réveil rural
1.00—Les aventures du petit Nicolas
1.15—Le quart d'heure des malades
1.30—Partage du jour
2.00—Radio Journal Comptoir du disque
2.30—Une demi-heure avec
3.00—Radio-Journal, Plein soleil
3.25—Tête à l'ombre
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Bienvenue Sask.
5.15—Musique en dînant ou Reportage
6.30—Nouvelles locales et météo
6.40—Sports
6.45—Le chapelet
7.00—Palmarès 1170
8.00—Trente minutes d'informations
10.45—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

11.15—Tisdale et Melfort sur nos ondes
11.45—Chansonnettes
12.45—Prince-Albert sur nos ondes
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
6.00—Le Beau Danube Bleu
8.30—Humour et Humoristes
9.30—Artistes et écrivains
10.00—Jazz du Canada
10.30—Les mensonges d'Ulysse

MARDI

11.15—Vie croissante
11.30—D'un chansonnier à l'autre
11.45—Un peu de tout
5.45—Radio Transistor
6.00—Musique ensoleillée
8.30—Regards sur le Canada français
9.00—Concert de Londres
10.00—D'amour et de chansons
10.30—Les mensonges d'Ulysse

MERCREDI

11.15—North Battleford sur nos ondes
11.30—Chansonnettes
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
6.00—Variétés internationales
8.30—Concert du mercredi
10.00—Toute la gamme
10.30—Témoignages d'écrivains
11.00—Les mensonges d'Ulysse

JEUDI

11.15—Debden sur nos ondes
11.45—Piano populaire
5.45—A votre santé
6.00—Les classiques français
8.30—Concert Populaire de Winnipeg
9.00—Temps des refrains
9.30—Place Publique
10.00—Coquelicot
10.30—Les mensonges d'Ulysse

VENDREDI

11.15—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
11.45—Chansonnettes
5.45—Temps nouveaux, missions nouvelles
6.00—Variétés internationales
8.30—Orchestre de Vancouver
9.30—Musique de Chambre
10.00—Toute la gamme
10.30—Bon usage du monde
11.00—Les mensonges d'Ulysse

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Debout, c'est l'heure
7.45—Témoignages
8.00—Nouvelles locales
8.10—Bonjour Compatriotes
8.45—Le quart d'heure des curieux
9.00—Turlututu
9.30—Rendez-vous musical
10.15—Les jeux de l'été
10.45—Communiqués
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—Fête au village
11.45—Dans tous les cantons
12.00—Radio Journal Interdit aux hommes
1.00—Radio Journal Invitation à la musique
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Les mensonges d'Ulysse
4.30—La langue bien pendue
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Résumé des nouvelles et météo
6.15—Le chapelet
6.30—Si l'aviation m'était contée
7.00—Du blues et des hommes
7.30—Visite à la discothèque
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—Folklore
9.15—Vivre sa vie
10.00—Reportages
10.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et fin

Willow-Bunch

Mariage Cayer-Leduc

Le mardi 30 juin eut lieu le mariage de Mlle Victoria Leduc à M. Ronald Cayer. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Adrien Chabot, qui célébra aussi la sainte messe. Mme Martha Porter, Mlles Lorraine Sabourin, Colette Delorme et Marguerite Leduc chantèrent des cantiques.

La mariée, vêtue d'une robe blanche recouverte de voile garni de perles, entra dans l'église au bras de son père, M. Arthur Leduc. Elle portait un voile court retenu par un diadème. Son bouquet était composé de roses rouges.

Les filles d'honneur étaient Mlles Madeleine Leduc, soeur de la mariée, et Jacqueline St-Yves, cousine du marié. La petite bouquetière était Carmelle Cayer, nièce du marié. Elles étaient toutes vêtues de robes mauve pâle et coiffées d'une voilette de même couleur. Leurs bouquets étaient composés d'oeillets.

Les garçons d'honneur étaient MM. Lawrence Switzer et Paul Cayer, cousins du marié. Les huissiers étaient MM. Urbain Leduc et Philippe Cayer, frères des mariés. M. Henri Cayer servait de témoin à son fils.

Après la cérémonie, un banquet fut servi à la salle Fontaine à environ 70 parents et amis. Plus tard, un vin fut servi à plusieurs parents et amis. La journée se termina par une soirée dansante.

Les personnes de l'extérieur qui sont venues à ce mariage sont: MM. et Mmes Euclide Delorme, de St-Joseph, Man., Henri et Jean Delorme, de Red Lake, Ont., André St-Yves, de Regina, et plusieurs parents et amis, de St-Victor. Les mariés reçurent des télégrammes de M. et Mme Tony Faust, de North Surrey, C.-B., beau-frère et soeur de la mariée, et de M. et Mme Paul Poirier, de Flin flon, Man., oncle et tante de la mariée.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés, qui après leur voyage de noces en Alberta et en Colombie-Britannique, demeureront à Willow-Bunch.

Malades

Sont sortis de l'hôpital local, dernièrement, M. Paul Weismillar, les jeunes Therrien et Rainville, Gisèle Pellé et T. Mondor, ainsi que Mme Philias Bonneau et sa fillette.

Va-et-vient

Les personnes suivantes sont allées au mariage de Mlle Dolores Kaltenbruner à M. André St-Yves, qui eut lieu à Regina le samedi 27 juin: M. et Mme Henri Cayer et leurs fils, Philippe et Denis, et leurs épouses, et Ronald, avec sa fiancée, Mlle Victoria Leduc; MM. et Mmes Albert et Bernard St-Yves, Mlles Pierrette et Jacqueline St-Yves, frères et soeurs d'André, M. et Mme Lionel Rainville, Mlle Lucille Lafrenière, MM. et Mmes Raymond et Emile Campagne.

Mme W. Winslow passa deux semaines à l'hôpital de Moose Jaw pour traitements médicaux.

Mme A. Langlois, de Sarnia, Ont., est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Delphis Savoie.

M. Ernest Lauzière, d'Ottawa, Ont., vint visiter des anciens amis à Willow-Bunch, récemment.

Sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, le dimanche 28 juin, tous leurs enfants, M. et Mme Armand Laberge et leurs 11 enfants, M. et Mme Jim Forbes et leurs trois enfants, tous de Moose Jaw, M. et Mme Erik Pederson et leurs trois fils, de Trenton, Ont., M. et Mme René Couture et leurs deux filles, de Ferland.

Lorraine et Nicole Couture sont en visite chez leurs grands-parents pour quelque temps.

Mme Paul Campagne, de Victoria, C.-B., est en visite chez ses enfants, Mme Siméon Boisvert (Louise) et M. et Mme Emile Campagne pour une quinzaine de jours. Elle fit le voyage par avion.

M. et Mme Albert Martin et leur famille sont allés à Shaunavon visiter leur fille, Dianne (Mme Louis Piché), à l'occasion du baptême de leur petite-fille, dernièrement.

Saint-Front

Baptêmes

Le 28 juin: Gérard-Emile-Joseph, fils d'Emile Samson et de Louisa Bouchard, né le 17 juin à l'hôpital de Spalding. Parrain et marraine, John Mintenko et son épouse, Mathilda Bouchard, de Moose Jaw.

Le 28 juin: Ernestine-Florine-Marie, fille de Martial Dufault et d'Evelyne Moisan, née le 23 juin à l'hôpital de Spalding. Parrain et marraine, Aurèle Dufault et Florine Moisan, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

Le pique-nique annuel du dimanche 28 juin fut un beau succès, température idéale et grande foule. Une dizaine d'équipes de balle molle, venues des villages voisins, luttèrent pendant tout l'après-midi pour se mériter les premiers prix. On remarquait des visiteurs de Périgord, St-Brieux, Naicam, Quill Lake et Rose Valley. La jolie somme de $500 fut réalisée.

Deux familles, autrefois de St-Front, sont venues voir leurs anciens amis et leurs parents. Ce sont M. et Mme Wilfrid-H. Fortin et leurs enfants, d'Alberni, C.-B., et M. et Mme Gérard Boire et leurs enfants, de Vancouver, C.-B. Ces deux familles ont quitté la paroisse vers 1955.

M. Aurèle Dufault et son frère, Gérard, sont partis le 1er juillet pour visiter leur parenté à Merritt, C.-B., et assister au mariage de leur frère, Abel. Ils passeront quelques semaines dans la région des Rocheuses; M. Raymond Plamondon les accompagnait.

M. l'abbé R. Gaudet, de Zenon Park, est venu voir l'église paroissiale. Il était accompagné de sa mère, qui est la tante de Mme Emilien Moisan. Tous deux furent heureux de connaître la jeune famille Moisan.

Le 26 juin, la foudre faisait son ravage chez M. Clément Montes détruisant plusieurs de ses appareils électriques tels que radio, horloge, téléviseur, ainsi que le téléphone.

Le 30 juin marquait le 50e anniversaire du premier mariage célébré en la petite chapelle en 1914, lorsque M. l'abbé D. Gamache, missionnaire, bénissait l'union conjugale de M. François Auriat à Mlle Victoire Montes, fille de Florian Montes, fondateur de la paroisse. Ils s'établirent sur un homestead près de l'église pour fonder un foyer fructueux, car malgré la misère et toutes les difficultés réservées aux vaillants pionniers, ils élevèrent une belle famille de 12 enfants: Pierre, Paul, Jean, Marcel, Germain, Madeleine, Albert, Thérèse, Louis, Edouard, Victor et André. Jean fut victime de la guerre en Normandie en 1945, et Paul était foudroyé en 1954. Les heureux jubilaires vivent depuis 1949 dans le village qu'ils ont vu naître et grandir. A tous deux bonne santé et longue vie.

Radville

Mariage Fradette-Dokken

Le 20 juin, en l'église de la Ste-Famille, Mlle Doreen Dokken, fille de M. et Mme Olive Dokken, de Lake Alma, unissait sa destinée à celle de M. Armand Fradette, fils de M. et Mme Emile Fradette. M. l'abbé G.-N Marcotte bénit leur union.

Les filles d'honneur étaient Mlles Yvonne Dokken, soeur de la mariée, et Henriette Mazinc, nièce du marié. Les garçons d'honneur étaient MM. Maurice et Jean Fradette.

Le banquet en l'honneur des mariés eut lieu au sous-sol de l'église. M. Douglas Dodora agissait comme maître de cérémonies. Les agapes furent suivies d'une soirée dansante à la salle Mémoriale.

Après leur voyage de noces en plusieurs endroits de l'Ouest, M. et Mme Fradette s'installeront sur une ferme à Ste-Colette.

Des parents et amis étaient venus de Swift Current, Edmonton, Alta, Estevan, Lake Alma Gladmar, Ceylon, Minton, Maxim et Regina, à l'occasion du mariage Fradette-Dokken.

Çà et là

M. Elmer Ready, Chevalier de Colomb, de Ceylon, est décédé à l'âge de 49 ans, à l'hôpital St-Joseph. Il laisse dans le deuil un frère, M. l'abbé McGrath, et une soeur, Mme Wilfrid Bouchard, de Radville.

Le 4 juillet, une tempête de grêle s'est abattue dans les régions de Bengough, Ceylon, Ste-Collette, Lake Alma et a causé des dommages considérables.

M. et Mme Jean Maurice reçurent la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme L. Gaudreau, de Biloxie, E.-U. Ensemble ils assistèrent au mariage de M. A. Gaudreau, à Moose Jaw. Le 27 juin, une réunion de la famille Gaudreau eut lieu à Gravelbourg.

M. et Mme Thomas Tschritter (née Cécile Rabin), du sud du Chili, profitèrent de leurs vacances pour visiter leur père, de Ste-Colette, et leurs amis de Radville.

Sont malades, M. Paul Marion, Mme C. Van de Sype et M. Pierre Rogiers.

Prince-Albert

Résultats en musique

Voici, par ordre de mérite, les noms des élèves qui ont subi avec succès les examens de musique du Conservatoire Royal de Toronto.

Grade 9: avec très grande distinction, Brett Crawford; passé, Lucille Desmarais.

Grade 8: avec grande distinction, Madeleine Blais, Dawn Godfrey et Marion Wozny (ex aequo); avec distinction: Gordon Reid, Renée Pellerin, Louise Benoit et Gail Bergstrom (ex aequo), Eileen Johnson, David Ford et Elizabeth Kalmakoff (ex aequo); avec succès: Beth Warder, Marilyn Hollick, Elaine Rabuka et Evelyn Boutin.

Grade 7: avec très grande distinction: Judy Wong; avec distinction: Carolyn McLaughlin, Marilyn Smith, Dixie Laycock et Jopie Van Melle (ex aequo); avec succès: Donna Spencer.

Grade 6: avec distinction: Armande Cochet, Sharon Ferster, Maureen Fowler, Deborah Frey (ex aequo), Melody L. Sklaar et Sandra Tang; avec succès: Gwen Logue et Marilyn A. Hubel.

Grade 5, avec grand distinction: Brenda Prosser, Michelle Green, Marilyn Maximchuk et Majorie Smith (ex aequo); avec distinction: Allesje Van Melle, Sharon Edeen, Ronald Berntson, Marilyn Johnson, Maureen Senum, Sharlene Grimn, Glen Wesburg (ex aequo); avec succès: Brenda Ford, Margo Laycock et Lynn Rogera (ex aequo).

Grade 4, avec distinction: Helen L. A. Sarabin, Janet Ausum, Martha Short, Pat. Somers (ex aequo) et Donna Pegg; avec succès: Anita Martin, Gregory M. Dobrowolski et June Sterling.

Grade 3, avec distinction: Louise Boyer, Roger Green, Bernice Moe (ex aequo), Janice Aug, Glenda Pretty, Louise Régnier (ex aequo), Donna Oleksyn, Majella Pelletier, Corinne Rask (ex aequo), Leslie A. Cornwell et Beverly Grayston (ex aequo); avec succès: Barbara L. Piercy, Chesley W. Piercy et Bill Hrynewich.

Grade 2, avec grande distinction: Norma Agrey et Beverly Cornwell (ex aequo); avec distinction, Janet Canaday, Junifer Johnston et Maureen Roset (ex aequo), Jacqueline Cochet et Constance V. Martin; avec succès: Lois Jack.

Grade 1, avec grande distinction: Paula Green et Elisabeth Short (ex aequo), Charlene Kingbeil, Janet Sommerfield, Bambi Van Melle, Wendy Warner (ex aequo), Sharon Hill, Karen Johnson, Jeanne-D. Lavertu, Janet Tunem (ex aequo), Lois Canaday, Arthur Lavertu, Debra Heim et Gale Laycock (ex aequo).

Violon: grade 5, avec distinction, Robert Redekopp; grade 4, Sandra Kalmakoff; grade 3, Elizabeth Aitken et Kevin Meeds (ex aequo); grade 2, avec succès, Richard Switzer et Goeffrey A. Fry; grade 1, avec succès, Enid Goodman et Marcy Palay.

Bourse d'études

Une bourse d'études de $750 fut octroyée à Mlle Anita-Marie Dobson, diplômée en Arts et Sciences de l'Université de la Saskatchewan. Cette bourse lui est accordée par le gouvernement provincial pour poursuivre ses études.

Anita, fille de M. et Mme Frank C. Dobson, de cette ville, est la soeur de Dennis, qui a, lui aussi, obtenu une bourse d'étude de $200, tel que rapporté dans **La Liberté et le Patriote** du 10 juillet. Mlle Dobson étudiera à la faculté d'éducation à l'Université de la Saskatchewan, l'année prochaine. Sincères félicitations à ces deux étudiants.

En visite

Mlle Marie-Jeanne Morin, de Montréal, soeur de Son Exc. Mgr Laurent Morin, a passé quelques semaines à Prince-Albert et a visité particulièrement M. l'abbé J.-A. Coursol et Mlle Béatrice Coursol.

Le R. P. Henri Légaré . . .

(Suite de la première page)

Expansion sans précédent

Sous le rectorat du Père Légaré, l'université a connu une période d'expansion sans précédent dans son histoire, et cela dans tous les domaines.

Depuis 1958, de nombreux édifices ont été inaugurés sur le campus: les pavillons de génie électrique, de biologie, de chimie; la librairie de l'université; le Centre Sedes Sapientiae, centre des facultés ecclésiastiques de l'université, au 223, rue Main; la Bibliothèque Vanier, aile ajoutée à l'édifice de la faculté de médecine, au coût de $1,200,000, et abritant les bibliothèques de la médecine et des sciences. Le pavillon de physique et de mathématiques, ainsi qu'une résidence pour loger 350 étudiants sont actuellement en construction aux coûts respectifs de $1,777,000 et $1,450,000.

En février 1961, l'université a lancé une campagne de souscription nationale de $10,450,000, afin de réaliser un programme d'expansion progressive qui coûtera $31,900,000. Le département de l'expansion fut alors organisé à ce moment-là.

Sous la direction du Père Légaré, l'université a fait préparer le plan du futur campus universitaire de 82 acres, situé dans l'ancien secteur résidentiel de la Côte-de-Sable, au coeur même de la Capitale.

En juin dernier, le Père Légaré tenait une conférence de presse, dans le dessein d'expliquer le plan principal du futur campus, prépare par le professeur James A. Murray, de l'école d'architecture de l'Université de Toronto, dont l'université a retenu les services comme urbaniste-conseil. Ce plan avait été auparavant soumis aux autorité municipales.

L'université a vu le nombre de ses étudiants réguliers augmenter sensiblement au cours des dernières années. En effet, l'inscription, qui était de 2,314 en 1958-1959, a atteint 3,809 en 1963-1964.

Le département de l'extension a été réorganisé en 1959, et il y a quelque temps on annonçait la création d'une école autonome d'éducation physique et de récréation, en remplacement de l'institut d'éducation physique, jusque là rattaché à la faculté des arts.

En septembre 1963, la faculté des sciences pures et appliquées a offert, pour la première fois depuis sa fondation, des cours en français, et en mars dernier, l'institut de médecine pastorale de l'université était institué sous le patronage de l'Association des chevaliers canadiens de l'Ordre souverain et militaire de Malte.

Carrière

Lors de sa première nomination comme recteur en 1958, le Père Légaré était depuis quatre ans, doyen de la faculté des sciences sociales.

Il détient une maîtrise en sciences sociales de l'Université catholique de Lille, en France. Il est docteur honoraire en droit des Universités Carleton, Queen's de London, Western Ontario de London et Saskatchewan de Saskatoon.

Originaire de Willow-Bunch, en Saskatchewan, il y a fait ses études primaires, et il a ensuite étudié au Collège catholique de Gravelbourg, en Saskatchewan. Après une année de noviciat à St-Laurent, Manitoba, il a poursuivi ses études philosophiques et théologiques au scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, en Saskatchewan. Par la suite, il a fréquenté l'Université Laval de Québec, l'Université catholique de Washington, l'Université de Fribourg, en Suisse, et l'Université catholique de St-Louis, Mo.

Elevé à la prêtrise en 1943, à Regina, Sask., il fut professeur de sociologie à l'Université Laval et a rempli les fonctions de trésorier et de professeur au Grand Séminaire de St-Norbert, Man., et au Grand Séminaire de St-Boniface, Man., avant de venir à Ottawa en 1951, comme professeur de sociologie. Il fut nommé vice-recteur en 1955.

Durant cinq ans, il fut aumônier national et administrateur de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada.

Commentaire

Commentant le départ du P. Légaré, Le Droit dit:

La dette de reconnaissance contractée par "Le Droit" comme par tant d'autres oeuvres, envers les RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée, ne facilite pas la rédaction de quelques notes sur les mutations à l'Université d'Ottawa.

Pour cette institution le R. P. Henri-F. Légaré a travaillé sans relâche, avec intelligence, les pieds rivés au présent et les yeux fixés sur l'avenir, durant six ans. L'une de ses tâches accessoires mais primordiales, consistait à s'occuper de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario. Personne n'oubliera son dévouement ni son assiduité. Son expérience acquise à Ottawa sera très utile aux catholiques et aux Canadiens français du sud de la Saskatchewan et du Manitoba. Un jour, peut-être, son ministère rappellera le R. P. Légaré dans notre région qui lui doit tant de progrès. Il y retrouvera des amis et des admirateurs en grand nombre.

Quand le R. P. Légaré devint recteur de l'Université d'Ottawa, il avait 40 ans. Son successeur, le R. P. Roger Guindon, en a 43. Les Oblats ne craignent donc pas de confier des responsabilités à des jeunes, d'ailleurs épaulés par des aînés comme le R. P. Arthur Caron et le R. P. René Lavigne. Il suffit de lire les notes biographiques du nouveau recteur, et, mieux encore, d'avoir eu le plaisir et l'honneur de le rencontrer, pour se réjouir de sa nomination.

* * *

Le R. P. Guindon a parlé du "but très exigeant que poursuit l'Université, édifier une institution d'enseignement et de recherche, grande et intégralement bilingue." C'est un but déjà atteint, mais la vie continue et l'Université doit grandir et se perfectionner. Nous assisterons sûrement, au cours des prochaines années, à des réalisations impressionnantes comme celles que l'on doit à l'esprit d'initiative et à l'ardeur au travail du R. P. Légaré. La tradition se maintiendra en se renouvelant.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 18 juillet, Louis de Montarnal, Butte St-Pierre; le 19 juillet, Alfred Chicoine, Storthoaks, et M. l'abbé Roger Ducharme, Gravelbourg.

Sintaluta

Remerciements

Les paroissiens de la mission Ste-Hélène remercient bien sincèrement les Rév. Srs Marie-Ste-Yvonne, de Regina, et Marie-Bénédict, de Wolseley, qui ont enseigné le catéchisme à 30 enfants et ont préparé deux fillettes et un garçon à la première communion, qui eut lieu le dimanche 12 juillet, au milieu d'une grande assistance. Les enfants, exercés par les religieuses, ont chanté de beaux cantiques. Il y eut de nombreuses communions. Après la messe, les dames de Ste-Hélène ont servi de la crème à la glace à tous les enfants de la paroisse.

Un merci spécial à M. l'abbé François Marcotte, prêtre-desservant, de Wolseley, qui s'est bien dévoué en se déplaçant matin et soir pour venir à Sintaluta conduire les religieuses et parler aux enfants qui étaient très contents et heureux de passer une belle semaine religieuse.

Va-et-vient

M. et Mme Armand Fortin ont quitté Regina pour s'installer à Wolseley, où M. Fortin a trouvé un emploi au garage Wolseley.

M. et Mme Fred Dolter ont la visite de leur fille, Mme Jack Knott (Madeline) et ses trois enfants, de Minneapolis, Minn., pour quelques semaines, et de leur fils, Ronnie, et ses deux fils, de Swift Current, pour quelques jours.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de MM. et Mmes Jos. Labrèche et Martial Beaudin, de Montmartre, et de M. et Mme Max Perras et leur fillette, Charlene, de Belmont, Californie.



Un passe-temps que les enfants savent apprécier

Les enfants adorent s'instruire tout en s'amusant. Durant les vacances lorsqu'il pleut, lorsque l'atmosphère est saturée d'humidité, pourquoi ne pas demeurer à la maison? Pour s'ennuyer? direz-vous? Mais non! Pour s'amuser au jeu de questions et réponses. Jeu amusant, attrayant et de plus très instructif. Réunissez vos amis, vos frères et soeurs et posez les questions suivantes. Une, deux, trois, faites vos jeux, on commence.

Q. — Quels sont les noms donnés aux cinq doigts de la main?
R. — Le pouce, l'index, le majeur, l'annuaire et l'auriculaire.

Q. — Que fêtent les Français le 14 juillet de chaque année?
R. — La prise de la Bastille, en 1789.

Q. — Qui inventa la table de multiplication?
R. — Pythagore, mathématicien grec.

Q. — Quelles sont les couleurs de l'arc-en-ciel?
R. — Le violet, l'indigo, le bleu, le vert, le jaune, l'orangé et le rouge.

Q. — Quelle voiture ancienne voit-on encore à Québec?
R. — La calèche.

Q. — Qui fut le premier président des Etats-Unis?
R. — George Washington en 1789.

Q. — D'où l'ile Ste-Hélène de la province de Québec tire-t-elle son nom?
R. — D'Hélène Boullé, épouse de Champlain.

Q. — D'où vient "faire la grève"?
R. — De la place de Grève à Paris, lieu d'assemblée des sans-travail.

Q. — Quelles sont les plus grandes églises catholiques du monde?
R. — St-Pierre de Rome contenant 54,000 personnes; celle de Milan, 37,000; Ste-Sophie, 23,000 et Notre-Dame de Paris, 21,000.

Q. — Pourquoi sommes-nous droitiers?
R. — Par coutume; nos ancêtres tenaient leur arme de la main droite et se servaient de la gauche pour protéger leur coeur.

Q. — Quels sont les cinq sens de l'homme?
R. — La vue, l'ouïe, l'odorat, le goûter et le toucher.

Q. — Quel artiste fut à la fois peintre, sculpteur, architecte et musicien?
R. — Léonard de Vinci (1452-1519).

Q. — Quelles sont les couleurs du drapeau du Saint-Siège?
R. — Blanc et jaune.

Q. — Pourquoi ne faut-il pas laisser de fleurs la nuit dans la chambre à coucher?
R. — Parce que, dans l'obscurité, elles dégagent du gaz carbonique.

Q. — Quels sont les noms des trois vaisseaux conduits par Christophe Colomb quand il traversa l'Atlantique pour découvrir l'Amérique?
R. — La Santa Maria, la Nina et la Pinta.

Q. — Quel est le breuvage préparé le plus populaire du monde?
R. — Le thé.

Q. — Combien de respirations faites-vous à la minute?
R. — Une moyenne de 17 respirations en temps ordinaire.

Q. — Qui inventa l'écriture à l'usage des aveugles?
R. — Louis Braille.

Q. — Pourquoi le castor est-il notre emblème?
R. — Il rappelle le commerce des fourrures au début de la colonie.

Q. — Quelle pointe touche plus au Sud, celle de l'Afrique-sud ou de l'Amérique du Sud?
R. — Celle de l'Amérique du Sud.

Q. — Qui inventa le timbre-poste?
R. — Sir Rowland Hill, en 1840.

A la mémoire de Michel Demontigny

La cloche tinte et ses accents sont tristes comme une voix qui pleure. Pourquoi? On annonce que ce sera bientôt l'heure de se rendre à l'église pour le service funèbre de mon petit ami, Michel Demontigny, de Val Marie, Sask. Il est 9 h. a.m. et tout le monde défile lentement devant son cercueil pour revoir une dernière fois ce garçon estimé de tous, décédé à l'hôpital de Moose Jaw après une pénible maladie.

Je remarquais parmi les gens de Val Marie, M. l'abbé Alfred Bouchard, vicaire de Gravelbourg, trois religieuses du Jardin de l'enfance et six jeunes élèves qui étaient venus porter le corps de leur compagnon de classe, ainsi que plusieurs parents et amis venus de loin.

Alors je m'avance lentement, un des derniers, je m'appuie sur son cercueil et je lui dis tout bas: "Michel, ton départ brise mon coeur, ma vie sera vide, tu sais que je t'aimais comme un frère de choix, comme un conseiller fidèle. Toi qui étais si joyeux; malgré ta convalescence, tu étais comme un pinson qui chantait la joie de vivre; tu voulais vivre, je le sais, tu voulais tant vivre que tu as souffert tous les essais médicaux avec espérance. Et voilà que la mort t'a pris quand même".

Je voulais crier: "Mike, reviens, reviens encore avec moi, nous aurons bientôt tous les deux nos 12 ans, tu es trop jeune pour mourir, tu m'avais promis qu'aux vacances nous irions encore cueillir les fleurs des prés qui, comme nous, s'épanouissent à la vie.

"Oh! cruelle destinée, tu as foulé à nos pieds nos rêves dorés d'espérance. Ton souvenir, mon cher ami, le souvenir de tes bontés sera ma consolation, je suivrai ton bon exemple, je tâcherai d'accomplir ce que tu voulais faire de bien dans ta vie et tu prieras pour moi au ciel". Jetant un dernier regard, je m'éloignai de lui.

Par la suite, j'aperçus son père et sa mère qui s'approchaient de lui. Je me disais: "Qu'ils doivent souffrir de voir qu'il ne bouge plus, ce petit, qu'ils avaient tant réchauffé de leur affection, ce coeur qui avait battu sous leurs soins, grandi sous leur tendresse".

Je les vis alors se mettre à genoux pour réciter le chapelet, dire la prière qu'ils avaient eux-mêmes enseignée à leur fils, "Notre Père des cieux, que votre volonté soit faite", et doucement le cercueil se ferma sur celui qu'ils avaient eu raison d'aimer.

Quand M. Demontigny est venu me demander d'être porteur, ce fut pour moi un grand privilège de suivre Michel à sa dernière demeure et pendant que le glas tintait encore, nous rentrions la dépouille mortelle de mon ami dans l'église.

M. l'abbé Lemay, curé, attristé, officiait au service de son enfant de choeur si fidèle à servir la messe. Il perdait un paroissien en qui il voyait une âme grandissant dans la vertu et dans l'amour de Jésus. Ce cher défunt a eu le privilège de mourir, comme Jésus, le vendredi.

Après le service, nous le conduisîmes au cimetière de Ponteix, dans sa paroisse natale. Quand il m'a fallu quitter son cercueil tout fleuri par les hommages de ses amis, il me sembla entendre Michel dire: "Papa, maman, ne pleurez pas, chers frères, Paul, Richard, Daniel et Félix, je vous attends tous là-haut; je suis heureux, ne pleurez pas mon bonheur. Au revoir au ciel!".

Ton ami inconsolable,

Guy PARADIS.

Enquête étonnante

Aux Etats-Unis, on a fait dernièrement une enquête auprès des jeunes au sujet des fréquentations entre garçons et filles durant le stage scolaire. Les résultats sont clairs:

La majorité des jeunes ont répondu qu'ils étaient contre ces fréquentations. Les raisons en sont nettes: perte de temps, gaspillage d'argent et d'amour, gâchis des études et des coeurs.

Il fallait que nos voisins d'Amérique nous démontrent les désastres qu'entrainent de semblables comportements.

L'Eglise pourtant depuis longtemps nous avait avertis et s'était élevée contre de pareilles fréquentations qu'elle jugeait prématurées, dangereuses et néfastes. Le bon sens finit toujours par rejoindre la sagesse.

DEVINETTES

Vous avez trois boites, une bleue, une rouge et une verte. L'une de ces boîtes contient des chocolats.

— Si vous ouvrez la boîte bleue et la boîte verte, vous ne trouvez pas de chocolats.

— Si vous ouvrez la boîte rouge et la boîte bleue, vous aurez vos chocolats.

Dans quelle boîte se trouvent les chocolats?

• • •

Ma fourchette est à droite de ma cuiller.

Mon couteau est plus long que ma fourchette et que ma cuiller.

Le plus petit de ces objets est à gauche, et le plus grand à droite.

Lequel est au milieu?

Réponses à devinettes

Les chocolats sont dans la boite rouge.

La fourchette.

Pour rire un peu

Toto ne s'est pas levé ce matin. Il est dans son lit, l'air accablé, et souffreteux.

— Tu as mal mon chéri, lui demande sa maman, où as-tu mal?

— . . . à l'école . . .

• • •

— En Ecosse, il n'y a pas de police, déclare Toto, d'un air assuré.

— Et pourquoi pas de police?

— Ben, parce qu'il n'y a pas d'assassin!

— Pas d'assassin?

— Oh! Tu sais, le crime, ça ne paie pas!

• • •

— Il me semble bien vous avoir déjà vue quelque part, dit galamment ce monsieur à une charmante jeune fille.

Et celle-ci de répondre:

— C'est très possible, Monsieur, j'y vais en effet de temps à autre.

• • •

C'est accablant de travailler dans un cimetière. Partout autour de soi, on lit: ici repose, ici repose . . . on est le seul à travailler!

• • •

Jeune fille à son père:

— Bien sûr que je sais ce qui s'est passé avec ta montre antichoc, anti-magnétique, étanche et incassable . . . je l'ai perdue!

• • •

Cette cliente a fait ouvrir toutes les boîtes de chaussures sans acheter la moindre paire; puis elle déclare:

— Voyez-vous, tous vos souliers me font mal aux pieds, même ceux que vous venez de m'essayer en disant qu'ils m'iraient parfaitement.

— Pourtant, madame, vous les portiez en arrivant.

Partageons notre trésor



"Richard m'expliqua plusieurs points de la religion catholique et m'amena à la messe chaque dimanche."

Le cours d'information mit fin à mes hésitations

"J'aimerais bien partager ma foi avec d'autres, mais je ne sais pas comment m'y prendre. Et puis, je ne suis pas théologien!" N'avez-vous pas déjà dit ces paroles comme des millions d'autres catholiques? Si oui, il existe une façon très simple d'atteindre votre but: donnez un bon exemple en vivant droitement, dans l'amour de Dieu et du prochain.

Cela attisera l'intérêt chez les autres envers une foi qui inspire une manière si chrétienne de vivre. Faites grandir cet intérêt en parlant de votre religion à un ami non-catholique; invitez-le à assister à la messe, puis amenez-le à un cours d'information ou à un prêtre afin qu'il reçoive une instruction méthodique. Priez pour votre ami et encouragez-le à demander la grâce de la foi. Dans la plupart des cas, cela conduira celui qui cherche la vérité aux fonts baptismaux et à la sainte table.

Un exemple vivant est la conversion de Dorothy J. Sellenberg, de South Bend, Ind.: "Je fus élevée comme Méthodiste, dit Dorothy, j'étais membre de la chorale et participais activement aux organisations de jeunesse de cette religion. J'en vins à m'intéresser à la religion catholique au cours de mes sorties avec Richard McManus, durant mon cours secondaire. Richard était un bon catholique; il m'expliqua plusieurs points de la religion catholique et m'amena à la messe chaque dimanche durant un an.

"L'usage du latin me rendait plus difficile la participation à la messe, cependant, avec l'aide d'un missel, je réussis à suivre le prêtre à l'autel. Dick fut bénéficiaire d'une bourse de la marine à Notre-Dame, et j'obtins un emploi à cet endroit. Aux heures de collation, j'allais chaque jour avec Louise Singleton, une des filles du bureau, prier à l'église du Sacré-Coeur.

"Chaque jour j'allais avec un étudiant, Nick De Vito, prier à la grotte de Notre-Dame et assister à la messe de 5 h. 10. Le terrain universitaire dégageait une atmosphère de révérence et je me sentais plus près de Dieu que jamais auparavant. Je priais beaucoup et me renseignais plus à fond sur la religion catholique.

"Lorsque mes amis s'approchaient de la sainte table, je réalisais que j'étais privée du plus grand secours procuré par la religion catholique — la réception du Christ dans la sainte Eucharistie. Je m'en ouvris à une amie intime, Regina Ritter, et à sa mère. 'Pourquoi ne pas suivre un cours d'instruction', suggéra Mme Ritter. 'Cela ne t'engagera pas à embrasser la religion, mais te permettra de décider de façon intelligente'.

"Voilà justement le conseil dont j'avais besoin. J'y consentis et Mme Ritter m'amena à une classe d'information dirigée par le R. P. Richard A. Urbine à St-Antoine. Mes hésitations prirent fin. Le Père fit ressortir, de façon amicale, la merveilleuse unité de l'Eglise catholique — 'la marque, avait dit Jésus, qui caractériserait Son Eglise'. La vérité est une et ne peut souffrir des doctrines contradictoires. Les catholiques croient aux mêmes doctrines, fréquentent les mêmes sacrements, assistent à la même messe et reconnaissent l'autorité suprême du pape.

"De plus, seule l'Eglise catholique a été fondée directement par Jésus qui lui a conféré le pouvoir d'enseigner toutes les nations. Il a promis d'être avec elle jusqu'à la fin des temps, la protégeant contre l'erreur. J'expliquai à mes parents que j'étais convaincue de la vérité de la religion catholique et ils me dirent d'agir selon ma conscience. Le coeur joyeux, je fus baptisée le 14 avril 1960; Mme Ritter était ma marraine. Le jour suivant, je fis ma première communion et mon bonheur était à son comble."

Le Père O'Brien aimerait que d'autres convertis lui envoient leurs nom et adresse à l'Université Notre Dame, Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire l'histoire de leur conversion.

Les délinquants

Voici le texte du discours que Rose-Marie Paradis prononçait au concours oratoire de la Relève, à St-Boniface, au printemps dernier:

Un jeune garçon de dix-sept ans, vêtu d'une veste de cuir, cigarette à la bouche, mains dans les poches, marche rapidement la tête basse dans une ruelle. Aujourd'hui, ce garçon a volé des bijoux, causé du dommage à une automobile, et ce soir, avec des amis, il a attaqué de vieilles dames croyant pouvoir s'enrichir un peu. En connaissez-vous de ces types? Combien il y en a dans nos villes! Le nombre de jeunes appréhendés par la police s'élève à une moyenne de plus d'un million par année. N'est-ce pas effrayant! La plus grande partie de ces adolescents est corrompue moralement. Le crime! . . . Le vol! . . . La destruction! . . . C'est là leur seule pensée! Ils ne croient ni en Dieu . . . ni en diable! Pourtant, n'ont-ils pas une inquiétude? Si, celle de la police. Ils vivent dans un monde de crainte. Oui, la crainte qu'un jour ils se feront vraiment pincer.

Pourquoi ces jeunes agissent-ils ainsi? Pourquoi veulent-ils toujours désobéir à la loi? Sont-ils vraiment responsables? Ces questions ont longtemps mijoté dans la tête des physiciens et des hommes de loi. Peu sont résolues mais des causes de la délinquance ont été découvertes.

Une des plus connues est celle de la négligence des parents. Ceux-ci travaillent. Leurs enfants sont laissés seuls . . . ainsi ils passent la plus grande partie de leur temps sur la rue. Alors cette rue devient tout naturellement leur chez-eux. En vieillissant, des problèmes naissent dans les esprits déjà troublés de ces jeunes. Pas d'aide des parents! Car les parents ne comprennent pas les enfants et les enfants ne comprennent pas les parents. Le respect. Qu'est-ce donc que cela?

La famille n'existe plus pour eux. Que feront-ils, pensez-vous? Peut-être vivront-ils dans cet enfer de chicane continuelle? Peut-être iront-ils vivre ailleurs ou peut-être se sauveront-ils en se réfugiant dans des groupes de jeunes corrompus? Leur vie de saleté, leur vie de crime commencera là!

La bouteille! Mais oui, la bouteille! Il ne faut donc pas l'oublier puisqu'elle est une des pires causes de la délinquance. En effet, plusieurs adolescents sont entraînés à boire. Le résultat? . . . Le crime!

Et que pensez-vous de ces films condamnés, de ces livres de poche et autres magazines remplis d'idées immorales? Considérez un moment le dommage causé, la mauvaise influence sur le coeur déjà si menacé de ces jeunes! Et le responsable, n'a-t-il rien sur la conscience lorsqu'il voit vivre le crime dans les rues? Le vol! les crimes sexuels! la violence! et parfois même . . . le meurtre?

Ce jeu du crime est enseigné. Oui, enseigné . . . Vous êtes surpris? Voici la preuve: des films de tueries, de cambriolages, que ce soit au théâtre ou dans le salon, sont de très bons et dévoués professeurs. Un enfant savoure ces films — il vieillit en absorbant tous ses poisons. Puis, lorsqu'il atteint l'âge de seize ou dix-sept ans, un sentiment le pousse à essayer . . . mais oui, pourquoi pas? Et après quelques essais, il devient un délinquant professionnel!

Croyez-vous que ces jeunes sont intéressés à leur éducation morale et intellectuelle? Sûrement pas! Hum! Pourquoi user ses culottes sur les bancs d'école tandis qu'on peut être libre? — libre pour errer dans les rues! Combien d'entre eux raisonnent ainsi? Le nombre est grand! Peut-être ont-ils eu un jour la chance de s'instruire; mais leur mauvaise conduite leur a ouvert la porte et puis ils ont tout laissé derrière eux pour leur triste vie de vagabond.

Après tout ce que je viens de rapporter, est-il si difficile de comprendre pourquoi plus tard, ces délinquants adjugés sont reconnus comme criminels? Non . . . comme dit le proverbe: "L'arbre tombe du côté où il penche". Vous y croyez?

Avez-vous déjà rencontré un de ces jeunes esclaves du crime? Eh bien, n'ont-ils pas l'air piteux, désintéressés et même un peu barbares? Qu'avez-vous fait pour eux? Peut-être se disent-ils heureux, mais je suis certaine que dans ces coeurs refroidis, il y a de grandes pulsations de regret, de honte et de peur. Combien de délinquants corrigés se disent: "Ah, si je pouvais donc recommencer ma vie!". Pourtant des mille autres se corrompent chaque année. Pauvres délinquants, goûteront-ils jamais le bonheur? Oui, ce bonheur que vous pourriez leur procurer par un regard affectueux, par un mot d'encouragement! Peut-être par un simple sourire auriez-vous l'occasion de les écarter d'un tel précipice. Que faites-vous pour eux?

Rose-Marie PARADIS,
onzième année,
Académie St-Charles.



— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

? Sur la mort de Marie

"La Sainte Vierge est-elle morte à Jérusalem ou à Ephèse?"
(M. Rémi L., Ottawa)

Les écrits inspirés ne nous parlent que très peu de la Sainte Vierge et pas du tout des dernières années de sa vie; ils ne retiennent que l'essentiel de sa sublime mission terrestre: sa maternité divine. La tadition (c'est-à-dire la transmission d'une génération à l'autre de certaines données primitives) n'est pas unanime sur le fait même d'une mort de la Sainte Vierge: certains écrits anciens (qui ne suffisent pas pour faire autorité, cependant) préfèrent parler de "dormition". L'Eglise n'a rien précisé sur ce point.

Il n'y a absolument rien de connu qui nous permette d'affirmer que la Sainte Vierge soit morte à Ephèse, ni même qu'elle y soit jamais allée. Elle est plus vraisemblablement restée à Jérusalem jusqu'à la fin de sa vie. Saint-Jean, à qui le Seigneur avait confié sa Mère, n'aurait quitté Jérusalem pour Ephèse (ce changement semble bien attesté) qu'après la mort de la Vierge.

Vous avez des questions à poser? Ecrivez-nous.

Le Courrier Biblique,
SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE
5225 av. De Gaspé, Montréal 14

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

L'hyper-sexualité de la société moderne est responsable des mariages précoces des adolescents

MONTREAL — Plusieurs mémoires ont été présentés à la conférence canadienne sur la famille. Voici quelques extraits de l'un d'entre eux qui a révélé aux congressistes une situation désastreuse: celle des mariages précoces. Ce mémoire a été préparé par le Service de préparation au mariage de l'archidiocèse de Montréal.

Dans ses recommandations, le Service de préparation au mariage préconise que l'âge minimum requis pour contracter le mariage, dans toutes les provinces soit élevé, afin de mettre un terme au nombre croissant de mariages entre adolescents.

Les lois civiles et ecclésiastiques actuelles ne semblent s'intéresser qu'à la capacité physique des candidats au mariage. Elles ignorent la maturité psychologique et émotive de ces mêmes candidats, déclare le rapport.

L'âge minimum actuel dans les provinces du Canada varie de 12 ans pour les filles et 14 ans pour les garçons au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve, au Québec et en Nouvelle-Ecosse, à 18 ans pour les filles et 21 ans pour les garçons, dans l'Ile-du-Prince-Edouard. Toutes les provinces permettent le mariage au-dessous de l'âge minimum si la jeune fille est enceinte.

Le mémoire souligne l'appui grandissant des autorités afin d'étendre l'instruction obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans et dit que l'âge minimum pour le mariage devrait être au moins fixé en accord avec les exigences de l'instruction obligatoire.

Causes des mariages précoces

Parmi les principales causes de mariages précoces citées par le mémoire, relevons l'immaturité psychologique, les fréquentations précoces et de façon régulière entre des adolescents de 12 à 16 ans, les grossesses, une vie familiale moins heureuse et enfin l'hyper-sexualité de notre société. A ce sujet, le mémoire note: "Les adolescents sont constamment soumis à des stimulations sexuelles. Nous vivons dans une époque hyper-sexualisée, "aphrodisiaque" comme dit Bergson. Les films, les revues, les livres, la télévision, la publicité, les modes, les danses sont trop souvent conçus en vue d'un appel à l'instinct sexuel. Cette ambiance favorise l'érotisme et les adolescents plus influençables ont plus de peine à résister à ces pressions constantes".

Certains adolescents se marient pour avoir un statut, dit le mémoire. Leurs mariages précoces résultent de l'échec de la société d'accorder à l'adolescent le statut et le respect qui lui reviennent de droit.

Recommandations

Certaines recommandations du rapport peuvent être appliquées dès maintenant; les autres ne le seront que si le Législateur les entend. Le mémoire recommande entre autres de plus grands efforts au chapitre des conseils matrimoniaux afin d'empêcher les mariages précoces. Il met également en garde les prêtres catholiques qui sont invités à résister aux pressions exercées sur eux par les familles pour faire bénir des mariages entre jeunes, que la fille soit enceinte ou non.

En conclusion, le mémoire dit: "Ces actions à portée immédiate auraient pour effets d'atténuer les mauvais effets de cette vague montante des mariages précoces. En y ajoutant des actions à effets plus lointains — comme des interventions auprès du Législateur pour fixer un âge minimum qui serait le même que l'instruction obligatoire et des efforts d'éducation, on pourrait à la longue voir diminuer le nombre de foyers mal fondés par des mariages d'adolescents.

L'argent de poche que dépensent les "teen agers" américains

WASHINGTON — Si tous les adolescents des Etats-Unis avaient mis en commun leur argent de poche l'an dernier, ils auraient pu acheter 2,000 avions à réaction. Ou ils auraient pu financer le budget de livres de toutes les bibliothèques des Etats-Unis et du Canada et avoir encore assez d'argent pour faire la même chose pendant 110 ans.

La National Education Association (NEA) a publié un fascicule où elle jette un regard critique sur les jeunes et leurs trésors. Elle conclut que peu d'efforts tangibles ont été accomplis pour enseigner aux jeunes comment administrer leur argent avec plus de maturité. Elle a suggéré que les high schools inaugurent des cours d'administration "personnelle et familiale" dispensés par le département des sciences ménagères.

L'an dernier, 22,500,000 adolescents, soit environ 12 pour cent de la population des Etats-Unis, ont dépensé $11 milliards de leur propre argent en biens et services destinés à satisfaire leurs besoins et caprices particuliers: articles de sport, verres de contact, disques, tourne-disques, vêtements sport, machines à écrire portatives, cosmétiques, etc.

Bond de 300 p. cent

Les adolescents ont bénéficié l'an dernier d'un "revenu" de $489 en moyenne, soit environ $9.45 par semaine, ce qui constitue un bond de 300 pour cent comparativement à 1945. Au sommet de l'échelle, on voit des jeunes qui ont à dépenser de $25 à $60 par semaine alors qu'à l'autre bout, on en voit qui ne reçoivent presque rien.

Il est bien loin, le temps où Henri IV voulait que chacun puisse mettre chaque dimanche la poule au pot . . . Certains jeunes d'aujourd'hui pourraient non seulement acheter la poule mais aussi le pot et la cuisinière! Elle est révolue, l'époque où les jeunes se contentaient d'un lait malté, d'une séance de cinéma, d'un parfum venant du magasin à succursales. Ils sont assaillis de partout par les vendeurs qui les invitent à succomber à toutes sortes de tentations et qui leur offrent même des comptes ouverts dans les magasins.

Dans la hiérarchie des dépenses, on compte: la nourriture (lunches et collations), les divertissements, les vêtements, les cosmétiques et les accessoires. Les garçons préfèrent gagner leur argent et les filles préfèrent le demander à leurs parents selon leurs besoins.

Attitude des jeunes

Les attitudes des jeunes sont directement influencées par celles des adultes selon chaque classe sociale. Plus leurs parents occupent une situation élevée, plus les adolescents se sentiront portés à économiser, à penser à l'avenir.

L'Association a également découvert qu'il en coûte de $20,000 à $22,000 pour élever un enfant de la naissance à l'âge de 18 ans dans une famille de la classe moyenne. Dans une famille de revenu modeste, il en coûte de $12,000 à $14,000 et un garçon coûte plus cher qu'une fille. Dans l'ensemble, ce coût monte continuellement. "Les parents paient 'un gros prix' pour jouir de la compagnie de leurs enfants", a dit le rapporteur de l'Association.

Bulletin scolaire inutile?

Les autorités ne semblent pas s'entendre au sujet des examens et des bulletins en tant que mesure du succès ou de la faillite des élèves à l'école.

Le Dr S. R. Laycock, conférencier spécial en éducation à l'Université de Colombie-Britannique, maintient que les bulletins nuisent aux relations avec les élèves.

"De nos jours, dit-il, où le succès est considéré comme un des critères majeurs de la valeur d'une personnalité, les enfants qui ne réussissent pas suffisamment bien à l'école, sont passibles de reproches humiliants de la part de leurs parents de la classe moyenne."

Le Dr Laycock croit que la plupart des genres de bulletins devraient être remplacés par des rencontres de parents et maîtres. Il n'est pas contre les examens. Il est plutôt inquiet de l'importance qu'attachent les parents au rang qu'occupent leurs enfants à l'école.

"Quant au travail scolaire, dit-il, il devrait y avoir davantage d'examens, afin de donner une chance aux enfants de vérifier leur progrès et leur avancement."

"Les examens devraient viser à mesurer l'habileté de l'écolier à résoudre les problèmes posés différemment, à demander des questions, à prévoir les conséquences et à créer de nouvelles idées."

D'autres ne sont pas d'accord avec ces vues du Dr Laycock. Ils soutiennent que le système d'éducation, en encourageant les élèves pauvres dans leur médiocrité, empêche le progrès des élèves qui ont une intelligence alerte et sont prêts à travailler pour apprendre. Ils notent que la société moderne tend à honorer les exploits du jeune athlète supérieur et à ignorer ceux dont les prouesses consistent à atteindre la première place de leur classe. A cause de cela, l'Amérique du Nord n'atteint pas l'achèvement scolastique des autres pays qui encouragent une forte compétition dans le travail scolaire.

Façon fort originale de se trouver une fiancée

LONDRES — Un célibataire de 33 ans a reçu 381 réponses aux 1,282 demandes en mariage qu'il a déposées dans des bouteilles qu'il a ensuite lancées dans la Mer du Nord.

Brian Cole espère épouser prochainement Ingo-Britt Granberg, une jolie blonde de 21 ans qui travaille comme commis de magasin à Vaxholm, Suède.

Ce fils de fermier du village de Pinchbeck, dans le Lincolnshire, a eu l'idée il y a environ un an de lancer des bouteilles à la mer pour trouver la partenaire de sa vie. La population de Pinchbeck n'est que de 1,600 âmes et le nombre des garçons est supérieur à celui des filles dans la proportion de 6 pour 1.

Les courants de la Mer du Nord étant ce qu'ils sont, la plupart des bouteilles ont échoué sur les rivages de la Scandinavie. Des journaux suédois ont publié un récit au sujet des appels lancés par M. Cole et une multitude de lettres de la part de Suédoises intéressées ont afflué au bureau de poste de Pinchbeck.

M. Cole a réduit à cinq la liste des fiancées probables, puis il s'est rendu en Suède où il a passé onze jours à faire la connaissance des cinq jeunes filles en question.

A son retour chez lui, il a annoncé à ses parents qu'Inga-Britt pourrait fort bien devenir Mme Cole. "J'ai passé quatre jours des plus agréables chez ses parents", avoua-t-il.

"Elle est devenue l'élue de mon coeur et dès qu'elle pourra, elle viendra me voir en Angleterre", confia-t-il.

La petite amie doit garder les distances

CORNWALL — Un jeune homme de Hull a appris dernièrement qu'il est préférable de demander à sa petite amie de garder les distances lorsqu'on est au volant d'une automobile.

André Groulx, 21 ans, 133, rue Montcalm, Hull, a été condamné à payer une amende de $10 plus les frais de Cour, pour avoir circulé en automobile alors que son siège était surchargé.

Le magistrat P.-C Bergeron, de Cornwall, a imposé cette sentence en l'absence de l'accusé en Cour de Cornwall, lorsque l'agent Lloyd Fitzsimmons de la Sûreté provinciale de Long Sault eut déclaré avoir aperçu Groulx au volant de sa voiture avec une jeune fille tassée sur le côté du chauffeur.

La police a déclaré qu'il aurait été impossible pour Groulx d'effectuer une courbe, dans cette position

Repas en plein air... Repas délicieux

C'est la saison des longues excursions ensoleillées, des randonnées de fin de semaine, des cueillettes de petits fruits: le temps des pique-niques, quoi! Un pique-nique, n'est-ce pas des vacances en miniature? Il faut donc que sa préparation soit le plus simple possible afin de laisser à la maman le temps de jouir du grand air avec sa famille. Voici des suggestions qui peuvent vous faciliter la tâche; elles sont fournies par la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada.

Une idée bien pratique, c'est celle du "coin pique-nique" dans la cuisine. C'est ici que vous garderez à la main les assiettes et les tasses de carton ou de plastique, la coutellerie, les serviettes de papier, les ustensiles de cuisson en plein air. De plus, vous pouvez y entreposer les conserves de viande, les biscuits, les croustilles (chips), les breuvages, les garnitures de sandwichs et les sauces pouvant se conserver sans réfrigération.

Vous possédez un congélateur? Profitez-en pour entreposer d'avance les sandwichs, les tranches de viandes froides, les pâtisseries, le tout enveloppé hermétiquement. Au moment du départ, placez tout cela avec les aliments non réfrigérés. Lorsque vous vous arrêterez pour le lunch, quelques heures plus tard, tout sera décongelé mais encore frais et prêt à déguster sur le champ.

On ne peut trop le souligner, la nourriture pour les piqueniques doit être gardée soit froide ou chaude, jamais tiède, car cela permettrait la croissance de microbes dangereux. Il y a d'ailleurs sur le marché un excellent choix de glacières et de contenants isolants (thermos) qui gardent les aliments à la température voulue.

Billet du vendredi

Brendan Behan, l'enfant terrible

Spécial à La Liberté et le Patriote

Au moment où Brendan Behan mourait à Dublin, on annonçait à Montréal la représentation de sa pièce célèbre: **L'Otage.**

L'enfant terrible de la littérature irlandaise mourut comme il avait vécu, à la suite d'une cuite d'envergure.

Il était une manière de génie et il avait 41 ans.

On regrette partout sa disparition, en Amérique comme en Europe, mais on s'accorde pour ne le point porter aux nues, à cause de son genre de vie.

Il passa la plus grande partie de son temps dans les **pubs** de Dublin, à boire et tenir des propos incendiaires.

On l'y appelait le **sauvage,** à cause d'un anti-conformisme forcené, qui sentait la pose un peu beaucoup.

Son langage était de même ordre, imagé et coloré, et il prenait un vif plaisir à étonner.

Ce qui sous-entend chez lui, avec le reste, un côté puéril qu'il ne réussit pas à maîtriser.

* * *

Les frasques tiennent une large place dans sa biographie, qui lui valurent jusqu'à la prison.

Pas rien qu'une fois, mais plusieurs.

Il acceptait le cachot comme la louange et les honneurs, avec une désinvolture totale.

Non seulement il ne s'en offusquait pas, mais s'en vantait ou presque. Quand on lui demanda sa biographie pour le **Who's Who,** il exigea qu'on mentionnât ses condamnations.

Il naquit à Dublin, le 9 février 1923, et dès 1937 appartint à l'armée de la république irlandaise, aux prises avec les autorités britanniques.

A seize ans, il est arrêté à Liverpool, pour avoir en sa possession des explosifs, et il est envoyé pour trois ans à un centre de redressement.

Rendu à la liberté, il exerce vingt métiers, y compris celui de contrebandier.

On l'arrête de nouveau en 1942, accusé de tentative de meurtre sur deux policiers, au cours d'une violente manifestation, et cela lui vaut quatorze ans de pénitencier.

Libéré après quatre ans, il donne la pièce qui lui vaut la célébrité: **The Quare Fellow.**

* * *

Le voilà lancé dans le monde littéraire, et non à moitié.

Deux ans après sa première pièce, c'est son roman autobiographique: **Borstal Boy.**

Il y raconte entre autres choses ses expériences derrière les barreaux, et il s'y montre si respectueux à l'égard des autorités des idées reçues, de l'humanité en général, que le livre est tout de suite interdit en Irlande, avant de l'être en Australie.

Il donne en 1959 sa seconde pièce, intitulée **L'Otage,** qui lui vaut le premier prix au Festival du Théâtre des Nations, à Paris.

Entre-temps il s'est marié, épousant Beatrice Salkeld, et l'on écrivit dans son entourage qu'il allait se résigner à une vie normale.

Il n'en fut rien.

Il lui vint un enfant en novembre 1963, mais cela non plus ne l'amena point à s'amender.

Il continua de boire, tomba malade, entra une dernière fois à l'hôpital et rendit l'âme, rongé d'hépatite et de diabète.

Il parlait le français et l'écrivait avec une remarquable facilité.

Son décès scandalisa autant que sa vie, sinon davantage.

Ce qu'exprima en l'apprenant son célèbre compatriote, le dramaturge Sean O'Casey: "Il est terrible de penser qu'un tel homme soit mort, qui avait tant de choses à offrir".

Il ajouta qu'on aurait eu de lui plusieurs chefs-d'oeuvre, égaux ou supérieurs aux premiers, s'il avait vécu dix ans de plus.

L'ILLETTRE.

Le pape Paul VI préparerait sa première encyclique

ROME (CCC) — La suspension des audiences privées et spéciales pendant la période comprise entre le 9 et le 20 juillet trouve, dans certains milieux romains, une explication autre que celle du désir du Pape de réduire le rythme très intense de son activité.

D'après ces milieux, Paul VI pourrait disposer de plus de temps pour se consacrer à la préparation de sa première encyclique, qui paraîtrait, si l'on encyclique, qui paraîtrait, si l'on en croit ces milieux, en la fête de l'Assomption, soit le 15 août.

Paul VI est en effet le premier Pape de ce 20e siècle à avoir achevé la première année de son pontificat sans publier d'encyclique. Or il est de coutume qu'un nouveau Pape expose, au lendemain de son élection, dans une lettre encyclique adressée aux évêques du monde entier, les grandes lignes de son action. Pie XI, cependant, ne publia sa première encyclique que dix mois après son élection.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Aujourd'hui, à peu près tout le monde a la télévision. Et, chose curieuse, si les parents demeurent volontiers à la maison et même passent souvent toute leur soirée à contempler les images, les enfants cherchent tout autant à sortir. Le plaisir de la télévision est émoussé. C'est un amusement trop tranquille pour eux. Il leur faut du bruit, du mouvement et des contemporains autour d'eux. Pourquoi quittent-ils la maison? Ce n'est un secret pour personne; la maison est trop "ennuyante", disent-ils. Ce n'est pas pour des gars et des filles de quinze ans que les parents changeraient leur manière de vivre. Ils devraient comprendre pourtant que le seul moyen de garder leurs enfants, ce serait de leur procurer à la maison les distractions qu'ils recherchent en-dehors. Si chaque famille livrait, une fois ou deux par mois, le salon ou la salle de famille aux enfants, ce serait peu de chose à côté des inquiétudes que leur cause leur absence perpétuelle.

✦ ✲ ✦

Lui: "Depuis que je vous ai rencontrée, je ne mange plus, je ne dors plus, je ne bois plus."
Elle: "Comment cela?"
Lui: "Je suis cassé!"

✦ ✲ ✦

Les carottes, particulièrement riches en sodium, et en calcium, fortement alcalines, contiennent toutes les vitamines. La valeur d'un demi-verre à bordeaux d'un jus de carottes crues, à jeun le matin, est un des meilleurs moyens que l'on connaisse pour avoir le teint clair et frais.

✦ ✲ ✦

Lorsque vous êtes à table, ne brandissez pas votre couteau. Ne le reposez pas bruyamment sur l'assiette. Ne le sucez pas. Ne vous en servez pas pour prendre un peu de sel dans la salière. Quand votre repas est fini, croisez votre couteau au-dessus de votre fourchette.

✦ ✲ ✦

Ne permettez jamais qu'un enfant soit humilié par l'un ou par l'autre de ses parents devant un camarade qui l'admire et qu'il aime.

✦ ✲ ✦

Le milliardaire à son ami:
— Ma femme est impossible. Je voulais faire le tour du monde avec elle, et voilà qu'elle refuse.
— Pourquoi?
— Elle veut aller ailleurs.

✦ ✲ ✦

Conserver les jeunes légumes verts en les enveloppant dans du papier d'aluminium. Ils resteront fermes pendant plusieurs jours.

✦ ✲ ✦

Pour les femmes, le tabac est plus nuisible que pour les hommes:

Les femmes ont le gosier plus étroit que les hommes, donc plus sensible.

On constate plus facilement l'effet de la nicotine sur les vaisseaux sanguins d'une femme que sur ceux d'un homme.

✦ ✲ ✦

Les poêles de fer malléable resteront noires et brillantes si on a soin de les laver avec du café froid.

✦ ✲ ✦

Le spécialiste est celui qui réussit à entraîner ses patients à être malades seulement durant les heures de bureau.

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: J'ai changé mon set de salle à dîner.

Ce qu'on doit dire: J'ai changé mon mobilier de salle à manger.

Si votre petit se brise une dent

Il arrive très souvent qu'un enfant se brise une dent à la suite d'un accident soit en jouant au gouret ou soit en recevant un coup accidentel. Le jeu est très dangereux pour ce genre de désordres. Les parents à ce moment ont devant eux un réel problème et la plupart du temps ne savent pas trop quoi faire si ce n'est que de penser à faire extraire cette dent en question. Pour l'enfant, il se peut que la sensation de douleur se soit emparée de la dent et en plus l'aspect de sa bouche est totalement avarié. S'il demeure tel quel il pourra en avoir un complexe d'infériorité vis-à-vis ses confrères. Il ne faut pas que l'enfant demeure dans cet état. S'il y a douleur, il faudra agir vite. S'il n'y a pas de douleur, c'est un peu moins grave, cela dépend de l'énormité de la brisure. La meilleure chose à faire, et on est certain de ne pas se tromper, c'est de conduire l'enfant chez le dentiste. Lui seul pourra dire ce qu'il faut faire.

Il se peut que certains parents aient peur du coût: J'admets que les déboursés peuvent vous faire réfléchir, mais il vous faut aussi penser à votre enfant qui est aux prises avec un réel problème. C'est un accident, c'est un accident. Pensez que si la même chose vous arrivait? Que feriez-vous? Pensez-vous qu'il sera moins important pour votre enfant? Non parce que dans sa tête, il se fera un certain travail absolument nuisible au moral.

Allez voir le dentiste et peut-être qu'il vous conseillera quelque chose de très simple et peu dispendieux en attendant qu'il grandisse. Pourquoi? Parce qu'à certains âges, il est impossible de faire une restauration adéquate. Il nous faut parfois attendre. Une visite au dentiste vous aidera.

Courrier de Louise

Q. — Je suis brune aux yeux pers et je dois assister à un mariage vers la fin du mois d'août. Croyez-vous qu'un deux pièces en tricot de soie rose-beige conviendrait? Quels accessoires me conseillez-vous? Merci des excellents conseils dont j'ai déjà profité. — **Brunette.**

R. — Ce costume serait des plus convenables et vous aurez le choix pour les accessoires, de toute la gamme des couleurs d'automne. Je crois que le vert feuille serait très beau pour le chapeau et les gants. Vos souliers et sac à main pourraient être soit bruns, noirs, ou même s'il fait très beau, d'un beige assorti à votre costume. J'ai beaucoup apprécié vos bonnes remarques. Vous êtes bien aimable.

☆ ☆ ☆

Q. — Parmi mes amis et amies, il y a un bon nombre qui ont contracté mariage en dehors de l'église, soit qu'ils se soient "mariés" civilement ou dans un temple protestant. Leurs enfants n'ont pour la plupart aucune religion et grandissent en petits païens. Je prie beaucoup pour eux, car je les considère comme de pauvres égarés, même s'ils ont l'air heureux. Croyez-vous que mes prières puissent leur être utiles? Devrais-je cesser complètement de les voir? Certaines personnes m'ont déjà dit que, puisqu'ils vivent dans le péché, je ne devrais plus m'en occuper du tout. Il me semble pourtant que si je devais cesser d'avoir des relations amicales avec tous les pécheurs, dont je suis moi-même, je serais absolument seule. Je ne manque jamais de leur dire un bon mot quand l'occasion se présente et j'ai connu des personnes qui ont prié pendant des années pour la conversion d'êtres chers ou la régularisation d'un mariage et qui ont été exaucées. Votre opinion, s'il vous plaît. — **Un peu douteuse.**

R. — Je ne suis pas théologienne, mais je crois que votre conduite est ce qu'elle devrait être. Après tout, Notre-Seigneur est venu sur terre pour sauver les pécheurs et n'a pas craint de les fréquenter et d'essayer à les ramener dans le droit chemin. Puisque vos amis savent définitivement que vous n'approuvez pas leur situation, que vous la déplorez et que vous priez pour eux et elles, ne les perdez pas de vue. Qu'ils sachent que vous leur gardez votre affection et que, dans le besoin, ils pourront compter sur vous et surtout sur vos prières. Pour des renseignements plus précis à ce sujet, consultez un prêtre qui s'occupe de tels problèmes et il saura vous dire exactement comment vous comporter envers ces pauvres malheureux.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons un enfant retardé âgé de cinq ans. On nous dit qu'il y a, à Winnipeg, une école où on accepte ces petits et où on leur apprend le peu que leur intelligence peut comprendre. Où devrais-je m'adresser pour obtenir des renseignements au sujet de cette école et les conditions d'admission? Merci. — **Maman de Ti-Jo.**

R. — Il y a une telle école, en effet, et en écrivant à la Society for Crippled Children and Adults of Manitoba, 825, rue Sherbrook, Winnipeg 2, on vous donnera tous les renseignements que vous désirez. Je vous suggérerais de faire vite, car l'espace est limité et la liste des candidats est très longue.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous sortons assez souvent pour le dîner du soir. Nous allons dans des hôtels ou des restaurants très bien. Comme nous sommes toutes assez jeunes, nous ne savons pas trop combien laisser comme pourboire. Certaines personnes nous disent que dix pour cent de la note suffit, d'autres que le montant doit être de quinze pour cent. Un conseil, s'il vous plaît. Nous voulons bien faire les choses sans être extravagantes. — **Quatre amies.**

R. — Pour des demoiselles de votre âge, le dix pour cent suffira s'il n'y a pas d'artistes au programme. S'il y en a le quinze pour cent conviendra mieux. Dans certains endroits de grand luxe où se produisent des artistes de renommée internationale, on s'attend à ce que les clients laissent vingt pour cent de la note. Je crois, pour ma part, que l'on doit prendre en considération la qualité du service reçu. Il y a des garçons de table et des serveuses vraiment intéressés au bien-être de leurs clients et qui se donnent beaucoup de peine afin que tout soit parfait. D'autres peuvent être d'une indifférence outrée. On doit faire la part des choses et il n'est pas nécessaire que le pourcentage soit calculé jusqu'à la dernière décimale.

LOUISE.

Mieux vaut être sauf qu'en avance

Cet été vous emmènerez votre famille pour une randonnée en automobile comme vous l'avez fait l'été dernier et l'été auparavant. Vous allez trouver la compétition plus rude que jamais. L'immatriculation d'automobiles, cette année, au Canada va être plus élevée que celle de l'an dernier. Et un nombre d'automobiles approchant 25,000,000 venant des Etats-Unis, estime-t-on, vont probablement lutter pour l'espace sur la route. Aussi vous ferez bien en conduisant de ne pas négliger les règles de la sécurité routière si vous tenez à arriver sain et sauf au chalet.

La vitesse et la fatigue sont les principales "tueuses" sur les routes encombrées. La vitesse en vérité est rarement une véritable nécessité quand il s'agit d'un voyage de vacances.

L'impatience et l'orgueil dans la splendide réserve de puissance tranquille vous entraîneront de la route au cimetière. Contrôlez vos émotions même légitimes. Gardez-vous de vous approcher de l'individu qui est au-devant, laissez l'espace d'une automobile pour chaque 10 milles à l'heure de votre vitesse. S'il vous faut le rattraper, soyez sûr qu'il y a de l'espace pour le dépasser; restez en ligne jusqu'à ce que l'itinéraire vous oblige d'en changer et observez la limite de la vitesse légale. Le chalet est une meilleure destination que le cimetière.

Bien des facteurs causent la fatigue. L'un des plus courants est de rester trop longtemps au volant dans une journée —Huit heures suffisent — Rester trop longtemps en une fois —

Après deux heures ou 100 milles, vous avez besoin de repos. Une randonnée en vacances ne doit pas être un test d'endurance. Un autre facteur est la baisse de la quantité d'eau dans votre organisme et pour cela il y a un remède simple et agréable. Quand vous en serez à votre 100e mille faites un arrêt de deux heures et sirotez une boisson non-alcoolisée. La plupart des stations de service ont un stock de ces boissons. Elles sont épatantes pour vous ravigoter et aviver votre faculté d'attention.

Après 25 ans, une poupée devient objet d'antiquité

KITCHENER, Ont. — La plupart des fillettes grandissent en abandonnant les poupées, mais Mme Norman Hiernimus, de Kitchener, en Ontario, est devenue adulte avant de les découvrir. Ses amis et associés l'appellent "docteur de poupées", et sa salle d'opération est aussi la salle à dîner de sa coquette petite maison à Kitchener.

Mme Hiernimus répare les poupées depuis quatre ans, la plupart du temps pour des personnes qui veulent conserver ces jouets d'enfants comme souvenir. Le "docteur" dit que toute poupée de plus de 25 ans, est considérée comme objet d'antiquité, et quelques-unes sont évaluées à des prix qui vont jusqu'à $200. Deux poupées Eaton, fabriquées en 1905, constituent son travail de réparation le plus important.

Ces jouets appartenaient à une dame de Kitchener, et maintenant ils sont comme des neufs. A l'époque, ces poupées se vendaient $1 chacune. Aujourd'hui, elles sont assurées pour $1,000.

Les poupées ont une tête en procelaine, le corps en bois, et des jointures au cou, poignets, coudes, hanches, genoux et chevilles. Leur chevelure est authentique. Madame Hiernimus a mentionné qu'étant enfant, elle ne jouait jamais à la poupée, mais préférait des jeux de garçon.

Cette brochure, préparée par les économistes ménagères de la Section des consommateurs, contient plusieurs suggestions de garnitures et de nombreuses recettes appétissantes de salades et de sauces à salade. Pour obtenir un exemplaire gratuit de cette publication, adressez votre demande à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

Erreurs flagrantes dans le dessin de certains appareils ménagers

TORONTO — Une experte en économie domestique est d'avis que les manufacturiers d'appareils destinés à la ménagère, devraient nommer une femme d'expérience au bureau de direction, pour corriger ce qu'elle appelle "les erreurs flagrantes des ingénieurs masculins qui dessinent ces appareils."

Mlle Margaret Laws, économiste de Toronto, a fait ces commentaires à la réunion annuelle du Conseil Canadien des fabricants d'appareils. A titre d'exemple d'appareils défectueux Mlle Laws a cité les modèles suivants: des poêles et réfrigérateurs si lourds qu'on ne peut les mouvoir au moment du nettoyage; des bouilloires électriques qu'on ne peut laver pour enlever les écailles et dépôts à l'intérieur; des séchoirs électriques sans systèmes de contrôle pour les tissus synthétiques, et avec des ouvertures si petites, "qu'on doit tisser une couverture pour qu'elle y pénètre"; des grille-pain qu'on doit faire fonctionner à deux reprises pour rôtir les tranches de pain de blé entier ou autre sorte de pain; les contenants à légumes si petits qu'une pomme de laitue n'y entre pas; un compartiment à garder les oeufs, pouvant contenir, sept, neuf ou 14 oeufs; des fours qui ne produisent pas assez de chaleur pour faire griller un steak convenablement.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ÉTRANGE AVENTURE de JEAN DESCHAMPS

par Christiane AIMERY

NUMERO 20

— Le portier du lycée Henri IV avait raconté l'histoire de la lettre à un des professeurs qui lui portait intérêt et lui parlait parfois un instant, sur le pas de sa loge, en allant faire son cours. Ce professeur, justement, était resté en relations avec l'autre Jean Deschamps, le fils de Caroline.

— Attendez, avait-il dit. On est allé peut-être un peu vite en consultant la liste des anciens élèves. Jean Deschamps! On en aurait trouvé un autre en remontant plus haut, dans de plus vieux annuaires. Justement, j'entretiens avec lui quelques relations. Il n'habite pas, celui-ci, rue des Sablons.

— Puisque l'autre a gardé la lettre c'est qu'elle était pour lui.

— Oh! ces jeunes de maintenant sont si négligents! Il l'a peut-être jetée au feu, au lieu de la rapporter au lycée.

Ce professeur avait rencontré son ancien élève dans une maison amie où ils étaient invités l'un et l'autre, et l'histoire contée par le portier lui était revenue à la mémoire.

— Avez-vous de la famille dans le Tarn?

— Oui. Le "côté" de ma mère. Mais je n'entretiens avec ces parents-là aucune relation.

— Ce qui expliquerait qu'ils aient pu ignorer votre adresse. Un de vos oncles se nomme-t-il Fontainier?

— Mon grand-oncle, qui avait élevé ma mère.

Et voilà le fils de Caroline courant chez Jean Deschamps-Chambrun pour réclamer "sa" lettre. La concierge, qui faisait le ménage du jeune homme une fois par semaine, avait répondu:

— M. Jean Deschamps? Il a pris, avec un peu de retard, ses vacances de Noël, et le voilà parti pour un grand voyage . . . dans le Tarn, où on lui fait suivre son courrier. Faut dire qu'il n'en a pas souvent. Il aura plus chaud que nous dans le Midi! soupira-t-elle en regardant le ciel gris.

— Cela s'est terminé . . . comment? demanda Jean.

— L'oncle Alban l'a jeté à la porte. Et ses neveux estiment qu'il avait montré, cette fois — ce qui n'était pas dans ses habitudes, — une étonnante patience. Mais un soir, sa colère a débordé comme le lait sur le feu, et l'auto de Rick a reconduit le petit chafouin à la station.

— J'espère qu'il ne neigeait plus?

— Oh! cela n'aurait rien fait à Rick. "S'il l'avait fallu, disait-il, je l'aurais emmené jusqu'au pôle Nord pour vous débarrasser de lui."

L'idée de Rick partant pour le pôle Nord dérida Jean Deschamps.

— J'aimerais savoir, dit-il, si M. Fontainier lui avait proposé, à lui, de conduire sa propriété et d'épouser sa nièce Belinda . . . parce qu'à moi, il me l'avait offert.

Sottie écarta encore un peu plus, eût-on dit, ses yeux clairs.

— Vous aviez pris sur lui un étonnant pouvoir!

Linda avait profité du désarroi général pour annoncer à son oncle ses accordailles avec Alain Estignac, et sa psychologie n'avait pas été en défaut, car il avait capitulé.

— Eh bien! partez tous et ne m'ennuyez plus de vos histoires! Carine m'abandonne, Sottie se marie à Paris, toi tu fais un mariage que je désapprouve; cet individu que l'on a enfermé, je n'ai jamais bien compris comment, dans la remise du métayer — pourquoi ne l'y a-t-on pas laissé, mon Dieu! — vient me demander, en quelque sorte, des dommages et intérêts pour les cadeaux que j'ai faits à ses cousins, depuis leur jeune âge, et qu'il n'a pas reçus . . .

— Et l'autre? fit Jean. Il a dû dire aussi que l'autre . . .

— Dispensez-moi de vous répéter les épithètes dont il s'est servi à son égard: "Heureux ceux qui n'ont pas de neveux! Allez-vous-en tous au diable!"

La conclusion, la voilà.

— Même Menou?

— Ah! non, ma petite soeur, il l'a gardée à son service . . . jusqu'à l'évanouissement dans le fauteuil.

— M. Fontainier pouvait-il douter vraiment de ma bonne foi? dit Jean, extrêmement mortifié.

— Oh! nul ne peut assurer qu'il n'y croyait pas du tout au fond. En tout cas, cela le soulageait de crier que vous étiez un aventurier et un imposteur. Après tout, c'était peut-être flatteur pour vous, que sa colère se répartît également sur celui dont il ne pouvait tolérer la présence et . . . l'autre dont le départ l'avait consterné, dit Sottie avec un de ses aimables sourires. Que vous ne fussiez pas son neveu, vous, cela le rendait furieux.

— Essayons de le prendre ainsi, cela ménage mon amour-propre. Mais quel gâchis!

— Vous pouvez le dire! soupira-t-elle. Jean, je me suis beaucoup occupée de ma petite soeur, après la mort de nos parents, bien que je n'aie pas même quatre ans de plus qu'elle; je me sens donc des responsabilités à son égard . . . Et me voici une femme mariée, une digne matrone. Je vais parler comme si j'étais la mère de Rosemonde.

Jean se retint à peine de rire. Cette Sottie de vingt-deux ans, avec ses yeux vifs d'écureuil et ses joues d'églantines roses, jugeant comme si elle avait donné le jour à une fille qui dans deux fois douze mois serait bien prêt d'être majeure . . .

— Je comprends votre mère! . . . Pardon, je voulais dire: je ne donne pas tort à Carine. Quand nous étions trois filles autour de l'oncle Alban, il parvenait à nous fatiguer toutes les trois. Lorsque Menou a été seule auprès de lui, il l'a . . . "tuée". Peut-être d'autres circonstances . . . que je suis censée ignorer si je les soupçonne un peu . . . et qui seraient d'ordre moral . . . un état d'esprit, pour le moment pessimiste et chagrin, ont-ils contribué à cette dépression inquiétante . . . Quoi qu'il en soit, je n'ai pas l'intention de renvoyer Rosemonde à Tréfontaines.

— Mais que deviendra M. Fontainier?

— Il a demandé tante Agathe pour le garder; il l'a . . . qu'il s'en arrange. Oh! cela marchera mal entre eux, car il ne peut la supporter. Est-ce une raison pour que ma petite soeur soit sacrifiée à ses caprices et achève de perdre sa santé? Joël est entièrement de mon avis. Nous garderons Rosemonde chez nous. Et si jamais elle plaisait à un brave garçon . . . Menou n'a pas de prétention à la beauté, mais nous pensons, nous, que ma petite soeur est délicieuse. Toujours occupée du bonheur des autres, elle sera, pour son mari, un trésor. Elle n'est pas sans ressources, et ses besoins sont modestes . . . Un jeune homme qui lui plairait lui apporterait même une petite situation . . . Nous la marierions volontiers à Paris, où elle serait près de Sottie.

— Mais vous n'êtes pas ses tuteurs.

— Oh! nous parlerions à l'oncle Alban, Joël et moi — il n'est pas toujours muet comme à présent — avec assez de fermeté pour qu'il ne puisse refuser son consentement. Voyez Linda! N'est-elle pas parvenue à ses fins? Je ne me fie pas beaucoup à Menou pour "employer la manière forte", aussi, mon mari et moi, nous nous en chargerons . . . L'idée qu'elle avait déjà rencontré quelqu'un qui lui plaisait . . . qui pouvait même barrer les chances de tout autre, nous a traversé la pensée, à ne rien vous cacher . . . Mais nous n'en sommes pas certains . . . Nous, vieilles gens, nous pouvons nous tromper . . . Menou est très secrète, avec son sourire d'enfant et ses yeux limpides, et "les parents" peuvent, lorsqu'ils se mêlent d'interpréter les sentiments de leur fille, passer à côté . . .

Brave Sottie! Elle se donnait une grande peine pour ne pas jeter sa soeur, littéralement, dans les bras de ce Jean Deschamps, pour ménager, dans le cas où elle ne serait pas aimée, sa dignité et sa fierté.

Jean fronça ses sourcils, resta silencieux et absorbé pendant quelques instants, puis son visage s'éclaira.

— Il y a une chose que vous ne savez pas, Sottie, et après tout, il vaut mieux vous la confier, elle peut orienter le jugement des "vieux parents", comme vous dites. A certain jeune homme en séjour à Tréfontaines, M. Alban Fontainier voulait persuader de demander en mariage sa nièce Isabelle.

— Qui est-ce? . . . Ah! oui, Belinda. Vous me l'avez dit tout à l'heure. C'eût été, cher ami, une démarche inutile.

— Ce garçon le savait. Ne me demandez pas comment il en avait acquis la certitude. Mais il n'en éprouvait aucun chagrin, bien que votre soeur cadette soit fort séduisante. A l'oncle de ces jeunes filles, il avait répondu impulsivement, et comme étonné lui-même de s'entendre prononcer ces mots: "Je préférerais Menou."

— Jean! s'écria Sottie.

Et elle se leva, alla planter deux énergiques baisers sur les joues de son invité.

— Vous comprenez bien que je ne vous aurais pas parlé comme je l'ai fait tout à l'heure, si je n'étais certaine que Rosemonde vous a donné son coeur!

CHAPITRE III

Il n'était pas vrai que Menou se fût couchée, ni que ce long voyage l'eût épuisée. Elle avait poussé son fauteuil près de la fenêtre ouverte, encore toute émue d'avoir raconté aux Le Spencer l'odyssée de Jean Deschamps, fils de Claire, et celle de Jean Deschamps, fils de Carine. Mais lorsque Sottie lui avait dit:

— Le premier, nous l'attendons tout à l'heure.

Elle avait bondi.

— Tu l'as invité à dîner? . . . C'est vrai, tu ne savais pas! Mais lui, il a accepté? Il n'est pourtant pas fou, Sottie?

— Il n'en a pas l'air, dirent les "vieux parents". Mais pourquoi aurait-il refusé? Il n'est pas notre cousin issu de germains, et c'est dommage pour nous, mais c'est un charmant garçon, nous ne doutons pas qu'il ne soit un honnête homme et nous ne voyons pas ce qui nous interdit de le "cultiver" parce qu'il n'est pas le petit-neveu de l'oncle Fontainier.

Menou retomba dans son grand fauteuil.

— Sottie . . . tu as peut-être raison, à ton point de vue à toi . . . mais tu ne te doutes pas combien je suis fatiguée.

(A suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajoutez 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 16

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00** franco. 132-T.F

DAME QUI CONDUISEZ VOITURE — Si vous aimeriez à travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement, chaque mois, un groupe de clientes de Studio Girl Cosmetics, dans un district qui sera établi bientôt dans la ville et région de St-Boniface, et en faisant quelques livraisons légères, etc., écrivez à **Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-47, 840, avenue La-Fleur, Montréal 32.** Cette route paiera jusqu'à $5.00 l'heure. 15-620-17C.

ON DEMANDE
Commis-dactylo bilingue entre 18 et 25 ans pour travail général de bureau à commencer vers le début du mois d'août. Expérience préférable mais pas absolument nécessaire. S'adresser à Canadian Publishers Limited, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man. Téléphone: SPruce 4-3415. 16-657-17C.

ON DEMANDE — Jeune homme bilingue ayant complété Grade XI pour apprendre métier d'imprimeur. Situation pourrait devenir permanente après période de probation. Appeler SPruce 4-4662. 16-676-T.F.

TOUTE DAME INTERESSEE A OFFRIR UNE SOIREE "SPENCER" pour en faire connaître les produits recevrait gratuitement un soutien-gorge. S'adresser à Mme Marie Gratton, 550, rue Ritchot, St-Boniface, ou appeler 247-8732. 2-278-T.F.

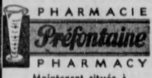
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

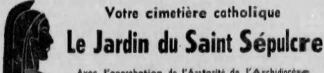
Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire

PHARMACIE


PHARMACY
Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique


Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main Tél.: WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

ST. BONIFACE ESSO SERVICE

Provencher et Taché CE 3-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire
☆ ☆ ☆
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc.
Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.
Avec chaque achat vous recevez un billet qui vous donne droit au tirage de 20 gallons d'essence à toutes les deux semaines.

ON DEMANDE — Ménagère d'âge moyen pour couple âgé. Travail facile. Bon salaire pour personne compétente. 1901, ave Cumberland, Saskatoon, Sask. 16-663-16P.

ON DEMANDE — Dame assez âgée pour tenir compagnie à une dame seule. Donnerait chambre meublée. Pour renseignements appeler Lorette 387. 16-672-16P.

FRAMBOISES ROUGES ET NOIRES à vendre. Cueillez-les vous-mêmes à 18c le panier d'une pinte. Apportez vos contenants. Veuillez appeler pour rendez-vous. Pépinière située à 1½ mille à l'est de Carman, route no 3. 15-626-17C.

PRETS SUR 1ère ou 2e hypothèque: maisons et fermes. Financez à nouveau votre hypothèque à termes plus faciles. Hypothèques achetées, etc. Appelez A. Paquin, agent d'assurance feu et automobile, CHapel 7-6313. 12-557-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Précieux-Sang. Logis: 3 et 4 pièces. Signaler: 233-6697. 15-627-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Demi-maison: 7 pièces et soubassement. Près église, école, magasin et autobus. Libre: 1er août. Signaler: CEdar 3-3967. 15-630-16C.

A LOUER
St-Boniface — Bureaux, plus entrepôt de 1,500 pieds carrés avec gicleur automatique et plancher de béton. Stationnement. Offres avec bail considérées. Possession immédiate. Signaler: 233-7272 ou 233-7701. 16-654-T.F.

A LOUER — Rue Masson. Logis: 2 grandes pièces, complètement meublé. Signaler: 233-7327. 15-632-16C.

A LOUER — 225, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. $45 par mois. 15-635-17C.

A LOUER — St-Boniface, 424½, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Signaler: WHitehall 3-8254. 8-444-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces, meublé. Pour jeunes gens de préférence. Stationnement. Signaler: 233-7745 après 4 h. 9-479-T.F.

A LOUER — Avenue Manitoba. Logis: 6 pièces. Cuisine et salle de bain. Stationnement gratuit. Entrée privée. Signaler: CHapel 7-3772. 14-605-17C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, non meublé. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Près église, école, magasin. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-7363. 16-650-T.F.

A LOUER — Norwood, rue Horace. Logis 3 pièces, poêle et réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. Adultes de préférence. Signaler: 233-7965. 16-671-18C.

A LOUER — St-Boniface. Logis 3 pièces: salle de bain et entrée privées, poêle et réfrigérateur. Adultes de préférence. Garage si désiré. Libre: 1er août. Signaler: CEdar 3-1253. 16-670-16C.

A LOUER — St-Boniface, rue Cusson. Maison 5 pièces, près église, école, autobus. Libre: 1er août. Signaler: 233-5365 après 5 h. 16-663-17C.

A LOUER — 191, rue Bertrand, près hôpital. 2 logis 4 pièces. Salles de bain et entrées privées. Signaler: CHapel 7-9220 entre 6 h. et 7 h. p.m. ou s'adresser à 191, Bertrand après 7 h. p.m. ou le samedi matin. 16-664-16C.

A LOUER — Rue Valade. Logis très moderne, libre le 1er septembre. Idéal pour couple ou demoiselles professionnelles. Salon, cuisine, chambre à coucher, salle de bain et entrée privées, laveuse et séchoir automatiques au même étage, poêle et réfrigérateur. Garage si désiré. Pour informations, signaler CEdar 3-2668. 16-667-16C.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle, réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près écoles et collège français. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux en bas. $150 par mois. Signaler: GRover 5-0205 ou GRover 4-1803. 10-488-T.F.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
296, Smith, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

HORLOGER SUISSE
LOUIS MATILE & FILS
maintenant à 237, rue Garry
près du nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

A LOUER — St-Boniface. 210, rue Bertrand. Près hôpital. 2 chambres avec poêle et réfrigérateur. 16-662-16C.

A LOUER — Plage Albert. Chalet 3 chambres à coucher. Pour mois d'août. A la semaine ou au mois. Antenne de télévision. Signaler: 256-2676. 16-659-17C.

A LOUER — Blvd Dollard. Garçonnière (bachelor suite). Adultes de préférence. Signaler: 233-5602. 16-658-6C.

A LOUER — Rue La Vérendrye. Logis: 2 pièces, complètement meublé. Idéal pour couple ou 2 jeunes filles. Libre: 1er août. Signaler: CEdar 3-2060. 16-652-17C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface, logis 3 pièces, 1er plancher. Signaler: CHapel 7-4073. 16-668-16C.

A LOUER — Rue Des Meurons. Logis: 5 pièces au rez-de-chaussée. Garage. Libre: 1er août. Signaler: GRover 4-2831. 16-649-17C.

A LOUER — Plage Albert. Chalet d'été: 3 chambres à coucher. Signaler: 233-7716. 15-631-16C.

A LOUER — Parc Windsor. Grande maison non meublée. 3 chambres à coucher. Ecrire à Boîte 677, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 16-677-17C.

A LOUER — St-Vital, 117 Morier. Chambre meublée avec pension. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-6350. 16-674-16C.

A LOUER — St-Boniface. Logis 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle et réfrigérateur fournis. Libre: 1er août. Signaler CHapel 7-5972. 16-673-16C.

A VENDRE OU A LOUER — Parc Windsor. Tout près église Sts-Martyrs et école Béliveau. Bungalow: 3 chambres à coucher, 3 ans. Petit paiement comptant. Signaler: 256-8635. 15-636-16C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Boniface, rue Berry. Maison: 5 pièces. Possession immédiate. S'adresser à E.-J.-R. Arpin, 107 avenue Clermont, Norwood. Signaler: GLobe 3-6041. 15-633-T.F.

A VENDRE OU A ECHANGER sur ferme. Maison à St-Boniface avec revenu annuel d'environ $2,000. Chauffage: huile, eau chaude. Meublée en partie. Garage double. S'adresser à Boîte 651, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 16-651-17C.

A VENDRE — Table et chaises chromées. Prix: $18.00. Signaler: 474-1239 après 6 h. 16-675-16C.

A VENDRE — Lit simple, bureau, tapis, tentures, rideaux, lampe de table, étagère, etc. Appeler CHapel 7-4265 après 5 h.; WHitehall 2-4919 avant 5 h. ou écrire: Appt. "A", 138, blvd Dollard, St-Boniface. 16-647-16C.

A VENDRE — Meubles pour chalet: Table, 4 chaises chromées, $30.00; petit réfrigérateur, $20.00; poêle "Westinghouse" 40", $45.00; machine à laver avec pompe, excellent état, $50.00; cuves émaillées, sur roulettes, $12.00. Appeler VErnon 2-2737 après 5 h. 30 pour voir à 536, rue McGee. 16-660-18C.

A VENDRE — Cause: départ. Volkswagon 1962. S'adresser à 153, rue Youville, St-Boniface. 15-637-16C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 3 chambres à coucher. Pour plus de renseignements, signaler: 233-6725. 11-521-T.F.

A VENDRE — Village, 15 milles, Winnipeg. Maison moderne: 8 pièces. Très propre. Grand lot paysagé. Chauffage: huile, eau chaude. Bonnes écoles. Appeler: Jos. Leclerc: St-Adolphe 313-24 ou TUrner 8-1105. 10-489-E.O.W.-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison pour revenu ou famille. Revenu mensuel: $135.00, plus 5 pièces pour propriétaire. Pour plus d'informations, signaler CEdar 3-4757. 8-446-17C.

A VENDRE — St-Norbert. Pour être déménagé. Bungalow: 4 pièces. En très bon état. Signaler: 453-1977. 16-653-17C.

A VENDRE — Village de Lorette. Lot: 90' x 198', avec puits. Signaler: GLobe 3-8611. 15-622-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre, rue Despins. Duplex 6 et 5. Plein prix. $25,000. Comptant: $10,000. Offres considérées. Signaler: CEdar 3-3457 le jour; CEdar 3-6997, le soir. 2-266-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow moderne: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. 3 ans. Grand garage. Signaler: GLobe 2-0781. 12-561-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

A VENDRE — Rue Aulneau. 2 maisons de revenu. 4 logis entièrement privés loués à $218.00 par mois. Prix: $14,500. Signaler: WHitehall 3-2134. 8-448-T.F.

A VENDRE
Rue Desautels — Près écoles. Maison familiale ou de rapport: 6 pièces, 2 plomberies. Salle de récréation, petite chambre, évier au sousol. Grands placards. Lot 50' x 152'. $15,600. Comptant requis: $2,500. Signaler 256-0924. 16-648-T.F.

A VENDRE — Village de St-Malo. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher (3 au 2e et 1 au 1er). Salon, salle à manger et grande cuisine. Eau courante. Sur grand lot. Signaler: 233-2001 ou s'adresser à A. Maynard, St-Malo. 2-288-T.F.

A VENDRE — Lorette, Man. Bungalow: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Pas finies. Sur grand lot: 100' x 180'. Eau courante, belle cuisine. Prix: $6,000. Pour détails, appeler Lorette 502. 15-639-16C.

A VENDRE — Maison moderne, neuve: 28' x 30', 38' (aile). 3 chambres à coucher. S'adresser à Arthur Laurin, Richer, Man. Téléphone: GArden 2-5119. 16-655-18C.

A VENDRE — Norwood centre. Idéal pour couple. Joli bungalow 4 pièces, plus 1 chambre au sous-sol. Chauffage: gaz. Grand lot, jardin. Bon grand garage. Signaler: CEdar 3-5994. 16-661-17C.

STE-ANNE, MAN. — Rue Centrale. Maison à vendre ou à échanger pour maison de ville. 3 chambres à coucher et logis de revenu. Chauffage: gaz. Plomberie neuve et puits. Soubassement complet. Garage. Prix: $8,500. Appeler Paul Desautels, à GArden 2-5563. Si pas de réponse, GArden 2-5591. 12-554-T.F.

A VENDRE — Magasin de quincaillerie et meubles avec centre de réparations électroniques. Sud-ouest de Saskatchewan. Centre d'éducation et de culture bilingue. Sur rue principale. Ventes des 2 dernières années: $195,000. $10,000.00 comptant. Balance à termes. Aussi considérerais demandes pour gérant avec part dans le ci-dessus. S'adresser à Léo-O. Beaudry, Gravelbourg, Sask. 16-656-18C.

ST-ADOLPHE
A vendre dans nouveau développement
Grand lot boisé: 81' x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. S.v.p. appeler 247-9261. 12-58-T.F.

A VENDRE — Village St-Jean-Baptiste. Maison moderne: 7 pièces, 4 chambres à coucher, une au premier. Chauffage automatique: huile. Garage. Bel emplacement. Grand lot: 95' x 150'. Appeler M. Léo Marion, St-Jean-Baptiste: 3381, ou St-Pierre 340 - sonner 4. 16-669-16C.

NE MANQUEZ PAS CETTE CHANCE!
Centre de Norwood. Un "chez-vous", près de toutes commodités. Quelques points attrayants:
- ★ Possession immédiate.
- ★ Taxes: seulement $161.40.
- ★ Chauffage à gaz.
- ★ Nouveau brochage.
- ★ Soubassement moitié fini.
- ★ 3 chambres au 2e étage. Salon, salle à diner, cuisine au 1er.
- ★ Grand garage avec établi.
- ★ Près écoles et églises.
- ★ Deux rues de l'école Précieux-Sang.
- ★ Comptant requis: environ $900. Prix: $11,500.

Jugez vous-mêmes en venant visiter cette maison à 230, rue Eugénie, ou signalez CH 7-7047.

A VENDRE
Norwood — Maison de famille. Rénovée. 6 pièces. Près école. Lot: 50'. Taxe basse. $10,500. Comptant: $1,500. Balance facile.
Bonne résidence à la campagne — Maison, étable, poulailler, garage. 15 acres de terrain. Electricité. Autobus scolaire. Le tout: $5,000, $2,000 comptant.
Magasin avec résidence — Bonne localité. Bon chiffre d'affaires.
St-Boniface — Restaurant avec résidence. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Equipement et congélateur. Bon chiffre d'affaires. $19,900. $4,000 comptant. Balance facile.
Près de la ville — 76 acres près rivière et chemin pavé. Machines agricoles. 2 maisons, une louée. 14 bêtes à cornes, volailles, etc. Le tout: $32,000. Montant comptant à négocier. Balance facile.
St-Norbert — Turnbull Drive. 1½ acre de terrain. Entre 2 chemins pavés. $6,300. Montant comptant à négocier.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
14-619-16C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Immeuble appartement: 9 logis. 4 ans. Revenu annuel: $11,400. Bonne aubaine à $92,000.
ST-BONIFACE
Immeuble appartement: 5 logis. 4 garages. Prix: $32,000. Termes faciles.
NORWOOD
Rue Kitson. Duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. Garage. $15,900. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
ST-BONIFACE
Duplex: 5 et 5. Grand lot. Garage double. Prix: $18,500.
ST-BONIFACE
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. $6,350. $3,000 comptant.
ROUTE TRANS-CANADA
Garage, restaurant, station-service, plus logis moderne. 5 pièces, 3 acres de terrain. Propriétaire malade sacrifierait. Complet: $28,500.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
14-617-16C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
A VENDRE
Enfield Crescent — Duplex ou maison familiale en très belle condition. Plein prix: $14,000. $1,000.00 ou plus comptant, ou échangerait pour maison 2 chambres à coucher.
St-Vital — ave Hindley. Bungalow 3 chambres à coucher. Age: 10 ans. Grand lot. Belle rue tranquille. $2,000.00 comptant. Balance: termes, portée par propriétaire.
St-Norbert — Maison: 6 chambres à coucher. Age: 2 ans. Echangerait pour une de 3 chambres à coucher ou vendrait avec paiements minimes.
St-Norbert — Bungalow: 3 chambres à coucher. Planchers: tuiles. Grand lot. Plein prix: $17,500. Propriétaire assumerait 2e hypothèque.
St-Norbert — Bungalow neuf. 4 chambres à coucher. Possession immédiate. Plein prix: $15,200. Comptant requis: $1,200.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
16-666-16C.

A VENDRE
Place Gaboury — Bungalow style ranch, spacieux, construit par propriétaires. 1,135 pieds carrés. Lot: 60' x 120'. Tapis et tentures inclus. Comptant requis: $4,500. Pour visiter, appeler
St-Boniface — Triplex récemment rénové. Près de toutes commodités. Prix: $17,900.00 à termes.
St-Boniface — Parc Windsor, baie Bibau. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 3 ans. Comptant requis: $1,500. Balance: termes faciles.
Rue St-Jean-Baptiste — Semi-duplex en stuc: 4 et 3. Chauffage: gaz. Très bon état. Prix: $13,900 à termes.
St-Boniface — Rue Notre-Dame. Maison 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Prix: $7,900. Comptant requis: $500.
St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces. 4 chambres à coucher. Age 13 ans. Chauffage gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.
Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler
Pour acheter, vendre ou échanger Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
ou
JOS. TRUDEAU
CHapel 7-8011
14-610-16C.

Logis à louer
DANS IMMEUBLE NEUF
Près hôpital St-Boniface
203, rue Bertrand
Suites de 3½ à 4½ pièces
Possession immédiate
Signalez 943-9516
le soir ou 452-0637

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — Blvd Dollard. Bungalow: 4 pièces. Soubassement à la grandeur. Nouvelle fournaise: huile. Garage. Comptant requis: $1,000. Balance facile.
Norwood — Rue Eugénie. Près école Précieux-Sang. Maison de famille 8 pièces ou 4 chambres à coucher. Gaz. Garage. Seulement $900 comptant.
Norwood — Enfield Crescent. Très belle localité. Duplex: 7 pièces. Double plomberie. Entrée privée. Revenu mensuel: $115. Comptant requis: $2,000. Balance portée par propriétaire à 6½%.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
14,609-16C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher,
angle Taché et Provencher,
St-Boniface
A VENDRE
ST-BONIFACE
Rue Aulneau. Près basilique. Joli bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus une grande chambre au sous-sol. Double garage. Grand lot: 50'.
ST-BONIFACE
Blvd Dollard. Grand lot pour construction d'immeuble-appartement.
NORWOOD
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand garage. $500 comptant. Plein prix: $7,200.
SOYEZ LES BIENVENUS
Si vous avez besoin des renseignements pour vos ventes ou achats. Nous avons aussi des sources pour placement d'argent. Si vous désirez une hypothèque, l'augmenter ou consolider vos dettes.
Pour plus d'informations
appelez R. THERIAULT
ou PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
Résidence: ALpine 3-0264
15-643-16C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Téléphone: GLobe 3-0741
Ernie M. Bucko: CEdar 3-4574
A VENDRE
$2,000.00 comptant: Rue Notre-Dame, St-Boniface, duplex. Site central. Logis 2 chambres à coucher, revenu $65.00. Stuc. Salle de récréation. 2 chambres à coucher en bas. Taxe: $209. $13,200.
$25,000.00 comptant. Etablissement de nettoyage à sec complètement équipé, avec immeuble. Bonnes affaires. Revenu sur investissement très élevé. Site de choix, en ville. Profit annuel net: $25,000. Excellents termes.
$6,000.00 comptant: Quadriplex, stuc, 457, Des Meurons. Soubassement complet. Gaz. Entièrement loué: $3,360 par année. Près basilique, écoles. $22,500. Termes faciles.
Bungalow stuc: 3 chambres à coucher. $2,000.00 comptant. Centre St-Boniface, près école Marion. Gaz. Taxe: $282. 12 ans. Grande cuisine. Lot: 45' x 122'. $14,500.
St-Vital, propriétaire transféré: $2,900.00 comptant. Magnifique maison, 4 chambres à coucher. Gros arbres: 70, ave Crystal. 13 ans. Planchers: érable. Allée de côté. Maison familiale. Gaz. Salle de toilette 2 unités au soubassement. Termes faciles. $13,900.
St-Norbert: Superbe maison: niveaux variés, 1½ an. 4 chambres à coucher. Tapis mur à mur: salon et hall. Salle de récréation avec bar, salle de toilette. Site de choix près église et écoles. Doit être vue. $22,500.00 seulement.
ON DEMANDE
Maisons pour vente, à St-Boniface. Avons acheteurs qui attendent.
Si vous désirez vendre,
appelez E. M. BUCKO
CE 3-4574 le jour GL 3-0741.
14-616-16C.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 — RS St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

GEORGES BOISJOLI, représentant de CO-OP Insurance Services
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH SYLVIO CARON, late of the Village of St. Jean Baptiste, in Manitoba, Retired Priest.
All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 20th day of August, A.D. 1964.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 8th day of July, A.D. 1964.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executor.

OLIVER BROWN ET SCHRAG pouvons vous trouver des clients désireux d'acheter des maisons dans toutes les municipalités du Grand-Winnipeg. Si vous avez l'intention de vendre téléphonez à FERNAND VIAU 253-1361 ou AL 3-0155 T.F

MARION STREET REALTY LTD.
66, rue Marion, Norwood
A VENDRE
St-Adolphe — Maison: 2 étages. 5 pièces. ½ acre. $1,000 comptant. Plein prix: $4,000.
St-Boniface — Duplex. Très bonne condition. Age: 8 ans. Comptant requis: $1,500. Plein prix: $14,900.
Dufresne, Manitoba — 480 acres, tout en culture. Bâtisses très âgées. Prix: $90 l'acre. Termes à négocier.
St-Vital — Immeuble - appartements neuf: 8 logis. Revenu mensuel: $780. Comptant requis: $15,000.
St-Boniface — Maison: 1½ étage. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 15 ans. Comptant requis: $2,000.
St-Vital — Rue Berrydale, près chemin Ste-Marie. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 8 ans. Grand lot. Garage. Prix très raisonnable. Comptant requis: $2,500.
Libau — 380 acres, toutes en culture. 340 ensemencées. Ligne complète d'équipement. Maison neuve: 4 pièces. 32 milles de la ville. Plein prix: $60,000. Termes à négocier. Accepterait maison en échange.
Appeler le soir
Louis Engel, CE 3-6217
ou
Rudy Leblanc, 253-9705
le jour, CEdar 3-6217
14-618-16C.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone: 943-4021

REGGIE...THE HOST WITH THE MOST
AAA
Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
- Contrôleurs individuels de chaleur
- Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants
- Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
- Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
- Salon de la Rivière Rouge — Buffet historique

St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées qui veulent apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emploi pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses.
Ecrivez pour obtenir la brochure gratuite
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

DIPLOMAT BARBER SHOP
(DIPLOMAT MOTOR HOTEL)
Coupe de cheveux pour hommes, $1.00
Enfants et retraités, 75c
J. P. Descoteau
CHEMIN 59 ET NAIRN

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Henderson, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: 533-2037

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité. Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence. St-Adolphe 314-R-14

ÉPICERIE MARCOUX
ANGLE BERTRAND ET TRAVERSE
Gens de la ville et de la campagne
Si vous n'avez pas reçu notre circulaire d'aubaines exceptionnelles
Appelez-nous à **2-33-7553** UN MAGASIN SOLO

Mesdames,
Etablis en 1906, nous avons toujours refusé de vendre à longs termes. Actuellement nous avons une compagnie de finance qui vous donnera les termes désirés sans augmenter le prix d'achat. Quand vous achetez de nous, vous achetez directement de la manufacture, car nous ne vendons que des FOURRURES confectionnées dans notre établissement.
ANT. LAFLANTHIER et FILS
254, RUE MAIN WINNIPEG
TEL.: WH 2-3891



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

FERNAND VIAU
Oliver, Brown & Schrag
Centre d'achats Windsor Park
A VENDRE
PARC WINDSOR
Rue Bibeau — Maison de famille tout près de l'église Sts-Martyrs-Canadiens et marché. Trois grandes chambres à coucher; salon et salle à manger. Sous-sol: 40' x 26'. Un seul dépôt et une hypothèque. Ne retardez pas.
Rue Arundel — Maison âgée de 7 ans. Salon et salle à diner, cuisine et 3 chambres à coucher. Prix: $11,900. Une aubaine spéciale.
Rue Cascade pour $13,900. Un versement et une hypothèque. Vous assurez à votre famille une vraie vie de foyer. Agée de 4 ans. Grand salon, grande cuisine et trois grandes chambres à coucher. Près des écoles et marché. Belle pelouse et tout clôturé.
Rue Buttonwood — Près de l'église Ste-Bernadette, écoles et marché. Grand salon, salle à diner, cuisine et 3 grandes chambres à coucher. Un vrai bijou pour $13,900.
ST-BONIFACE
Rue Cathédrale — Duplex. Salon, salle à diner, cuisine et 3 chambres à coucher chacun. Chauffage: gaz. Pas de sous-sol. Prix: $9,500. Comptant requis: $1,200. Un vrai achat.
Rue Langevin — Belle grande maison, divisée en 4 beaux logements qui rapportent un beau revenu mensuel. Chauffage: gaz. Un achat qui garantit une belle résidence et revenu. Le tout pour $29,900.
Rue Deniset — Près école et église Ste-Famille. Belle propriété de 66' x 110'. Salon, cuisine et 2 chambres à coucher. Salle au sous-sol. $1,500 comptant. Beau grand parterre. Un vrai lieu de repos près de la Seine.
NORWOOD
Chemin Ste-Marie — Belle maison de famille: 8 pièces avec 4 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Attaché à la maison un restaurant donnant un revenu d'au-delà de $900 par mois. Situé dans le centre de Norwood sur le chemin Ste-Marie en face de l'Institut Collégial. Prix: $30,000. Cette propriété est située sur un grand lot qui peut assurer un bénéfice financier.
ST-NORBERT
Rue du Couvent — Maison de 4 pièces: salon et cuisine avec 2 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Prix: $7,500.
Rue de l'Eglise — Vraie maison de famille: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle de bain complète. Chauffage à l'huile au soubassement. Grand lot: 90' x 150'. Garage. Présentement louer, alors peut garantir un revenu de 10% sur placement.
WINNIPEG
Rue Ellen — Maison de rapport. Revenu mensuel: $250. 10 pièces: 2 logis de 2 pièces, 1 logis de 3 pièces et demie et 3 chambres privées. Prix: $1?,500.
Rue Talbot — Belle propriété de onze logements assurant un revenu d'au-delà de $?,500 par année. Sur cette propriété un restaurant qui garantit plus de cent dollars par jour. $15,000 comptant.
ON DEMANDE
Au Norwood, près de l'église et école Précieux-Sang. Une maison de famille au 1er étage, et le haut comme revenu. Si vous avez une telle propriété, veuillez me téléphoner.
Vous constatez que la liste de vente augmente de semaine la semaine à la suite d'un contact quotidien d'un agent qui a une connaissance complète des propriétés à vendre et des clients qui désirent acheter. Un appel téléphonique ou une entrevue au bureau vous assure un service rapide et satisfaisant.
Si vous désirez acheter ou vendre,
appelez Fernand Viau
253-1361 ou ALpine 3-0155
6-323-T.F.